



L'annuaire du **mécénat** d'entreprise pour **l'environnement** **et le développement durable**

2010-2011

Les données
L'action du ministère
Les Trophées du mécénat
Les contacts et réseaux

Cet annuaire a été élaboré sous la direction de
Philippe APPRIOU,
Responsable de la mission mécénat d'entreprise
du ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement



Préface

Le Grenelle de l'Environnement l'a montré : c'est en mobilisant la société civile et en favorisant les collaborations entre ses différentes composantes que nous rendons possible la mutation écologique de nos modèles de développement.

A cette aune, le mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable est exemplaire des nouvelles dynamiques que nous devons encourager. Il est donc l'une de nos priorités. Les entreprises mécènes permettent à des projets exemplaires de se réaliser en même temps qu'elles exercent leur responsabilité sociale et environnementale. Quant aux porteurs de projet, le mécénat leur donne les moyens d'agir et de s'engager dans une démarche résolument partenariale, qui peut être extrêmement enrichissante.

Le désir de mécénat environnemental, en des temps pourtant difficiles, est extrêmement fort. En 2008, il ne représentait que 5% du total des sommes consacrées au mécénat. Aujourd'hui, en dépit de la crise, il a quadruplé en montant et doublé en proportion. Nous pouvons tous nous en féliciter, quand bien même des améliorations sont encore possibles : au même titre que la culture ou le sport, l'environnement et le développement durable doivent devenir des axes forts des actions de mécénat.

Les PME et TPE ne doivent naturellement pas ignorer ce mouvement, alors que leur ancrage territorial constitue souvent pour elles un atout compétitif déterminant. C'est pourquoi, alors qu'elles peuvent avoir plus de difficultés à identifier les bons projets, j'ai souhaité mettre en place au sein du Commissariat général au Développement durable, une mission « mécénat d'entreprise » chargée de faciliter le rapprochement des entreprises et des porteurs de projets. Je compte sur son action, qui s'appuie sur un réseau de correspondants dans les Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, et sur un partenariat avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, pour encourager le plus grand nombre d'entreprises à se lancer. Pour que les projets trouvent leurs partenaires.



Comme l'a illustré la première édition des Trophées du mécénat, la dynamique est forte témoignant de l'ancrage de plus en plus profond des enjeux du développement durable dans les stratégies d'entreprise. C'est ce mouvement que cet annuaire souhaite célébrer, en revenant sur des projets phares. C'est aussi le mouvement qu'il veut guider, avec des informations pratiques pour qu'il prenne encore de l'ampleur.

A handwritten signature in blue ink, which reads 'N. Kosciusko-Morizet'. The signature is fluid and cursive, written over a white background.

Nathalie Kosciusko-Morizet,
*ministre de l'Écologie,
du Développement durable,
des Sports et du Logement*

Sommaire

1) Les données du mécénat d'entreprise	7
Le mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable	8
Le mécénat en quelques notions	8
Les principaux domaines d'intervention	8
Le mécénat d'entreprise en France	10
L'entreprise et le mécénat	10
La Législation	11
2) L'action du ministère du Développement durable en faveur du mécénat	13
La mission mécénat du ministère	14
Les correspondants mécénat des services déconcentrés (DREAL, DEAL, DRIEA, DRIEE)	14
Les outils d'accompagnement mis à la disposition des entreprises et des porteurs de projet	15
La formation au mécénat en partenariat avec l'IFORE	16
3) Les Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable 2010	19
Le concours	20
Le jury	21
La liste des projets présentés aux Trophées	22
Les lauréats des 1 ^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise	25
La remise des 1 ^{ers} Trophées du mécénat	28
Les fiches de présentation des projets	33
4) Les contacts et réseaux	129
Contact au ministère	131
Correspondants mécénat des services déconcentrés (DREAL, DEAL, DRIEA, DRIEE)	133
Correspondants mécénat dans les établissements publics	141
Correspondants mécénat dans les entreprises et fondations d'entreprise	151
Correspondants mécénat dans les associations, fédérations, fondations, ONG	177
Correspondants mécénat dans les institutions et organismes professionnels	213
Correspondants mécénat dans les autres ministères, les collectivités et groupements	217



Les données du **mécénat** d'entreprise



Le mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

Le Grenelle Environnement a mis le développement durable au centre des préoccupations des services de l'État mais aussi des entreprises françaises.

Cette prise de conscience a conduit le ministère à se doter d'une mission mécénat. Installée au sein de la Délégation au Développement durable du Commissariat général au Développement durable (CGDD), elle est chargée de faciliter les actions conjointes entre les entreprises et les porteurs de projet (établissements publics, ONG, associations...) ; l'idée est de rapprocher le monde de l'entreprise et le monde de l'environnement pour mener des projets de développement durable.

Le mécénat offre de multiples possibilités d'action aux entreprises et les évolutions législatives apparues ces derniers temps les encouragent à s'engager dans des actions de développement durable porteuses d'avenir.

Le mécénat en quelques notions

Le mécénat est un soutien financier ou en nature apporté par une entreprise ou un particulier à une action ou activité d'intérêt général. L'organisme bénéficiaire du mécénat doit donc être d'intérêt général. Le mécénat est une forme de partenariat qui se distingue du parrainage ou sponsoring car il n'y a pas de contreparties contractuelles publicitaires au soutien du mécène (pas de bénéfice direct).

Incidences fiscales : le mécénat est assimilable à un don ouvrant droit à réduction d'impôt, le parrainage à une opération de publicité imposable.

Les principaux domaines d'intervention

Le mécénat est sans conteste l'un des outils les mieux adaptés mis à la disposition des entreprises afin de leur permettre d'agir sur le terrain pour le bien commun.

Les actions de mécénat s'appliquent principalement aux domaines suivants :

- la sauvegarde de la biodiversité, préservation de la faune, de la flore
- la protection des milieux et des équilibres naturels des espèces, de la biodiversité
- la lutte contre les pollutions et les nuisances
- la prévention des risques naturels et technologiques
- le soutien à des acquisitions de terrains, l'entretien des sites
- l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain ou rural
- la diffusion de la connaissance, la recherche
- les actions de croisement avec la culture (patrimoine bâti...) et du social (accessibilité, handicap...)

Le mécénat environnemental aujourd'hui

Aujourd'hui en France, 14% des entreprises mécènes soutiennent l'environnement et ce pourcentage monte à 36% si l'on prend les entreprises mécènes de plus de 200 salariés. Le budget du mécénat en faveur de l'environnement représente 11% des budgets de mécénat, soit 220 millions d'euros, sur un total de deux milliards.

Les valeurs du mécénat en faveur de l'environnement : dialogue, ouverture, innovation et prise de risque

Le mécénat d'entreprise cherche plus que jamais à être un vecteur de dialogue et d'innovation dans l'entreprise. Le mécénat en faveur de l'environnement par sa configuration, les relations qu'il fait naître entre les partenaires, incarne cette attente.

Dans sa mise en œuvre le mécénat environnemental est une tête de pont, un laboratoire qui fait avancer des idées et un réseau de relations pour les ONG. Le mécénat est également un espace de dialogue entre parties prenantes et entreprises. Le domaine environnement interroge l'entreprise, la société et se situe au cœur de préoccupations collectives.

Enfin, le mécénat soutient et accompagne, permettant ainsi la naissance, la diffusion et la duplication de projets innovants. C'est un incubateur d'innovations sociales.

Pourquoi les entreprises s'engagent pour l'environnement ?

Pour l'entreprise, le mécénat en faveur de l'environnement est une opportunité de créer de l'intelligence collective autour des enjeux de demain. Le mécénat n'est pas un geste désintéressé de l'entreprise, il s'agit d'un engagement en faveur de l'intérêt général qui doit être intégré dans une stratégie d'entreprise.

En effet, le mécénat en faveur de l'environnement est devenu un mécénat anticipateur et non réparateur, il peut ainsi engendrer des changements de comportements globaux en suscitant l'écoute et le travail collaboratif. C'est un avantage pour les entreprises qui ont besoin d'un dialogue avec leurs parties prenantes.

L'environnement et le développement durable sont des thèmes transversaux qui concernent indifféremment tous les citoyens, c'est un vecteur de mobilisation des salariés. En couplant mécénat financier et mécénat de compétence l'entreprise peut agir en impliquant ses salariés et en aidant les bénéficiaires à professionnaliser leur démarche.

Quels soutiens ?

Plus de 60% des budgets de mécénat environnemental sont consacrés à l'éducation à l'environnement et près de 11% des sommes engagées sont consacrées à la préservation de la biodiversité, enjeu émergent et capital. Le mécénat en faveur de l'environnement se prête à l'ensemble des formes du mécénat : financier, de produit, technologique ou encore de compétences.

Le mécénat d'entreprise en France (Résultats de l'enquête ADMICAL-CSA 2010)

Budget global du mécénat tous secteurs confondus : 2 milliards d'euros

43% des entreprises de plus de 200 salariés sont mécènes

27% des entreprises de plus de 20 salariés pratiquent le mécénat

85% des entreprises mécènes sont des PME (20 à 200 salariés)

79% des actions de mécénat d'entreprise ont lieu au niveau local ou régional

12% des entreprises mécènes interviennent dans le champ de l'environnement

11% du budget global vont vers des actions environnement (environ 220 millions d'euros)

Les modes d'intervention :

83% mécénat financier

36% mécénat en nature

21% mécénat de compétences

L'entreprise et le mécénat

Qui peut être mécène ?

Toute entreprise peut être mécène, quelle que soit sa taille, son activité, son implantation.

Pourquoi être mécène ?

Les intérêts pour l'entreprise sont nombreux : avantages fiscaux, contreparties en communication et relations publiques.

Le mécénat peut également lui permettre de s'investir dans une mission citoyenne, de renforcer son ancrage local, d'impliquer ses salariés, de créer de nouveaux réseaux.

Le mécénat doit s'inscrire dans la stratégie de l'entreprise et sur la durée.

Important :

Les entreprises et les porteurs de projet sont incités à adopter une charte du mécénat et à signer une convention donnant un cadre aux engagements respectifs des partenaires et identifiant le champ juridique et fiscal de l'accord.

La législation

Parmi les textes en vigueur, la loi du 1^{er} août 2003 dite loi Aillagon, relative au mécénat aux associations et aux fondations a radicalement transformé la pratique du mécénat en France. Notre législation est devenue l'une des plus incitatives au monde pour permettre aux entreprises de soutenir les porteurs de projet.

Apports de la loi

- réduction d'impôt (impôts sur les sociétés ou sur le revenu) à hauteur de 60% du montant du versement (dons financiers et en nature)
- plafond maximum de versement à hauteur de 0,5 % du chiffre d'affaires HT
- report sur les cinq exercices suivants en cas de dépassement du plafond

Contreparties

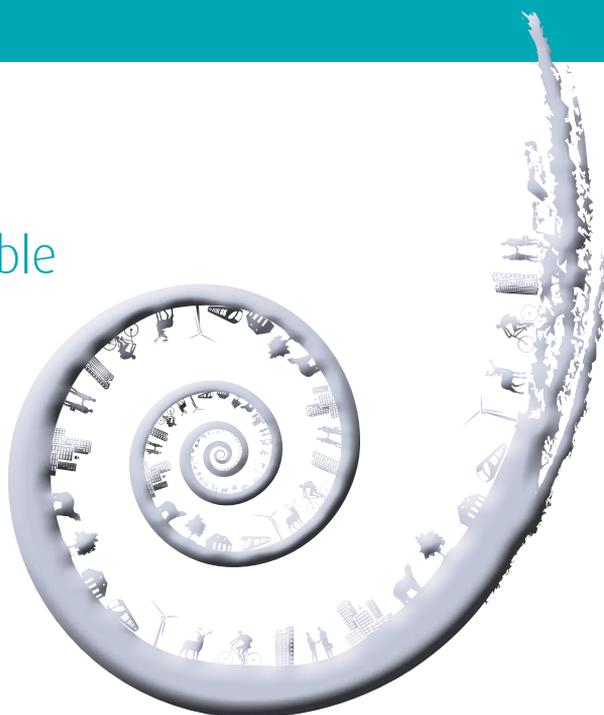
Elles ne sont pas prévues par les textes. L'administration reconnaît cependant leur existence à condition qu'il existe une disproportion marquée entre les sommes données et la valorisation de la prestation rendue.

Contreparties non-quantifiables (citation du nom de l'entreprise, apposition de son logo, mention sur site internet, communiqués de presse, communication institutionnelle..).

Contreparties quantifiables à hauteur de 25 % de son apport (visites sur site, conférences, prêt d'espaces pour réunions, interventions en entreprises...). Mais il ne peut y avoir de message publicitaire.



L'action du ministère
du Développement durable
en faveur du **mécénat**



La mission mécénat du ministère

La mission mécénat du ministère a défini des orientations stratégiques qui visent à concourir au développement du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable. Elles se déclinent en quatre axes majeurs :

- promotion du mécénat vers les acteurs : informer, accompagner et valoriser l'innovation dans les pratiques de mécénat ;
- mise en relation des partenaires potentiels : agir pour que les porteurs de projets rencontrent les entreprises, créer une dynamique d'échanges, animation des réseaux, donner de la cohérence aux projets ;
- mise à disposition d'outils : regrouper les informations, les données sur le mécénat, créer des outils d'aide à la décision (plaquettes, répertoires, guides pratiques juridique et fiscal.), faciliter l'accès des acteurs aux bonnes pratiques du mécénat ;
- soutien aux projets entrant dans les thématiques prioritaires : valorisation des projets et veille sur le territoire.

Les correspondants mécénat des services déconcentrés (DREAL, DEAL, DRIEA, DRIEE)

Afin de répondre aux besoins locaux de promotion des projets liés au développement durable, le ministère a mis en place, en région, un réseau de correspondants mécénat.

Les correspondants mécénat des services déconcentrés facilitent le mécénat de proximité. Ils développent les relations avec les responsables du mécénat des diverses structures existantes sur leur territoire de compétence.

Grâce à leur connaissance des acteurs du développement durable, ils favorisent leur mise en contact.

La mission mécénat et le réseau de correspondants représentent la mise en commun de connaissances et de compétences spécifiques pour aider les différents partenaires dans leurs projets de mécénat.

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DRIEA : Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France

DRIEE : Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France

Les outils d'accompagnement mis à la disposition des entreprises et des porteurs de projet

Le dispositif Internet pour le mécénat sur le site du ministère du Développement durable

Un dispositif Internet dédié au « Mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable » a été mis en ligne sur le site du ministère. En quelques mois, il est devenu une véritable plate-forme d'échanges en mettant à disposition des acteurs du mécénat des éléments d'information indispensables pour mener à bien des opérations d'intérêt général mais aussi en leur offrant une vitrine des meilleures pratiques en la matière.

Cet outil présente 8 rubriques :

- Actualités et événements
- Les projets en recherche de mécénat
- La mission mécénat d'entreprise pour le développement durable
- Le mécénat
- La législation
- Les contacts et réseaux
- Documentation
- Trophées du mécénat 2010

Ce dispositif Internet est accessible :

soit par le site Internet du ministère à partir de l'onglet « associations » ou de l'onglet « professionnels »

soit directement par l'alias www.mecanat.developpement-durable.gouv.fr

Le guide pratique juridique et fiscal du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

Soucieux de rapprocher le monde de l'entreprise de celui de l'environnement, le ministère a souhaité mettre à la disposition des entreprises mais aussi des porteurs de projets d'intérêt général liés au développement durable, un guide juridique et fiscal le plus complet possible sur le mécénat environnemental.

Cette forme de partenariat offre aujourd'hui aux entreprises la possibilité de s'impliquer librement dans des actions souvent innovantes pour préserver et mettre en valeur notre environnement dans toutes ses composantes.

Ce guide rassemble à l'attention des entreprises et des porteurs de projets tous les éléments pour envisager une politique appropriée de mécénat, développer ou adapter une stratégie et ainsi construire des relations partenariales fortes et sûres dans un domaine en pleine évolution et riche de perspectives.

Ce guide donne aux entreprises et aux porteurs de projets les clefs pour comprendre les mécanismes du mécénat. Il vise à répondre aux principales questions que chaque entreprise et chaque porteur de projet est amené à se poser et, par des focus sur des points particuliers, il apporte un éclairage spécifique. Ce guide est téléchargeable sur le dispositif internet.

La formation au mécénat en partenariat avec l'IFORE

Une collaboration qui débute en 2010

En janvier 2010, la mission mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable du CGDD du MEDDTL s'est rapprochée de l'IFORE afin d'organiser le parcours de formation du réseau des correspondants mécénat dans les DREAL.

Un parcours de formation sur le mécénat environnemental

Les deux formations (durée : 2 X 1 jour) visaient, dans un premier temps, à donner les bases du mécénat y compris l'aspect juridique et fiscal ; les clés de compréhension du fonctionnement d'un partenariat de mécénat et la connaissance des enjeux d'un partenariat pour l'entreprise dans le domaine de l'environnement. Dans un second temps, des compléments et approfondissements des thématiques développées lors de la séance précédente ont été proposés.

Début 2011, une troisième journée de formation a permis d'approfondir les thématiques développées lors des séances précédentes à travers des témoignages, des exercices pratiques et des échanges entre participants et intervenants. Elle proposait de mutualiser les expériences et les compétences, d'analyser les projets des participants aux 1^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable 2010, et d'échanger avec les acteurs d'un projet de partenariat innovant association-entreprise (LPO/CEMEX).

La production d'un film sur une expérience de mécénat environnemental en 2011

L'IFORE avec la mission mécénat a produit un film pédagogique illustrant les différentes composantes du mécénat environnemental afin de concourir à l'essor de ce type de mécénat en France. Diffusé gratuitement, il s'adresse aux correspondants mécénat dans les DREAL et dans les établissements publics, aux organismes gestionnaires d'espaces naturels, aux associations porteuses de projet en recherche de partenaires, aux entreprises mécènes ou susceptibles de le devenir.

Le film (durée 15'33) réalisé avec le CETE de Lyon présente un partenariat de mécénat entre la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et l'entreprise CEMEX qui concerne la sauvegarde et l'amélioration de la richesse biologique des Marais de l'Ouest. Ce projet a participé aux 1^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable (catégorie Biodiversité). Le film diffusé aux correspondants mécénat du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) s'est poursuivi par un échange avec les participants du projet.

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL AU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

MAI
2010

Références

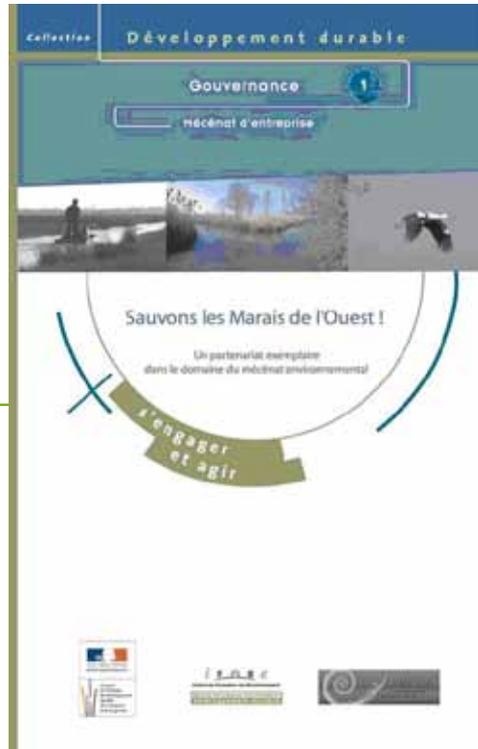
Mécénat d'entreprise pour
l'environnement et le
développement durable
Guide pratique juridique et fiscal



Délégation au développement durable
www.developpement-durable.gouv.fr

Recours, initiative, talent et savoir
Energie client Développement durable
Promotion des risques Innovation, transport & mer

Présent
pour
l'avenir





Les Trophées du **mécénat**
d'entreprise
pour l'environnement
et le développement
durable 2010



Pour la première fois, en 2010, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a proposé aux entreprises et aux porteurs de projets d'intérêt général de participer aux « 1^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable ». Ce concours a pour objectifs de valoriser les partenariats innovants dans le domaine du mécénat environnemental et de promouvoir la démarche des entreprises en faveur du développement durable. Il est de nature « honorifique » et aucune récompense monétaire n'est attribuée.

L'ensemble des informations sur ces « Trophées du mécénat d'entreprise pour le développement durable » est disponible sur le dispositif internet de la mission mécénat :

www.mecenat.developpement-durable.gouv.fr

Le concours

Le concours était ouvert à tous les couples Entreprise/Porteur de projet qui ont mis en place une stratégie de mécénat et développé en commun un ou des projet(s) éligibles au mécénat et validés par une convention.

Le projet présenté devait :

- soit avoir été achevé entre le 15 octobre 2009 et le 15 octobre 2010
- soit être en cours de réalisation durant cette même période

Les couples participants pouvaient présenter au maximum 2 projets dans différentes catégories.

Objectifs

Par l'organisation de ces Trophées, le ministère du développement durable souhaite encourager les entreprises à s'investir dans des actions de mécénat auprès des divers porteurs de projet tant au niveau local que national.

Ces Trophées permettent :

- de valoriser des actions exemplaires de mécénat dans le champ large du développement durable
- de faire connaître les nombreuses possibilités qu'offre le mécénat
- de développer les bonnes pratiques
- de favoriser les échanges entre les acteurs
- de concourir à l'essor du mécénat en France

Les catégories de prix

- Biodiversité
- Milieux marins
- Environnement/Solidarité
- Nature et Handicap
- Mécénat de compétences
- Éducation et Formation

Le jury

Le jury ou comité de sélection était composé de représentants :

- du MEDDTL et de ses services déconcentrés,
- d'organismes professionnels (ADMICAL, EPE, ACFCI, IMS)
- d'autres ministères

Il était chargé d'apprécier la qualité des dossiers et d'établir un palmarès. Il s'est réuni à 2 reprises le 27 octobre et le 24 novembre 2010.

Composition du jury (par ordre alphabétique)

M. Philippe APPRIOU, chargé de mission stratégique, responsable de la mission mécénat d'entreprise, MEDDTL (Président du jury)

M^{me} Geneviève BESSE, chargée de mission stratégique Aspects sociaux, MEDDTL

M^{me} Sandie CHAMBARET, chef de projet développement durable des entreprises, DRIEE Île-de-France

M. Daniel DENNINGER, chargé de mission « promotion du développement durable », DREAL Bourgogne

M^{me} Béatrice GENOUX, chargée de mission au Cabinet du Président, ACFCI

M^{me} Marie-Christine GÉRAND, chargée de mission, mission mécénat, Ministère de la Culture et de la Communication

M. Stéphane LAUCHER, responsable de la mission « partenariat et promotion du développement durable », DREAL Alsace

M^{me} Marion LEPROVOST, chargée de projets mécénat et partenariats solidaires, IMS Entreprendre pour la Cité

M^{me} Bénédicte MENANTEAU, déléguée générale, ADMICAL - Carrefour du mécénat d'entreprise

M. Christophe ROBERT, chef de projet développement des entreprises, DRIEE Île-de-France

M^{me} Claire TUTENUIT, délégué général, Entreprises pour l'Environnement

M^{me} Christine WEILL, chef du département campagnes et événementiel, DICOM/MEDDTL

En raison de la forte implication des acteurs et de la qualité des dossiers, le jury a décidé d'attribuer une Mention et deux Prix spéciaux complémentaires :

- le Prix spécial du jury pour une entreprise ou fondation d'entreprise
- le Prix spécial du jury pour un porteur de projet
- la Mention spéciale du jury

La liste des projets présentés aux Trophées

42 dossiers ont été soumis à l'appréciation du jury dans les 6 catégories proposées. Les projets lauréats sont mentionnés en gras. Ils sont détaillés dans les pages suivantes.

Catégorie « Biodiversité »

- Renforcement du dernier noyau de population de Cistude d'Europe de la Moyenne-Garonne (Fondation Bristol-Myers Squibb - Laboratoire pharmaceutique UPSA site d'Agen47 - Sepanlog)
- Quand le virtuel permet de protéger concrètement la nature (Holcim - Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais)
- Pullman is Bee Friendly (Hôtels Pullman France - Groupe Accor - Association Bee my Friends - Oniris)
- Appel à projet : les champs de biodiversité (Lu de la société Kraft Foods France - FRB)
- Sauvons les Marais de l'Ouest ! (Cemex France Services - LPO)
- Protéger la faune de Camargue : favoriser la reproduction des flamants roses et la croissance des espèces de poissons menacées (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Parc naturel régional de Camargue)
- Un partenariat pour protéger l'exceptionnel patrimoine naturel des îles Éparses (Fondation d'entreprise Veolia Environnement -TAAF)
- **La réintroduction du lamantin des Antilles dans la Baie du Grand Cul-de-Sac marin, Guadeloupe (Sita Espérance - Parc national de Guadeloupe)**
- Les mesures en faveur de la biodiversité ordinaire dans les grands projets d'infrastructures (DTP Terrassement - Bouygues Construction - Noé Conservation)

Catégorie « Milieux marins »

- L'expédition Tara Oceans : étude des écosystèmes océaniques méconnus et nécessaires à la vie sur terre (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Fonds Tara)
- **Création d'une éclosérie polyvalente sur l'île des Embiez (Caisse d'Épargne Côte d'Azur - Institut Océanographique Paul Ricard)**

Catégorie « Environnement/Solidarité »

- Programme Solid'Air (Transavia France - Association les petits débrouillards)
- Construction de 1000 bâtiments solaires passifs dans l'Himalaya indien (Gaz et Électricité de Grenoble - Legallais Bouchard - Geres)
- Gestion durable de la biomasse et diffusion d'équipements énergétiques performants au Maroc (Poweo - Macif - Geres)
- Projet PHAVA au Burkina-Faso (Société Générale - Geres)
- L'insertion professionnelle au service de la restauration des zones humides (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Arema)
- Réfection de l'école Matar Nouaceur au Maroc (Fondation d'entreprise Naturex - Association Enfance Maghreb Avenir)
- Programme holistique de conservation des forêts à Madagascar (Air France - Fondation Goodplanet)
- Les Médiaterre : 100 jeunes en service civique font rimer écologie avec économies (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Unis-cité)

- **Création de 13 logements passerelles avec accompagnement des locataires (Fondation d'entreprise Eiffage - Solidarités Nouvelles pour le Logement)**
- La forêt de l'avenir (Crédit Agricole Nord de France - ONF)
- Gestion durable et participative des ressources naturelles de l'île de Pâques (Airbus SAS - ONF)

Catégorie « Nature et Handicap »

- **Favoriser l'accès de tous les publics en forêt (Fondation d'entreprise Gecina - ONF)**
- La nature en partage : les parcs nationaux accessibles à tous (GMF - Parcs nationaux de France)

Catégorie « Mécénat de compétences »

- Restauration de l'environnement paysager traditionnel des fermes de la Moyenne-Garonne (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Sepanlog)
- Plate-forme de services innovants pour favoriser l'écolovontariat (Logica - Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme)
- **Programme de sauvegarde du Milan royal dans le Massif Central (Société des Eaux de Volvic - LPO)**
- Sauvegarde du premier noyau de stérne pierregarin en Aquitaine (Société Roussille - Sepanlog)
- Magazine « le petit pont de l'Arc » (Pigmento - Art'Ere)
- Restauration du dôme de la Roseraie du Val de Marne (SCREG Île-de-France/Normandie - Conseil général du Val de Marne)
- Première station de recherche « zéro émission » de CO2 Princess Elisabeth (Fondation d'entreprise GDF SUEZ - International Polar Foundation)
- Princess Elisabeth, station polaire « zéro émission » (Schneider Electric - International Polar Foundation)
- Le partenariat ENEA-GERES pour l'accès à l'énergie (Enea Consulting - Geres)
- Le reboisement du Nord-Pas-de-Calais à travers la participation citoyenne (Pochecho - Pochecho Canopée Reforestation)

Catégorie « Éducation et Formation »

- Challenge Green TIC Campus (SFR - Fondaterra)
- Création d'un pôle muséographique animalier en zone rurale (Banque Populaire Occitane - Sepanlog)
- « Beau diversité » : carnets des Réserves Naturelles de France (Fondation d'entreprise Gecina - Réserves naturelle de France)
- Centre de formation aux jardins et paysages méditerranéens au domaine du Rayol (Fondation d'entreprise Gecina - Conservatoire du littoral)
- **Kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral (Fondation Procter & Gamble pour la protection du littoral - Conservatoire du littoral)**
- Stopper la perte de la biodiversité (Sharp - Ariena)
- Éducation à l'environnement sur les sites Nestlé Waters France (Nestlé Waters France - Réseau école et nature)
- Atelier pédagogique « dans les coulisses d'un Grand Site » (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Réseau des Grands Sites de France)



Cabinet de la ministre

Paris, le jeudi 31 mars 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise des 1^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

En 5 ans à peine, le budget du mécénat environnemental en France a plus que quadruplé. Il atteint aujourd'hui 220 millions d'euros, soit 11% du mécénat global. Alors que le Grenelle de l'Environnement a généré une prise de conscience de l'importance cruciale de l'implication de tous les acteurs, le mécénat est un outil adapté aux entreprises pour leur permettre d'agir pour le développement durable. C'est pourquoi, Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a engagé une politique volontariste dès 2007, lorsqu'elle était secrétaire d'État à l'Écologie. La création d'une mission mécénat, chargée de faciliter les actions entre entreprises et porteurs de projets fut un premier pas. Aujourd'hui, la cérémonie de remise des 1ers Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable met en avant les projets les plus exemplaires.

Le mécénat a pour objectif de créer des partenariats entre le monde de l'entreprise et les porteurs de projets environnementaux, autour d'actions innovantes tant au niveau local que national. Ces trophées récompensent le tandem entreprises/porteurs de projets -associations, ONG, collectivités territoriales, établissements publics- ayant financé des initiatives remarquables dans 6 catégories : biodiversité, mécénat de compétence, milieu marin, éducation et formation, nature et handicap, et environnement/solidarité.

Avec 42 dossiers reçus, cette première édition est un véritable succès. Devant l'afflux de candidatures intéressantes, le Jury a même décidé d'attribuer une mention et deux prix spéciaux supplémentaires. La réintroduction du lamantin des Antilles en Guadeloupe, l'élaboration d'un kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral, ou encore la création de logements passerelles, sont autant de réalisations primées. Grandes entreprises ou PME, le mécénat permet à toutes de s'impliquer dans la protection de l'environnement.

« Le succès de ces Trophées témoigne une fois de plus de la prise de conscience par les entreprises de l'indissociabilité de la croissance économique et du développement durable. Aujourd'hui, alors que 86 %* des entreprises estiment que le développement durable contribue à améliorer leur compétitivité, je souhaite que ces trophées donnent de l'élan à la concrétisation de nouveaux projets » avait rappelé Nathalie Kosciusko-Morizet.

Pour plus d'informations sur les «Trophées du mécénat d'entreprise pour le développement durable» : www.mecnat.developpement-durable.gouv.fr

* Etude TNS/Sofres mars 2010.

Contacts presse :

Anne Dorsemoine 01 40 81 72 36
Aurore Longuet 01 40 81 31 39

Hôtel de Roquette - 246, Boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr

Les lauréats des 1^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable

catégorie	projet	entreprise/fondation d'entreprise	porteur de projet
Biodiversité	Projet de réintroduction du lamantin des Antilles dans la baie du Grand Cul-de-sac marin (Guadeloupe)	SITA Espérance M ^{me} Sophie BROUILLET Chef de projet sophie.brouillet@sita.fr	Parc national de Guadeloupe M. Denis GIROU Directeur denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr
Milieux marins	Création d'une écloserie polyvalente sur l'île des Embiez (Provence-Alpes-Côte d'Azur)	Caisse d'Épargne Côte d'Azur M. Jean-Jacques BELTRAMO Responsable de la Communication Institutionnelle et de l'Intérêt Général jean-jacques.beltramo@cecaz.caisse-epargne.fr	Institut Océanographique Paul Ricard M. Yvan MARTIN Directeur de recherche ymartin@institut-paul-ricard.org
Environnement Solidarité	Création de 13 logements passerelles avec accompagnement des locataires (Île-de-France)	Fondation d'entreprise Eiffage M. Xavier LANTHIEZ Délégué général de la Fondation xavier.lanthiez@eiffage.com	Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) M. Éric AMIEUX Directeur amieux.snl@gmail.com
Nature et Handicap	Favoriser l'accès de tous les publics en forêt : un pont vers la forêt un sentier pour tous en forêt domaniale de Meudon (Île-de-France)	Fondation d'entreprise Gecina M. Jérôme SCHREIBER Délégué général geromeschreiber@gecina.fr	Office national des forêts (ONF) M. Sébastien GENDRY Responsable mécénat sebastien.gendry@onf.fr
Mécénat de compétences	Programme de sauvegarde du Milan royal dans le Massif Central, espèce emblématique et menacée au niveau mondial (Auvergne)	Société des Eaux de Volvic M ^{me} Jocelyne STEVANI Directrice des Relations Extérieures Danone Eaux France jocelyne.stevani@danone.com	Ligue de Protection des Oiseaux Auvergne (LPO) M. Thierry DUTERTRE Directeur du pôle Communication et Partenariat thierry.dutertre@lpo.fr
Éducation et Formation	Kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral à l'attention des collégiés et des écoles primaires (France)	Fondation Procter & Gamble France pour la protection du littoral M ^{me} Ségolène MOREAU Secrétaire générale de la Fondation P&G Protection Littoral moreau.se@pg.com	Conservatoire du littoral M ^{me} Anne KONITZ Déléguée à la communication et au mécénat a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr

Mention et Prix spéciaux

	Lauréat	Contact
Prix spécial du jury pour une entreprise ou fondation d'entreprise	Fondation d'entreprise Veolia Environnement	M. Thierry VANDELDELDE Délégué général Fondation d'entreprise Veolia Environnement thierry.vandevelde@veolia.com
Prix spécial du jury pour un porteur de projet	GERES (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités)	M ^{me} Caroline PIERRET Chargée de communication GERES c.pierret@geres.eu
Mention spéciale du jury	SEPANLOG (Association gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'étang de la Mazière)	M. Alain DAL MOLIN Secrétaire général SEPANLOG m.maziere.adm@orange.fr

Détails des Prix spéciaux

Prix spécial du jury pour une entreprise ou fondation d'entreprise	Catégorie et projet
Fondation d'entreprise Veolia Environnement	Biodiversité Protéger la faune de Camargue : favoriser la reproduction des flamants roses et la croissance des espèces de poissons menacés (Provence-Alpes-Côte d'Azur) avec le Parc naturel régional de Camargue Préservation de la biodiversité des Îles Éparses (Outremer) avec Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
	Milieux marins L'expédition Tara Océans : étude des écosystèmes océaniques méconnus et nécessaires à la vie sur terre (International) avec Fonds Tara
	Environnement/Solidarité L'insertion professionnelle au service de la restauration des zones humides (Picardie) avec AREMA (Association pour la Restauration et l'Entretien des Milieux Aquatiques) Les Méditerranée : 100 jeunes en service civique font rimer écologie et économie (Île-de-France, Nord Pas-de-Calais) avec Unis-Cité
	Mécénat de compétences Restauration de l'environnement paysager traditionnel des fermes de la Moyenne-Garonne (Aquitaine) avec SEPANLOG (Association gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'étang de la Mazière)
	Éducation et Formation Atelier pédagogique « dans les coulisses d'un Grand Site » avec le Réseau des Grands Sites de France (RGSF)

Prix spécial du jury pour un porteur de projet	Catégorie et projet
<p>GERES (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités)</p>	<p>Environnement/Solidarité « 1000 bâtiments solaires passifs », Ladakh, Himalaya Indien (Inde) avec Legallais Bouchard et Gaz Électricité de Grenoble</p>
	<p>Gestion durable de la biomasse énergie et diffusion d'équipements performants (Maroc) avec Poweo et Macif</p>
	<p>PHAVA (Pharmacopée Valorisée) (Burkina Faso) avec la Société Générale</p>
	<p>Mécénat de compétences Partenariat de mécénat de compétences ENEA Consulting / GERES (International + France) avec ENEA Consulting</p>

Mention spéciale du jury	Catégorie et projet
<p>SEPANLOG (Association gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'étang de la Mazière)</p>	<p>Biodiversité Renforcement du dernier noyau de Cistude d'Europe de la Moyenne-Garonne (Aquitaine) avec Fondation Bristol-Myers Squibb / Site UPSA Agen</p>
	<p>Mécénat de compétences Restauration de l'environnement paysager traditionnel des fermes de la Moyenne-Garonne (Aquitaine) avec Fondation d'Entreprise Veolia Environnement Comment conduire l'exploitation d'une carrière en lit majeur dans le respect de la biodiversité ? « Sauvegarde du premier noyau de Sterne pierregarin en Aquitaine » (Aquitaine) avec Société Roussille</p>
	<p>Éducation et Formation Création d'un pôle muséographique animalier en zone rurale (Aquitaine) avec Banque Populaire Occitane (BPO)</p>

La remise des 1^{er} Trophées du mécénat

La cérémonie de remise des Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable, s'est tenue le jeudi 31 mars 2010, à l'Hôtel de Roquelaure à Paris, en présence de très nombreux acteurs du mécénat environnemental.



Les 1^{ers} Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable



Hôtel de Roquelaure



Remise des Trophées



*M^{me} Michèle PAPPALARDO, Commissaire générale
au Développement durable (2008-2011)*



*M^{me} Bénédicte MENANTEAU,
Déléguée générale de l'Admical*



*Trophées de la catégorie « Biodiversité »
De gauche à droite : M. Max LOUIS, Président du Conseil
scientifique du Parc National de Guadeloupe et M. Olivier DUFAUX,
Président de la SITA Espérance - Projet de réintroduction du
Lamantin des Antilles en Guadeloupe*



*Trophées de la catégorie « Milieux marins »
De gauche à droite : M. Jean-Yves THIBULT, Vice-Président
du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne
Côte d'Azur et M^{me} Patricia RICARD, Présidente de l'Institut
Océanographique Paul Ricard - Projet de création d'une éclosierie
polyvalente sur l'Île des Embiez*



*Trophées de la catégorie « Environnement/Solidarité »
De gauche à droite : M. Étienne PRIMARD, Fondateur de Solidarités Nouvelles pour le Logement, M. Jean CARRÉ, Président de la Fondation Eiffage et M. Marc BOULANGER, Directeur de Solidarités Nouvelles pour le Logement - Projet de création de 13 logements passerelles avec accompagnement des locataires*



*Trophées de la catégorie « Nature et Handicap »
De gauche à droite : M. Jérôme SCHREIBER, Administrateur de la Fondation Gecina et M. Olivier JAMES, Directeur de l'Agence Interdépartementale de l'ONF à Versailles - Projet « favoriser l'accès de tous les publics en forêt domaniale de Meudon »*



*Trophées de la catégorie « Mécénat de compétences »
De gauche à droite : M. Stéphane COUSTE, Directeur de l'usine de Volvic, M. Jean Christophe GIGAULT, Directeur de la LPO Auvergne, M^{me} Véronique PENCHIENATI, Directrice générale de Danone Eaux France et M. Thierry DUTERTRE, Directeur du pôle communication de la LPO France - Projet de « Programme de sauvegarde du Milan royal dans le Massif Central »*



*Trophées de la catégorie « Éducation et Formation »
De gauche à droite : M^{me} Marie-Laure VAGANAY, Directrice des relations extérieures de Procter & Gamble et Administratrice de la Fondation Procter & Gamble pour la protection du littoral et M^{me} Anne KONITZ, Déléguée à la communication et au mécénat du Conservatoire du littoral - Projet de « Kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral »*



Le Prix spécial du jury pour une entreprise ou fondation d'entreprise est attribué à la Fondation d'entreprise Veolia Environnement

De gauche à droite : le docteur Claude BACHELARD pour les Terres australes et antarctiques françaises, M. Romain TROUBLÉ, Secrétaire général de Tara Expéditions, M. Thierry VANDELVEDE, Délégué général de la Fondation d'entreprise Veolia Environnement, M. Alain DAL MOLIN, secrétaire général de la Sepanlog, M. Manuel POMAR, responsable des partenariats privés à Unis-Cité et Mme Anne VOURC'H, Directeur du Réseau des Grands Sites de France

Le Prix spécial du jury pour un porteur de projet est attribué à GERES



De gauche à droite : M. Ivan ROUSSIN, Directeur de la communication de Poweo, M^{me} Hélène SCHNEIDER, Responsable produits et actions solidarité énergie de Gaz Électricité de Grenoble, M^{me} Marie-Noëlle REBOULET, Déléguée générale de la Fondation Poweo, M. Antoine MARTIN-CHAVE, Responsable communication et financement du GERES, M^{me} Clémence RICHEUX, Chargée de la communication et du partenariat du GERES, M. Olivier GENTIER, Responsable vente de la Société Générale, M^{me} Caroline SOLIGO, Responsable marketing de la Société générale, M. Brice TERDJMAN, Directeur général d'Enea Consulting, M. Emmanuel SOULIAS, Directeur de la Responsabilité Sociale et de l'Environnement à la Macif et M^{me} Virginie BACHLER, Chargée de mission à la Fondation Macif, Représentant Macifilia



La Mention spéciale du jury est attribuée à la Sepanlog (Association gestionnaire de la réserve naturelle de l'étang de la Mazière)

De gauche à droite : M. Alain DAL MOLIN, Secrétaire général de la Sepanlog, M. Jean-Pierre BRACQUEMART, Vice-Président des opérations industrielles d'Agen de Bristol-Myers Squibb - Upsa, M. Patrick CHRETIENNE, Directeur Environnement, Hygiène et Sécurité de Bristol-Myers Squibb - Upsa Agen, M. Axel FLEURIET, Chef d'agence carrières et matériaux de la société Roussille, M. Thierry VANDELVEDE, Délégué général de la Fondation d'entreprise Veolia Environnement, M. François Roger LAURENS, Directeur du Groupe Lot-et-Garonne Sud de la Banque Populaire Occitane, M. Jacques POUJADE, le parrain de ce projet à la Fondation d'entreprise Veolia Environnement et M^{me} Anne COUVEZ, Chef de la mission partenariats et promotion du développement durable, Correspondante mécénat à la DREAL Aquitaine

Biodiversité

Milieux marins

Environnement
Solidarité

Nature et Handicap



Mécénat de
compétences

Éducation et
Formation



Les fiches de présentation des projets

- Renforcement du dernier noyau de population de Cistude d'Europe de la Moyenne-Garonne (Fondation Bristol-Myers Squibb - Laboratoire pharmaceutique UPSA site d'Agen47 - Sepanlog)
- Quand le virtuel permet de protéger concrètement la nature (Holcim - Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais)
- Pullman is Bee Friendly (Hôtels Pullman France - Groupe Accor - Association Bee my Friends - Oniris)
- Appel à projet : les champs de biodiversité (Lu de la société Kraft Foods France - FRB)
- Sauvons les Marais de l'Ouest ! (Cemex France Services - LPO)
- Protéger la faune de Camargue : favoriser la reproduction des flamants roses et la croissance des espèces de poissons menacées (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Parc naturel régional de Camargue)
- Un partenariat pour protéger l'exceptionnel patrimoine naturel des îles Éparses (Fondation d'entreprise Veolia Environnement -TAAF)
- **La réintroduction du lamantin des Antilles dans la Baie du Grand Cul-de-Sac marin, Guadeloupe (Sita Espérance - Parc national de Guadeloupe)***
- Les mesures en faveur de la biodiversité ordinaire dans les grands projets d'infrastructures (DTP Terrassement - Bouygues Construction - Noé Conservation)

* Lauréats de la catégorie



« Renforcement du dernier noyau de population de Cistude d'Europe
de la Moyenne-Garonne »

SEPANLOG / Bristol-Myers Squibb – Site UPSA d'Agen

Le projet de renforcement de la population de Cistude d'Europe a dû passer par une phase préliminaire d'inventaire à la fois quantitatif et qualitatif afin d'avoir une vue, la plus exacte possible de la population fréquentant la réserve naturelle.

Dans un premier temps, l'effort a porté sur la détermination exacte de la population relique fréquentant la réserve naturelle; l'ensemble du matériel nécessaire à la réalisation de cette phase ayant été financé par B-M.S, Site UPSA d'Agen.

Dès le mois d'avril, une opération de capture est lancée, dans le cadre du plan de suivi scientifique, avec marquage et équipement des femelles au moyen d'émetteurs permettant leur localisation en permanence. Chacune de ces localisations se trouve ensuite reportée sur une base de données directement intégrée au S.I.G (Système d'Information Géoréférencées) de la réserve naturelle ce qui permet de cartographier l'ensemble des déplacements des tortues donc de déterminer avec précision leur territoire et les impératifs vitaux qui y sont associés.

En mai/juin, le suivi porte sur la localisation des zones et des puits de pontes où sont déposés les œufs ce qui permet, le cas échéant de les sécuriser. La récupération de ces œufs devient effective, dans le cas de pontes au sein de zones à risques, de façon à accroître le succès de la reproduction en ayant recours à l'incubation artificielle dans des couveuses spécialement réglées (la température détermine chez cette espèce le sexe des individus). Par la suite, les émergents seront élevés en semi captivités durant trois années avant de découvrir le marais de la Mazière.

Le Plan de renforcement, validé par le CNPN, de type quinquennal prévoyait une population passant d'une douzaine d'individus (2004) à 150/200 individus en 2010. **Cet objectif a non seulement été atteint mais dépassé**, l'opération se soldant par un très grand succès (contrôles de cistudes 3 ans après leur mise en liberté dans une proportion, *a minima* - tous les individus n'étant pas capturés- de 75%)

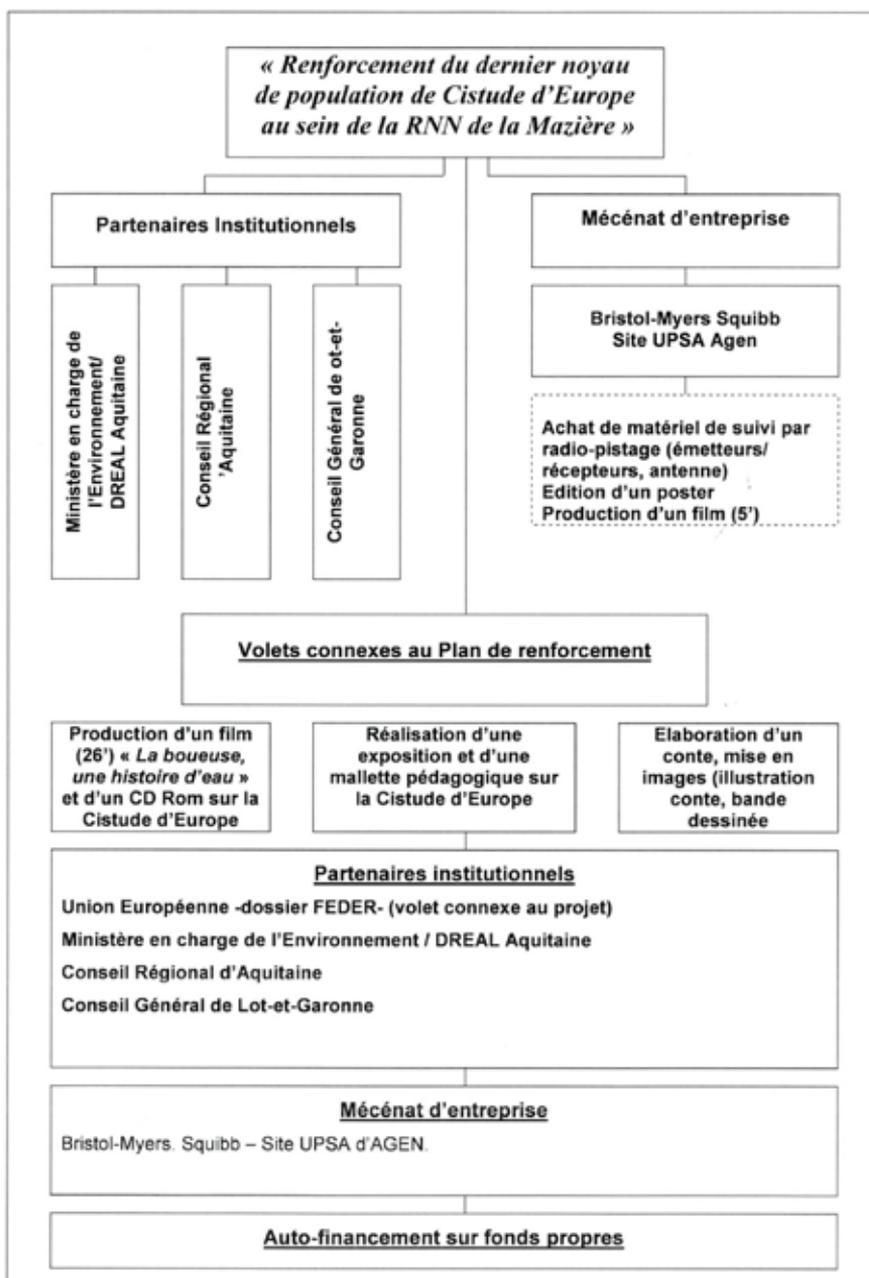
DES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

Des actions d'accompagnement ont été lancées dès le mois de mars 2005, tout spécialement en direction des scolaires, un concours de posters leur étant proposé avec de nombreux prix en espèces ou en nature (films vidéo, livres, coupes, visites de la réserve naturelle gratuite avec déplacements offerts par le Conseil Général ...).

Un concours photos est actuellement en cours de finalisation avec pour thème unique « **Cistude, dis-moi qui es-tu** ».

Il y a, enfin, l'édition d'un poster de la série « **Mazière Vivante** », réalisé et édité par B-M.S à partir d'une photographie de Laurent JOUBERT consacré à la Cistude d'Europe, dans un but de sensibilisation.

Enfin, dans le cadre d'un dossier FEDER, un volet connexe à cette opération a été élaboré afin de financer un certain nombre d'actions touchant à la communication (film de 26', CR Rom interactif, plan de communication avec émissions sur TF1, France 3 national et régional comme de très nombreux articles dans la presse quotidienne régionale ou spécialisée, à l'animation (scolaires et enfants de CLSH) ou à l'information du grand public.





Une idée ambitieuse

Préserver, développer voire recréer une trame verte et bleue entre les cimenteries de Dannes et de Lumbres, voilà un défi à la mesure des enjeux présents sur ce territoire. En effet, sur la trentaine de kilomètres séparant les deux implantations se concentre un patrimoine naturel parmi les plus riches du Nord Pas-de-Calais. Les deux usines se situent aux deux extrémités de la cuesta sud du Boulonnais. Cette entité géomorphologique abrite, aujourd'hui de manière relictuelle, une série discontinue de coteaux calcaires, milieux naturels remarquables s'il en est. Ces espaces, considérés comme menacés de disparition en Europe, abritent une flore, une fonge et une faune spécifiques.

A titre d'exemple ce secteur est concerné par : la seule population de *Braya couchée* (*Sisymbrium supinum*) connue dans le Nord Pas-de-Calais, une espèce végétale rare et menacée en Europe, les principales populations régionales de Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), papillon en voie de disparition en Europe, des types de végétation considérés comme endémiques.



Et 'con-craie-tement' ?

Plusieurs axes de travail ont été définis autour de thématiques liés à la connaissance, la protection, la gestion conservatoire et la valorisation du patrimoine naturel.

CONNAÎTRE

De nombreuses lacunes de connaissance existent encore sur le fonctionnement des écosystèmes à l'échelle concernée par le projet. L'efficacité des mesures de préservation et de gestion passe par le développement de la connaissance sur les éléments constitutifs de la Trame verte et bleue.

C'est pourquoi il est envisagé de mettre en œuvre un ensemble d'études opérationnelles basées sur des protocoles scientifiques rigoureux avec notamment :

- l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions sur les espèces patrimoniales présentes ;
- l'amélioration de la connaissance du fonctionnement des écosystèmes par des inventaires spécifiques sur des groupes taxonomiques peu connus ou mal étudiés sur le secteur concerné, tels que par exemple certains groupes d'insectes (fourmis, coléoptères...), les araignées, les mollusques... ;
- l'évaluation de la fonctionnalité de la Trame verte des coteaux pour certaines espèces menacées, contribuant à mieux définir les priorités d'actions en termes de conservation in situ, de stratégie de protection de sites, etc.

Ce volet s'appuie sur des fondements scientifiques et la participation d'experts reconnue en la matière au travers de structures associatives ou universitaires.

PROTÉGER

La constitution de cette Trame verte et bleue passe par la protection d'un certain nombre de sites qui constituent des « coeurs de nature » indispensables au maintien de nombreuses espèces. Un certain nombre d'entre eux bénéficient déjà de mesures de protection : Réserve Naturelle Nationale de la grotte et des pelouses d'Acquin-Westbécourt et des coteaux de Wavrans-sur-l'Aa, Réserve Naturelle Régionale des Coteaux de Dannes-Camiers, Réserve Naturelle Régionale du Molinet, Mont Pelé et Mont Hulain...

Au-delà, un plan d'action visant à préserver d'autres sites est prévu.

Plusieurs axes sont envisagés :

- développer la maîtrise foncière sur une dizaine de sites (dans le cadre d'un partenariat avec la SAFER et le PNR Caps et Marais d'Opale). Cette acquisition permet de préserver durablement les espaces naturels concernés ;
- développer des actions visant à préserver les terrains communaux présents sur le territoire concerné.

GÉRER DURABLEMENT

La gestion conservatoire des cœurs de nature protégés est prévue dans le cadre des plans de gestion écologique élaborés sur ces sites. Des contrats Natura 2000 existent également sur certaines parcelles.

La gestion de ces espaces se base sur deux fondements :

- un partenariat avec la profession agricole : la gestion conservatoire des coteaux qui constituent l'ossature de la Trame verte et bleue de cette zone passe par la mise en place de pratiques agropastorales adaptées. A titre d'exemple, plusieurs sites font l'objet d'un pâturage avec des troupeaux de moutons boulonnais. Trouver les conditions pour maintenir une activité agricole et s'appuyer sur des partenariats avec des éleveurs locaux est fondamental pour assurer la gestion à long terme de ces sites.
- un partenariat avec le monde de l'insertion : un certain nombre d'opérations de gestion sont confiées à des structures d'insertion. La préservation du patrimoine naturel devient alors un outil permettant à des publics en difficulté de se réinsérer tout en concourant à des projets d'intérêt général.

VALORISER ET RAYONNER

Travailler sans sensibiliser, informer, communiquer fragiliserait la pérennité d'un tel projet. Il est important de développer le porter à connaissance des études réalisées et de sensibiliser petits et grands à cette thématique.

Cela peut prendre plusieurs formes :

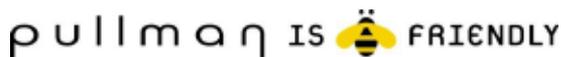
- réalisation de documents pédagogiques issus des études réalisées ;
- mise en place de programmes pédagogiques pour les écoles ;
- développement d'animations pour le grand public ;
- réflexion pour la mise en place de sentiers avec pôles de découverte liés plus spécifiquement à la craie, pourquoi ne pas créer la notion de «Chemins de la craie» pour valoriser le patrimoine naturel (coteaux), les cimenteries (visite des usines), le monde agricole en lien avec les sites (ferme, mouton boulonnais), le patrimoine géologique, le patrimoine bâti (pierres blanches)... Le bâtiment de l'usine de Dannes peut aussi servir dans ce cadre (maison de la Réserve, maison de la craie...). De là découle la mise en place d'une signalétique voire l'édition d'un document type topoguide ;
- profiter de ce projet pour élargir à des notions de gestion différenciée (adaptation de la gestion conservatoire au contexte urbain stricto sensu) que ce soit vers les communes (mise en place de plans de gestion différenciée) ou les particuliers (un jardin au naturel). Plusieurs communes ont d'ores et déjà mis en place ce type de gestion (communes de Sailly-sur-la-Lys, de Grande Synthe...).

Pour mener à bien ce projet Holcim apporte un soutien financier d'en moyenne 20 000 euros par an au Conservatoire des sites naturels et accompagne la démarche grâce à l'implication active de certains salariés.



Pullman, Bee my Friend et Oniris unissent leurs forces pour la protection des abeilles et la préservation de la biodiversité

Le 22 avril 2010, pour la journée de la terre et pour l'année internationale de la biodiversité, Pullman France confirme son engagement en faveur de la protection des abeilles et de la préservation de la biodiversité.



Dans le cadre d'une convention de mécénat, **Pullman France** apporte un concours financier de 100 000 euros au programme de recherche « **Abeille sentinelle de la santé des écosystèmes** » du Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes des Pays de la Loire (Oniris Nantes). L'association **Bee my Friend** est à l'origine de ce mécénat.

L'abeille est en danger, elle est menacée par de nombreux fléaux dont aucun n'est apparu à ce jour comme pouvant être la cause unique des phénomènes observés. **Le besoin de recherche est énorme** car la pathologie apicole est encore peu connue. Les budgets de la recherche apicole française semblent étalonnés sur le marché du miel et non pas sur la valeur du service de pollinisation.



Bee my Friend est une association qui œuvre pour la protection des abeilles et insectes pollinisateurs. Si « les pollueurs sont les payeurs », alors l'abeille devrait bénéficier d'un effort collectif pour assurer sa sauvegarde. Dans un contexte de financement autonome des universités, collecter des fonds pour soutenir la recherche apicole est un élément essentiel de la vocation de Bee my Friend.

Pullman is Bee Friendly : une opération de long terme en faveur d'une cause environnementale essentielle.

Cet appel à la solidarité a été parfaitement compris par **Pullman**. Les employés des hôtels ont su intégrer la préoccupation de l'abeille dans nombres de leurs activités quotidiennes. Les clients apprécient et votent en faveur de cette cause.

Abeille et biodiversité

L'abeille contribue à la pollinisation de 80 % des espèces végétales qui représentent un tiers de notre alimentation. Sans abeilles, oubliez les cerises, fraises, pois, tomates, amandes, ... **sans abeilles, la biodiversité ne serait qu'un vague souvenir.**

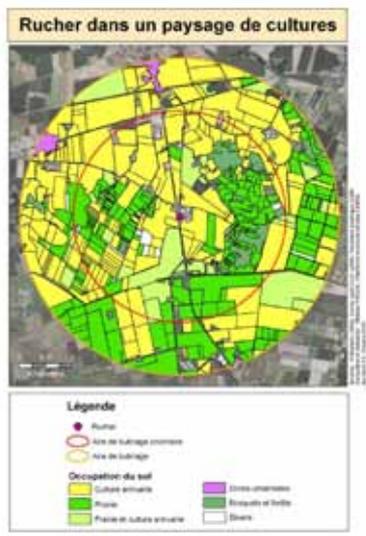
Le service public de pollinisation offert à l'agriculture européenne, par l'abeille et les insectes pollinisateurs, est estimé à 14 milliards d'euros annuels, ce qui doit représenter environ 20 fois la valeur du miel produit.



Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Ecosystèmes des Pays de la Loire

Piloté par **Oniris**, l'« Abeille sentinelle de la santé des écosystèmes » est un programme de recherche basé sur une observation de terrain minutieuse et sur la collaboration de nombreux chercheurs.

En chiffres, ce programme représente : 7 laboratoires, 18 ruchers partenaires, 915 évaluations de l'état des colonies, 36 audits sanitaires, 1242 enquêtes, 84 pesticides dosés en méthode multirésidus dans 479 échantillons, des métaux lourds dosés dans 398 échantillons, 21 Hydrocarbures Aromatiques dosés dans 126 échantillons, 24 pesticides dosés dans 85 échantillons de cires, 12 agents vivants pathogènes mis en évidence et quantifiés dans 347 échantillons d'abeilles d'intérieur, 272 analyses palynologiques, c'est aussi une base de données de 18 tables, 13249 traitements phytosanitaires sur 51000 hectares, 3030 parcelles et propriétés non traitées, 1158 produits phytosanitaires et semences enrobées, 319 molécules actives issues des produits phytosanitaires, 1655 traitements vétérinaires, 389 médicaments vétérinaires, 11 molécules actives issues des médicaments vétérinaires.



Les **résultats** se présenteront sous forme de cartes illustrant l'environnement auquel la ruche est soumise. Très attendus par les communautés scientifique et apicole, ils **seront publiés au début de l'année 2011**.

Pullman, un mécène pleinement engagé



L'action de Pullman va bien au-delà d'une simple contribution financière.

En positionnant l'abeille au cœur de la vie des hôtels, Pullman utilise tous les moyens disponibles pour sensibiliser ses clients. Pullman s'est engagé à verser un euro à la recherche apicole, pour chaque plat au miel servi dans le cadre de sa nouvelle offre de restauration. Une pause au miel agrmente les séminaires et plusieurs cadeaux sur le thème de l'abeille sont offerts.

Enfin Pullman contribuera à la publication des résultats de l'« Abeille sentinelle des écosystèmes ». **Rendez-vous est pris pour début 2011.**



Pullman France
Barbara de Manincor – 06 62 25 13 76
Chef de Projet Qualité et Développement Durable
barbara.demanincor@accor.com
www.pullmanhotels.com

Oniris Nantes
Pr. Monique L'Hostis – 02 40 68 76 97
Centre Vétérinaire de la faune sauvage et des écosystèmes des Pays de la Loire
monique.lhostis@oniris-nantes.fr
www.oniris-nantes.fr

Bee my Friend
Etienne Rosenstiehl – 06 80 67 32 75
Président
etienne.rosenstiehl@beemyfriend.org
www.beemyfriend.org





Les Champs de Biodiversité, l'appel à projets de LU pour la biodiversité

LU et la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité ont lancé pour la première fois, le 7 juillet 2009 « Les Champs de Biodiversité », un appel à projets à destination de tous les porteurs d'enjeux sur la biodiversité. Objectif de cette initiative : soutenir et récompenser les projets innovants permettant de préserver la biodiversité dans les champs de céréales du territoire français.

LU s'est associé à la FRB pour créer le prix « *Les Champs de Biodiversité* » qui encourage et finance, dans une enveloppe globale de 100 000 €, des projets innovants conjuguant agriculture productive et respect de la biodiversité.

« *Les Champs de Biodiversité* » requièrent une approche scientifique et partenariale dans laquelle la FRB apportera toute son expertise ainsi que sa connaissance des liens entre agriculture et biodiversité, notamment pour la sélection, le suivi et la valorisation des projets. Les enjeux de la biodiversité étant complexes, ils nécessitent une approche multi acteurs pour renforcer la pertinence des recherches, mieux utiliser l'état des connaissances et accompagner leur mise en œuvre sur le terrain

L'originalité de ces projets : ils doivent être co-construits *a minima* par un agriculteur pour l'application concrète du projet sur le terrain, et par un acteur du monde de la recherche pour la valorisation scientifique des résultats. L'ensemble des porteurs d'enjeux sur la biodiversité (agriculteurs, coopératives, organismes de recherches, ONG, entreprises...) ont été appelés à tenter leur chance.

3 thématiques ont été retenues dans le cadre du prix « *Les Champs de Biodiversité* » : la préservation, la réintégration et la valorisation de la biodiversité dans le paysage et les systèmes de production agricoles.

Un jury d'experts a sélectionné, 3 projets selon de nombreux critères tels que son application concrète auprès des agriculteurs ; son caractère novateur, etc. Ces projets ont été récompensés par Mme Chantal Jouanno, en mars 2010 sur le stand de LU au Salon de l'Agriculture.

Fort de ce 1^{er} succès, LU et la FRB ont décidé de poursuivre leur partenariat en lançant la 2^{ème} édition de l'appel à projets Les Champs de Biodiversité en octobre 2010, avec une enveloppe globale de 100 000 €. Les thématiques de recherche ont été affinées pour répondre plus spécifiquement encore aux besoins de connaissances :

- Ressources génétiques céréalières
- Pratiques culturales intégrant la biodiversité comme outil de production
- Suivi de biodiversité,
- Indicateurs Biodiversité du sol
- Projets à forte composante en sciences humaines et sociales

Pour retrouver les 3 projets récompensés en 2010, www.luharmony.fr et www.fondationbiodiversite.fr

KRAFT FOODS

Avec un chiffre d'affaires de 2,15 milliards d'euros en 2009 et 3800 collaborateurs répartis sur 18 sites en France, Kraft Foods est l'un des leaders de l'agroalimentaire.

Acteur incontournable du marché de l'épicerie, nous animons et dynamisons les marchés du biscuit, du café et du chocolat. Chaque jour, nos collaborateurs conçoivent, développent, fabriquent et commercialisent notre portefeuille de marques. Nos marques emblématiques telles que LU, Prince, Belin, Heudebert, Carte Noire, Jacques Vabre, Côte d'Or, Milka, TASSIMO ...rythment notre quotidien pour des instants de consommation délicieux.

Notre entreprise s'implique dans la vie d'aujourd'hui pour un futur durable au travers de programmes de réduction de notre impact environnemental, la promotion d'une agriculture durable et des actions en faveur de de l'équilibre nutritionnel.

La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, fondation de coopération scientifique créée par les Ministères de la Recherche et de l'Ecologie pour la biodiversité, a pour mission de

- Rassembler les organismes publics de recherche, membres fondateurs,
- Coordonner, appuyer, animer et valoriser la recherche sur la biodiversité,
- Diffuser les connaissances en matière de biodiversité.

La FRB est un point de convergence science-société pour identifier et relever les défis scientifiques de la biodiversité, enjeu majeur de développement durable pour les sociétés humaines avec :

- Un Conseil Scientifique multidisciplinaire
- Un Conseil d'Orientation Stratégique (120 acteurs) : ONG, Entreprises, Collectivités territoriales, Acteurs agricoles et forestiers, Gestionnaires d'espaces, Gestionnaires de la biodiversité.

"Sauvons les Marais de l'Ouest !"



La LPO et CEMEX, des partenaires unis de longue date pour la préservation des marais atlantiques.



La Ligue pour la Protection des Oiseaux a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre d'un oiseau marin, le macareux moine en Bretagne, devenu depuis le symbole de l'association.

Elle est le représentant français de Birdlife International, alliance mondiale qui réunit plus de 100 organisations de protection de la nature à travers le monde.

La LPO est reconnue d'utilité publique et a pour but la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier la faune et la flore qui y sont associées. Aujourd'hui, avec plus de 45 000 membres et une implantation dans 71 départements, la LPO est l'une des premières organisations de protection de la nature en France.



CEMEX est un acteur majeur dans l'industrie des matériaux de construction.

N°1 mondial du béton prêt à l'emploi, n° 3 des granulats et n°6 du ciment, CEMEX est présent dans plus de 50 pays.

En France, CEMEX est un des leaders du béton prêt à l'emploi et des granulats avec près de 300 implantations réparties sur tout le territoire. CEMEX a mis en place une organisation dédiée à l'environnement dès 1990 et a acquis un savoir-faire reconnu en matière de réaménagement de carrières. En cohérence avec la politique internationale du groupe et dans la suite logique de ses démarches environnement, sécurité et ressources humaines, CEMEX France a publié en 2008 sa politique de développement durable dans laquelle la protection de la biodiversité a une place déterminante.

Depuis 2003, la LPO et CEMEX sont partenaires dans le cadre d'une convention renouvelée annuellement. Cette collaboration repose sur l'échange de savoir-faire, la sensibilisation aux enjeux de la préservation de la nature et la valorisation du patrimoine naturel.

Par le mécénat d'entreprise, CEMEX soutient actuellement 12 programmes conduits par la LPO et ses délégations régionales, 7 programmes sur les espèces et 5 programmes sur les espaces, intégrant notamment le projet "Sauvons les Marais de l'Ouest !". Entre 2003 et 2010, le montant global de ce mécénat s'élève à 594 400 €.



Les marais atlantiques, un territoire à fort enjeu écologique

Les marais atlantiques n'échappent pas au constat généralisé de régression des zones humides en France. Sans la mobilisation de la LPO, avec le soutien de CEMEX, certains de ces espaces auraient été laissés à l'abandon ou mis en culture. Devant cette menace, la LPO a acquis à partir des années 1990 des prairies humides dans la plupart des différents marais côtiers atlantiques, regroupés sous l'appellation « Marais de l'Ouest ». Aujourd'hui la LPO est propriétaire de 82 ha en marais Breton, 346 ha en marais Poitevin et 250 ha en marais de Rochefort.

Principalement composés de prairies humides délimitées par un maillage de fossés, ces marais figurent parmi les premiers sites français pour la reproduction d'oiseaux remarquables tels que le Canard souchet, l'Echasse blanche, la Barge à queue noire ou encore la Guifette noire, etc. Ils abritent également une grande diversité floristique et faunistique. Citons à cet égard, le Vison d'Europe, un des mammifères les plus menacés en Europe.

L'objectif du projet « Sauvons les Marais de l'Ouest ! » est la sauvegarde et l'amélioration de la richesse biologique globale de ces sites, et notamment la nidification d'espèces patrimoniales comme la Guifette noire. CEMEX participe à ce projet à travers le soutien de plusieurs programmes d'actions mis en œuvre par la LPO dans les marais de Rochefort.

La préservation et la restauration de ces marais s'inscrit également dans le cadre du programme européen LIFE « Marais de Rochefort », instrument financier dédié à l'environnement.



Des actions concrètes en marais de Rochefort

Programme d'actions en faveur de la Guifette noire

La Guifette noire, très exigeante sur la qualité du milieu en période de reproduction, figure parmi les oiseaux les plus menacés au niveau national. Si au XIXe siècle plusieurs milliers de couples se reproduisaient en France, dans les années soixante seulement 260 à 300 couples étaient encore recensés. Depuis le début des années 2000, on n'observe plus que 5 sites de nidification, dont un localisé dans les marais de Rochefort.



Dès 2003, et grâce au soutien de CEMEX, la LPO a mis en œuvre des actions de gestion spécifiques pour la nidification de cette espèce en marais de Rochefort :

- Gestion des niveaux d'eau spécialement adaptés à l'installation des Guifettes,
- Fabrication / entretien et pose de 60 à 80 radeaux artificiels de nidification,
- Gestion du bétail pour éviter tout risque de piétinement des colonies,
- Sensibilisation du public fréquentant librement le site, afin de limiter le dérangement des Guifettes (pose d'affichettes, réalisation d'une plaquette d'information...),
- Suivi des colonies durant la saison de nidification (relevé du nombre d'individus, observations comportementales, dénombrement des juvéniles volants...).

Programme d'actions en faveur de la Loutre et du Vison d'Europe

Après avoir régressés fortement, la Loutre et le Vison bénéficient aujourd'hui d'un statut de protection réglementaire national et européen. Le déclin du Vison se poursuit cependant, au point que la limite nord de répartition de l'espèce se situe désormais dans les marais de Rochefort.

La pollution de l'eau, le drainage des zones humides, etc. menacent lourdement l'avenir de ces deux espèces. Dans les marais de Rochefort, les collisions routières semblent également constituer une menace importante.



Afin de réduire les risques de collision et d'améliorer la connaissance de ces espèces, la LPO a mis en œuvre un programme d'actions, soutenu par CEMEX depuis 2009. Il s'articule selon 4 axes :

- Mise en place d'un dispositif de centralisation des données de collisions routières de Loutres et Visons d'Europe.
- Etudes des ouvrages de franchissement routiers et propositions d'aménagements alternatifs.
- Détermination des sites majeurs pour le Vison d'Europe par la réalisation de suivis biologiques et la mise en place de détecteurs de présence (pièges photographiques...)
- Edition d'outils de sensibilisation et d'appel à contribution pour l'acquisition de données de mortalité routière de Loutres ou Visons d'Europe.

Des résultats encourageants, la poursuite des actions déjà engagée

Avec le soutien de CEMEX, les interventions de la LPO permettent le maintien et le développement de la seule colonie de Guifettes noires présente en marais de Rochefort. Comptant seulement 3 couples au moment de la mise en place du programme, l'effectif oscille désormais entre 8 et 15 couples de Guifettes. Les suivis réalisés permettent de savoir que 77 jeunes ont pris leur envol sur le site depuis le lancement des actions, nombre nettement supérieur à celui enregistré durant les années 1989-1999 en marais de Rochefort.

Concernant la protection de la Loutre et du Vison d'Europe, un recensement des points à fort risque de collision routière a été réalisé et leur réaménagement en faveur de ces deux espèces est d'ores et déjà programmé.

Le renouvellement de la convention de partenariat entre la LPO et CEMEX, signé en juillet 2010, garantit la poursuite de l'ensemble de ces actions, notamment en faveur de la sauvegarde des Marais de l'Ouest.

Contacts

Johanna Moreau, Chargée de mission Biodiversité, CEMEX France
Thierry Dutertre, Directeur Communication et Partenariat, LPO
Crédit photos : Cemex, L. Couzi, V. Delecour, C. Egretreau, G. Martin.

Vous pouvez consulter nos pages partenariats sur les sites
www.lpo.fr et www.cemex.fr





Protéger la faune de Camargue : favoriser la reproduction des flamants roses et la croissance des espèces de poissons menacées

La Fondation Veolia Environnement apporte son aide au Parc Naturel Régional de Camargue, haut lieu de la biodiversité méditerranéenne, par un mécénat financier à hauteur de 150 000 € ainsi qu'un mécénat de compétences, sur un double programme de restauration de la biodiversité :

- **Définition d'une nouvelle gestion de l'eau autour de l'îlot abritant l'unique colonie de flamants roses française**

Quinze mille couples de flamants roses s'installent chaque année sur l'îlot aménagé pour leur reproduction dans l'étang du Fangassier, dans le sud de la Camargue.

La Fondation Veolia Environnement apporte son aide technique et financière pour la réalisation des études sur les conséquences de l'abandon en 2011 de l'exploitation de salins voisins, provoquant l'arrêt de l'alimentation en eau de l'étang. Ce changement risquant de fortement perturber la nidification des flamants, les résultats de l'étude permettront de décider des nouvelles modalités de gestion de l'eau pour maintenir la reproduction des flamants roses.



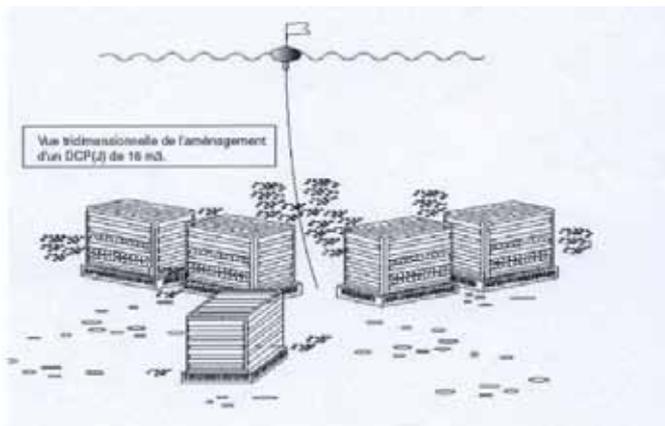
L'installation d'une caméra dans la cabane d'observation située à 100 mètres de l'îlot sera également financée par la Fondation. Cet appareil permettra d'améliorer la connaissance scientifique sur la reproduction des flamants et de soutenir l'attrait touristique du site.

- **Création d'une réserve marine dans une zone de « nurserie » pour poissons afin de préserver la diversité halieutique et les métiers artisanaux de la pêche**

Egalement situé dans le sud de la Camargue, le golfe du Beauduc, milieu naturellement favorable à la croissance de nombreuses espèces de poissons et comptant plus de 140 espèces de poissons et d'invertébrés, a été identifié comme zone de « nurserie » pour poissons.

A la demande des pêcheurs petits métiers de Saintes-Maries de la Mer, un projet de réserve marine dans le golfe de Beauduc est à l'étude depuis 2005, pour y élever les jeunes poissons et les protéger, notamment contre la pêche non sélective et illégale pratiquée par des chalutiers. Ce projet est considéré comme prioritaire dans le Document d'Objectifs de Natura 2000 pour restaurer les habitats marins dégradés et améliorer la biodiversité de la zone marine camarguaise.

Le statut, la forme, la surface, l'emplacement et les modalités de gestion de la réserve marine ont été déterminés en 2009 à l'issue d'un processus de concertation. L'aide de la Fondation Veolia Environnement financera le balisage du site et l'achat des structures modulaires installées au fond de l'eau et permettant de concentrer les jeunes poissons pour accroître les chances de survie des juvéniles et ainsi favoriser le rôle de nurserie de la réserve.



Modules de concentration des juvéniles

Le Parc Naturel Régional de Camargue

Zone humide d'importance exceptionnelle, le Parc Naturel Régional de Camargue se situe au bord de la Méditerranée, à l'intérieur du delta du Rhône. Ses missions principales sont :

- concilier agriculture et environnement et développer la qualité des produits,
- protéger la nature,
- garantir la maîtrise d'une gestion globale de l'eau,
- accueillir et sensibiliser les visiteurs

La Fondation Veolia Environnement

Créée en mai 2004 à l'initiative d'Henri Proglio, ancien PDG de Veolia Environnement, et dotée d'un budget annuel de 7,2 millions d'euros, la Fondation Veolia Environnement compte parmi les grandes fondations privées françaises.

Son originalité est la volonté d'impliquer les collaborateurs du groupe : chaque projet soutenu est accompagné par un parrain collaborateur ; parallèlement la Fondation développe un mécénat de compétences apportant les savoir-faire de collaborateurs volontaires du Groupe.

La Fondation soutient, en France et à l'étranger, des projets dans trois domaines prioritaires : solidarité, insertion professionnelle et environnement. Le domaine de l'environnement concerne les projets de sensibilisation à la préservation des ressources et à la protection de la biodiversité.



Un partenariat pour protéger l'exceptionnel patrimoine naturel des îles Eparses

L'immense désert maritime et terrestre des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) couvre une surface quatre fois plus grande que la métropole. Dans la zone tropicale, les îles Eparses sont considérées comme des « sanctuaires océaniques de la nature primitive ». Très peu habitées, elles subissent toutefois des menaces environnementales qui nécessitent d'ambitieux programmes de protection de leur biodiversité. L'administration des Taaf veille de très près au respect de ces « sanctuaires » et agit efficacement pour les protéger.

La Fondation Veolia Environnement s'est associée aux Taaf pour soutenir ce programme de protection de la biodiversité en y consacrant une dotation de 250 000 euros et en apportant un mécénat de compétences autour de deux axes stratégiques :

Axe 1 - Dépollution de l'île de Juan de Nova : vingt tonnes de goudrons à évacuer et retraiter

Au fil des ans, les activités humaines (exploitation du guano, différentes missions...) ont provoqué l'accumulation de déchets divers sur les îles Eparses et, en particulier, sur Juan de Nova. En 2009, une rotation exceptionnelle du bateau des Taaf pour nettoyer l'ensemble des îles a révélé sur Juan de Nova la présence de fûts



d'hydrocarbures exigeant un traitement spécifique. Les fûts, vestiges d'une piste d'atterrissage construite dans les années 30, risquent de s'épandre sur la plage voisine et de contaminer ce site de ponte des tortues et de nidification des sternes.

En mars 2010, la Fondation Veolia Environnement a envoyé deux experts en gestion des déchets sur Juan de Nova pour une mission de diagnostic, afin d'identifier la nature précise des déchets puis de programmer leur reconditionnement, leur évacuation et leur retraitement.

Les analyses ont montré qu'il s'agissait de déchets classés *industriels dangereux*. Le plan d'action prévoit l'intervention de cinq volontaires Veolia Environnement pour isoler les fûts dans des contenants hermétiques et décontaminer les terrains dépollués. Les déchets seront ensuite évacués avec l'aide des Taaf et de l'Armée française, puis éliminés dans une filière d'incinération Veolia Propreté en métropole.

Fiche de présentation générale TAAF - Fondation Veolia Environnement

Les Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable - 2010

Page 1

Axe 2 : Etude et protection des récifs coralliens des îles Eparses



Les récifs coralliens avoisinant les îles Eparses, qui hébergent une faune et une flore très abondante, ont souffert du blanchissement massif des coraux de 1998 vraisemblablement dû à un phénomène d'El Niño particulièrement fort. Ces récifs ont commencé un processus de rétablissement, mais dont la lenteur a des répercussions sur les espèces dont le développement et la survie dépendent de l'état de santé du corail.

La Fondation Veolia Environnement soutient les Taaf pour développer un programme de recherche scientifique sur les récifs coralliens dans les îles Eparses. Ces études, conduites par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), permettront de disposer d'un état des lieux précis des différents lagons et de développer, à terme, les outils de protection les plus adaptés.

Les Taaf

Les Terres australes et antarctiques françaises sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles Eparses: Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de la Réunion. Elles sont, depuis la loi du 6 août 1955, un Territoire d'Outre-Mer doté de l'autonomie administrative et financière.

L'ensemble de ces terres procure à la France une Zone Economique Exclusive (ZEE) de plus de 2 500 000 de km² riches en ressources marines.

La collectivité dispose d'un budget d'environ 26 millions d'euros, alimenté par des ressources propres (impôts, taxes de mouillage, droits de pêche, philatélie, tourisme...) et par une subvention du secrétariat d'État à l'outre-mer. Une grande partie de ce budget est consacrée à la desserte maritime des districts.

La Fondation Veolia Environnement

Créée en mai 2004 à l'initiative d'Henri Proglio, ancien PDG de Veolia Environnement, et dotée d'un budget annuel de 7,2 millions d'euros, la Fondation Veolia Environnement compte parmi les grandes fondations privées françaises.

Son originalité est la volonté d'impliquer les collaborateurs du groupe : chaque projet soutenu est accompagné par un parrain collaborateur ; parallèlement la Fondation développe un mécénat de compétences apportant les savoir-faire de collaborateurs volontaires du Groupe.

La Fondation soutient, en France et à l'étranger, des projets dans trois domaines prioritaires : solidarité, insertion professionnelle et environnement. Le domaine de l'environnement concerne les projets de sensibilisation à la préservation des ressources et à la protection de la biodiversité.



Le projet

La réintroduction du lamantin des Antilles dans la Baie du Grand Cul-de-Sac marin, Guadeloupe

Le lamantin des Antilles (*Trichechus manatus manatus*), mammifère marin classé « en danger » d'extinction sur la Liste Rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), a disparu depuis le XXème des eaux de Guadeloupe. Il fait aujourd'hui l'objet d'un projet ambitieux porté par le Parc national de la Guadeloupe et impliquant un ensemble de partenaires locaux, nationaux et internationaux qui est celui de sa réintroduction dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin

Parmi ses différentes ambitions, ce projet a pour objectif de consolider le statut global de l'espèce en rétablissant un noyau de population en Guadeloupe et de permettre à long terme de recréer les conditions d'une recolonisation progressive des Petites Antilles afin de reconstituer un flux entre des populations aujourd'hui déconnectées.

Par ailleurs, ce projet incite à l'établissement d'une coopération scientifique et technique à l'échelle de la Caraïbe, région possédant des populations de lamantins aux statuts, pour la plupart, inquiétants. Ces populations sont distribuées de façon discontinue, les petits groupes qui les constituent n'ayant entre eux que peu ou pas d'échanges. Cette dispersion constitue un facteur défavorable à la conservation de l'espèce. La dynamique que pourra créer le projet sera initiateur à la fois de collaborations scientifiques mais aussi de projets de conservation: la réussite de la réintroduction d'une telle espèce constituera une force motrice pour sa conservation à l'échelle de la région Caraïbe, incitant à l'élaboration d'autres initiatives en faveur du lamantin (maîtrise des menaces, gestion des usages, protection de l'habitat, renforcements, réintroductions...).

En arrière plan de ce projet, il y a aussi la question de la baie du Grande Cul-de-Sac Marin. La présence du lamantin serait de nature à faire converger les gestes de prévention et de protection en mobilisant les acteurs locaux sur l'utilisation durable de ces richesses naturelles exceptionnelles. La réintroduction réussie du lamantin serait un outil supplémentaire pour favoriser une meilleure gestion de la baie et plus d'implications des usagers et riverains du site.

Pour satisfaire ces objectifs, le projet est structuré en deux phases :

La première phase, la phase de préparation (3 ans), aura pour objet d'obtenir l'adhésion de la population guadeloupéenne (acteurs socio-professionnels, responsables politiques), de mettre en place les partenariats avec les pays donateurs, ainsi que de travailler sur le traitement des menaces tout en précisant le diagnostic du milieu. Un centre de soins devra être construit pour être en capacité d'assurer les soins des animaux dès le premier relâcher.

La deuxième phase, la phase de réalisation et suivi (5 ans), consiste en la capture d'individus (15 animaux envisagés) dans les pays identifiés comme donateurs et leur relâcher durant plusieurs années dans la baie du Grand Cul-de-Sac marin. Le suivi du déplacement de chaque animal permettra de s'assurer de leur santé et de leur comportement dans le milieu. Ce gros effort de

suivi et de surveillance continue est indispensable à la réussite du projet et à son évaluation précise.

Ces 2 phases seront accompagnées d'actions de communication, d'information et de sensibilisation du public et des acteurs locaux, le premier facteur de réussite restant l'appropriation du projet par la population guadeloupéenne au travers d'une large concertation.

Le montant global du projet (phase 1 et 2) est estimé à 2,86 millions d'euros sur 8 ans. La phase 1 se chiffre à 1,42 millions d'euros et la phase 2 est estimée à 1,46 millions d'euros.

Fiche signalétique

Coordinateur : Parc national de la Guadeloupe
 Budget total du projet :
 phase 1 : estimation de 1 140 000€
 phase 2 : non défini
 Cofinancements : pour la phase 1 (3 ans) :
 MEEDDM : 317 000 €
 Fondation de France : 15 000 €
 Sita Espérance : 90 000 €
 Région Guadeloupe, DIREN Guadeloupe, FCR, FEDER... (en cours)
 Durée du projet : 8 ans (2 phases)
 Date de démarrage : 2010
 Date de clôture : 2018 (fin des réintroductions)
 Principaux partenaires : Mote Marine Laboratory (Floride),
 CAR-SPAW (PNUE), Université des Antilles et de la Guyane (Dynecar)

Contact:

- Boris LEREBOURS – Responsable de projet
boris.lerebours@guadeloupe-parcnational.fr
- Hervé MAGNIN - Chef service Biodiversité
herve.magnin@guadeloupe-parcnational.fr
- Denis GIROU - Directeur du parc national
denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr

www.guadeloupe-parcnational.com

Le partenariat

Le Parc national de la Guadeloupe et SITA Espérance s'unissent pour préparer la réintroduction du lamantin en Guadeloupe

SITA Espérance, filiale de SUEZ Environnement, est l'exploitant du centre de stockage de déchets non dangereux de Sainte-Rose, souhaitant s'inscrire dans une démarche d'excellence environnementale et de développement de la biodiversité en Guadeloupe.

Le projet de réintroduction serait une première mondiale pour les siréniens et attirera l'attention de la communauté scientifique sur son bon déroulement et toutes les précautions éthiques qu'il impose. Le succès de l'opération dépendra entre autres des garanties apportées à la qualité de l'eau de la baie. La vigilance portée par SITA Espérance sur l'innocuité des rejets du centre dans la rivière Salée, durant toute la durée de vie de l'installation, constitue un enjeu fondamental pour la préservation de la qualité de ces eaux.

D'autre part, l'opportunité de faire de la baie du Grand-Cul-de-Sac marin un site exemplaire en matière de conservation de la biodiversité est un projet collectif de grande envergure. En tant qu'entreprise, SITA Espérance souhaite s'impliquer dans ce projet à travers une participation financière.

Un partenariat a alors été officialisé le 7 octobre 2009 par la signature d'une convention de partenariat d'une durée de 3 ans.

Par cet accord de partenariat, les deux structures manifestent leur volonté commune d'agir en faveur d'une meilleure gestion de l'environnement en Guadeloupe.

Par l'extension de ses missions et de ses compétences, le Parc national de la Guadeloupe se positionne désormais comme un acteur majeur du développement local. Il sera amené à jouer un rôle de conseil plus important, notamment en matière de gestion de l'eau et de valorisation des déchets. Le Parc aura pour cela l'opportunité de bénéficier de l'expertise de SITA Espérance dans ses domaines de compétence ou d'expertise.

SITA Espérance souhaite s'impliquer en faveur du développement durable dans des projets de grande envergure aux côtés de partenaires institutionnels, et pourra également bénéficier de l'expertise du Parc national de la Guadeloupe pour cela.

Au titre du mécénat, SITA Espérance fait une donation au profit du Parc national de la Guadeloupe dans le cadre du financement partiel du projet pour la durée de la phase de préparation, soit trois années. En cas de décision de reconduction prise par les parties, le montant forfaitaire annuel de cette donation est arrêté chaque année. La donation correspond à 30 000 euros pour l'année 2009-2010.



LES TROPHEES DU MECENAT D'ENTREPRISE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

2010

FICHE GENERALE



Présentation des partenaires

- > **DTP Terrassement** est spécialiste des travaux linéaires et des infrastructures terrestres à forte valeur ajoutée. Présente en France et à l'international, la filiale de terrassement et de travaux linéaires de Bouygues Construction offre une compétence diversifiée sur des projets très techniques : du chantier de proximité à la conception et réalisation de routes, d'autoroutes, de lignes ferroviaires à grande vitesse ou encore le terrassement de mines à ciel ouvert (CA 300M€ et 2000 collaborateurs).
- > **Noé Conservation** est une association au service de la biodiversité créée en 2001. Noé Conservation a pour mission de sauvegarder la biodiversité, par des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et en encourageant à préserver l'environnement au quotidien.

Présentation de l'action

- > **Objectif** : La responsabilité de Maîtrise d'Ouvrage endossée par DTP Terrassement dans le cadre des projets en concession ou en partenariat public-privé (PPP) conduit aujourd'hui l'entreprise à renforcer sa réflexion stratégique sur les thèmes de l'environnement, et en particulier de la biodiversité. Il ne s'agit donc plus uniquement de parler en termes d'impact négatif des projets sur l'environnement mais de voir, dans quelle mesure, il est possible d'évaluer le capital Biodiversité en amont d'un projet pour faire en sorte qu'après compensation le bilan biodiversité soit supérieur au capital initial.

Pour Noé Conservation, il s'agit de développer à grande échelle ses actions en faveur de la biodiversité ordinaire et d'aider à faire évoluer les pratiques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les chantiers d'infrastructure. L'engagement de DTP Terrassement sur 5 ans permet également à Noé Conservation d'assurer son développement et la mise en place de nouveaux programmes de recherche et à d'actions à long terme.



> **Descriptif :** DTP Terrassement s'est engagé dès le début 2010 dans un mécénat sur 5 ans avec l'association Noé Conservation. Celui-ci se développera dans différentes directions :

- Support technique de référence en phase d'appel d'offre,
- Expertise scientifique grâce au travail avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et les différents organismes scientifiques,
- Mise en relation avec des ONG pour anticiper des risques potentiels puis accélérer les phases de développement des projets, grâce à la concertation dès l'amont des projets,
- Mise en relation avec des partenaires locaux,
- Formation / sensibilisation des collaborateurs de DTP Terrassement : en 2010, présentation au siège de l'entreprise puis dans les agences en régions de l'exposition réalisée par Noé Conservation « Biodiversités, nos vies sont liées », et organisation d'une conférence sur la biodiversité dans l'auditorium de DTP Terrassement.

Face à l'importance des enjeux de biodiversité dans les projets d'infrastructure, ce partenariat innovant avec Noé Conservation permettra à DTP Terrassement non seulement de progresser sur ces sujets mais aussi de positionner DTP Terrassement comme leader dans un domaine vital pour tous.

Il permettra également à Noé Conservation de proposer de nouvelles initiatives pour améliorer les mesures en faveur de la biodiversité dans le domaine des travaux publics et de développer leur mission « Espaces-Espèces » dans des projets de grande envergure.



Biodiversité

Milieus marins

Environnement
Solidarité

Nature et Handicap



Mécénat de
compétences

Éducation et
Formation



Les fiches de présentation des projets

- L'expédition Tara Oceans : étude des écosystèmes océaniques méconnus et nécessaires à la vie sur terre (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Fonds Tara)
- **Création d'une éclosérie polyvalente sur l'île des Embiez (Caisse d'Épargne Côte d'Azur - Institut Océanographique Paul Ricard)***

* Lauréats de la catégorie



L'expédition Tara Oceans : étude des écosystèmes océaniques méconnus et nécessaires à la vie sur terre

La fondation Tara, avec le concours de mécènes privés et de fonds publics, a lancé en Septembre 2009 une **expédition scientifique** de la goélette Tara, pour un **programme de trois ans d'étude sur toutes les mers et océans du globe** afin de modéliser le changement climatique et son impact sur notre biosphère.

La Fondation Veolia Environnement, partenaire engagé de ce projet, participe à son financement à hauteur de 800 000 euros sur 3 ans.



Carte de l'expédition Tara Oceans

À bord du Tara, 22 scientifiques multidisciplinaires, issus de 10 pays, se relaient pour couvrir plus de 12 domaines de recherche fondamentale.

L'expédition est rythmée par le **prélèvement journalier d'échantillons planctoniques**, parfois récoltés à 3000 mètres de profondeur, et le carottage d'une **sélection d'importantes colonies de coraux**, destinées à **approfondir les connaissances sur les écosystèmes marins**.

L'analyse des échantillons permettra de connaître la diversité et la distribution géographique des espèces planctoniques et des coraux afin de mieux les préserver.

Les travaux de physique, de génomique (étude des génomes), de taxonomie (étude des liens de parenté entre les êtres vivants) et d'océanographie permettront de créer

—	Première année : Lorient (sept. 2009) - Le Cap
—	Deuxième année : Le Cap - Sydney
—	Troisième année : Sydney - Europe
■	Écoute
■	Traverse de province océanique
■	Récifs coralliens mal connus
■	Phénomène d'upwelling
■	Vie dans les déserts océaniques
■	Surmultiplication d'algues
■	Concentration de déchets en plastique
■	Forme des glaces
■	Vie des zones acides

une **banque d'archives unique**, accessible à l'ensemble de la communauté scientifique. L'expédition implique dans son suivi plus de 500 scientifiques ainsi qu'une cinquantaine de laboratoires et instituts internationaux.

Ces résultats seront ensuite exploités afin de modéliser les effets du changement climatique sur les écosystèmes planctoniques.

Les organismes planctoniques constituent la base des écosystèmes océaniques, et régissent les cycles du carbone et de l'oxygène par **les mécanismes de respiration et de photosynthèse**.

La modélisation des effets du changement climatique sur les écosystèmes planctoniques permettra réciproquement de déterminer le rôle des écosystèmes marins dans le changement climatiques.



Le projet Tara Oceans déploie également un important programme de sensibilisation et d'éducation international, fondé sur une plateforme pédagogique multimédia et animée par un réseau d'associations.

Tara Expéditions

Lancé par Etienne Bourgois, le directeur général d'Agnès b, en 2003, Tara Expéditions est un projet destiné à enrichir les recherches scientifiques relatives à l'impact du changement climatique, au moyen d'expéditions effectuées à bord de la goélette Tara, tout en sensibilisant le grand public à la protection de l'environnement. Tara est devenu un fonds de dotation en 2009.

En moins de dix ans, Tara a fait 6 expéditions et parcouru plus de 64 000 km du Nord au Sud du globe. La traversée de l'océan Arctique durant le projet Tara Artic 2007-2008 est l'une des expéditions les plus remarquables.

La Fondation Veolia Environnement

Créée en mai 2004 à l'initiative d'Henri Proglio, ancien PDG de Veolia Environnement, et dotée d'un budget annuel de 7,2 millions d'euros, la Fondation Veolia Environnement compte parmi les grandes fondations privées françaises.

Son originalité est la volonté d'impliquer les collaborateurs du groupe : chaque projet soutenu est accompagné par un parrain collaborateur ; parallèlement la Fondation développe un mécénat de compétences apportant les savoir-faire de collaborateurs volontaires du Groupe.

La Fondation soutient, en France et à l'étranger, des projets dans trois domaines prioritaires : solidarité, insertion professionnelle et environnement. Le domaine de l'environnement concerne les projets de sensibilisation à la préservation des ressources et à la protection de la biodiversité.



INSTITUT Océanographique PAUL RICARD

Ile des Embiez – Le Brusuc – 83140 SIX FOURS LES PLAGES

www.institut-paul-ricard.org

CREATION D'UNE ECLOSERIE POLYVALENTE SUR L'ILE DES EMBIEZ

La Caisse d'Épargne Côte d'Azur, dans le cadre de sa politique de mécénat, a financé en totalité les travaux d'aménagement de l'écloserie polyvalente, soit 100 000 euros.

Le partenariat entre l'Institut Océanographique Paul Ricard et la Caisse d'Épargne Côte d'Azur peut-être qualifié d'exemplaire, en ce sens qu'il associe un institut de recherche, une entreprise mécène, un territoire et des professionnels locaux, notamment des pêcheurs.

Enfin, la retombée la plus spectaculaire est la reconnaissance par le ministère de l'écologie et du développement durable de l'hippocampe comme espèces protégée !

L'Institut Océanographique Paul Ricard a pour activité la recherche scientifique portant principalement sur le milieu marin, notamment ses ressources vivantes, faune et flore. Cette activité pourra porter plus particulièrement sur la pollution et les moyens de lutter contre ce fléau, la protection, l'élevage d'espèces marines ; la diffusion de l'information générale et scientifique, toute action pédagogique, sensibilisation et formation dans les domaines concernés.

L'institut a acquis une réputation internationale depuis sa création en 1966 en matière de recherche sur le monde marin. Patricia RICARD, Présidente, a la conviction que la recherche appliquée est l'une des clés de la défense de l'environnement à côté d'actions de sensibilisation et d'animation. L'institut a par exemple mis au point le produit qui sert à dégrader le pétrole lors des marées noires. Le centre de recherche est aussi un vivier de jeunes chercheurs.

Le projet

Création d'une écloserie polyvalente sur l'île des Embiez pour la production d'espèces menacées de disparition ou en raréfaction comme l'hippocampe, l'oursin ou la nacre, mais aussi de plantes comme la posidonie et les micro algues.

L'écloserie polyvalente est composée de plusieurs espaces, notamment de quatre salles climatisées (élevage, production de proies, production d'algues et stabulation de géniteur). Le hall restant est consacré à l'élevage en grand volume et au grossissement des alevins obtenus. Les installations accueillent des groupes de visiteur qui peuvent échanger avec les scientifiques et les techniciens et visiter une exposition permanente sur les espèces menacées.



C'est la première fois en France qu'une écloserie de ce type est créée.

D'ici cinq ans, il y aura une action concrète sur le repeuplement d'espèces menacées à la fois par une cueillette excessive et par la pollution comme l'oursin et l'hippocampe.

L'expérience prouve que l'on peut agir sur la reconstitution du milieu marin.

L'équipe de recherches concentrera ses travaux sur des espèces menacées de disparition ou de raréfaction comme l'hippocampe et la grande nacre, mais également celles dont les populations sont surexploitées.



La réalisation d'une telle unité en Méditerranée présente plusieurs centres d'intérêts.

Economique : l'objectif est de compenser la diminution constante des populations d'espèces à haute valeur marchande. A terme, la pêche locale aux petits métiers en sera la première bénéficiaire.

Alimentaire : avec la culture expérimentale d'algues microscopiques (spiruline, chlorelle) utilisées pour combattre la sous-nutrition dans les pays en voie de développement, et pour l'alimentation animale.

Biologique : en permettant de mieux connaître le comportement des espèces menacées et de maîtriser les techniques d'élevage comme l'hippocampe.

Les techniques de l'Écloserie pourront être transmises aux pays en voie de développement concernés par la disparition de certaines espèces.

Outre le fait de poursuivre de nombreux objectifs ambitieux pour la préservation de l'environnement (objectifs économique, alimentaire, biologique, pédagogique et solidaire) les points forts sont aussi de donner un nouvel élan à l'action de préservation de la biodiversité et de soutenir la pêche artisanale locale.



Emplacement du centre de recherche et de l'écloserie polyvalente de l'Institut océanographique Paul Ricard, à l'île des Embiez (Var). Les installations sont situées à proximité d'anciens marais salants en partie aménagés en bassins d'expérimentation.

Contact Caisse d'Épargne Côte d'Azur
jean-jacques.beltramo@cecaz.caisse-epargne.fr

Biodiversité

Milieux marins

**Environnement
Solidarité**

Nature et Handicap



Mécénat de
compétencesÉducation et
Formation

Les fiches de présentation des projets

- Programme Solid’Air (Transavia France - Association les petits débrouillards)
- Constuction de 1000 bâtiments solaires passifs dans l’Himalaya indien (Gaz et Électricité de Grenoble - Legallais Bouchard - Geres)
- Gestion durable de la biomasse et diffusion d’équipements énergétiques performants au Maroc (Poweo - Macif - Geres)
- Projet PHAVA au Burkina-Faso (Société Générale - Geres)
- L’insertion professionnelle au service de la restauration des zones humides (Fondation d’entreprise Veolia Environnement - Arema)
- Réfection de l’école Matar Nouaceur au Maroc (Fondation d’entreprise Naturex - Association Enfance Maghreb Avenir)
- Programme holistique de conservation des forêts à Madagascar (Air France - Fondation Goodplanet)
- Les Médiaterre : 100 jeunes en service civique font rimer écologie avec économies (Fondation d’entreprise Veolia Environnement - Unis-cité)
- **Création de 13 logements passerelles avec accompagnement des locataires (Fondation d’entreprise Eiffage - Solidarités Nouvelles pour le Logement) ***
- La forêt de l’avenir (Crédit Agricole Nord de France - ONF)
- Gestion durable et participative des ressources naturelles de l’Île de Pâques (Airbus SAS - ONF)

* Lauréats de la catégorie

Le programme Solid'air de transavia.com et l'association Les Petits Débrouillards



Le projet

Le programme solid'air a pour but d'accompagner des projets scientifiques permettant d'agir sur la biodiversité au Maroc, en Tunisie, en Turquie et en Egypte.

Les projets porteront sur l'environnement, la soutenabilité, le développement économique local et durable, le renforcement des capacités d'initiative des habitants.

Le programme privilégie les projets à destination d'une cible jeune et qui favorisent l'échange et la mobilité et propose 3 catégories d'aides : une bourse aux billets d'avion, un soutien financier inférieur à 5 000€, un soutien financier inférieur à 20 000€

transavia.com



transavia.com et Les Petits Débrouillards unissent leurs efforts pour que des projets solidaires aboutissent

Cette réunion d'un transporteur aérien et d'une association d'éducation populaire cible un objectif commun autour des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des pays où le tourisme est primordial.

Ce programme est prévu sur le long terme et s'articule autour de quatre notions primordiales :

- Un constat : le transport aérien, bien que souvent montré du doigt, est au cœur des échanges nord / sud, des avancées démocratiques et économiques.
- Un engagement : la promotion du partenariat entre différentes catégories d'acteurs (chercheurs, acteurs de terrain, habitants...).
- Un rôle actif : le déplacement aérien et le soutien financier pour faciliter chaque projet.
- La transparence : savoir clairement où vont les dons ; une procédure d'instruction des dossiers très rapide.

Le planning

- Début avril : lancement du programme solid'air <http://www.solidair-transavia.com/>
- Fin mai : clôture des dépôts de dossiers
- Mai - Août : délibération
- Le 31 août : réunion du comité scientifique pour définir les finalistes
- Septembre - Octobre : délibération
- Décembre : annonce des lauréats + brief lauréats sur le suivi attendu
lancement du programme 2011
- Janvier : suivi des projets lauréats 2010 sur le site <http://www.solidair-transavia.com/> + ouverture de la session 2011



Réunion du comité scientifique le 31.08.10



HIMALAYA INDIEN

CONSTRUCTION DE 1 000 BATIMENTS SOLAIRES PASSIFS

L'introduction des techniques d'efficacité énergétique dans l'habitat domestique et communautaire améliore les conditions de vie des populations rurales de l'Himalaya indien.

OBJECTIFS

- Intégrer les techniques d'efficacité énergétique dans 1000 bâtiments domestiques et communautaires dans une centaine de villages, soit 7 000 habitants ;
- Organiser la société civile en réseaux durables de diffusion des mesures d'efficacité énergétique ;
- Faciliter le développement d'activités artisanales en hiver ;
- Constituer un réseau d'acteurs sur le thème de l'adaptation au changement climatique en région montagneuse ;
- Réduire la pression sur les ressources locales et le climat : diminuer les consommations d'énergie de 60%.

DESTINATAIRES

Le projet s'adresse en priorité :

- Aux 300 000 habitants du Ladakh, Zaskar, Kargil, Lahaul, Spiti (dans les états du Jammu & Cachemire et de l'Himachal Pradesh) ;
- Aux artisans locaux (maçons, menuisiers, charpentiers et commerçants) ;
- Aux membres des ONG partenaires ;
- Aux représentants des communautés locales et des collectivités territoriales.

CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET



Dans les hautes vallées himalayennes, les populations vivent recluses dans les déserts d'altitude. Elles connaissent des conditions de vie extrêmes : températures glaciales en hiver (fréquemment sous les -25°), isolement prolongé (les cols sont fermés six mois par an), végétation rare et biomasse éparse.

Le manque de bois de feu et les prix élevés des combustibles importés ont placé la région dans une situation de vulnérabilité énergétique. Femmes et enfants consacrent environ 2 mois par été à la collecte de résidus de biomasse et de bouses pour cuisiner et se chauffer. De fait, les températures intérieures qui demeurent fortement négatives en hiver rendent les conditions de vie insalubres et limitent le développement d'activités économiques. Le revenu quotidien du groupe cible plafonne à 0,7 € par personne.

Pourtant la région jouit d'un ensoleillement exceptionnel (taux supérieur à 300 jours par an). Cet atout méritait donc d'être exploité.

Plusieurs projets pilotes menés par le GERES depuis 2000 prouvent qu'il est possible d'économiser 60% de l'énergie par l'intégration dans le bâtiment de techniques solaires passives basiques et fiables, couplées à l'isolation thermique des pièces à vivre. La chaleur ainsi captée et diffusée progressivement améliore fortement le confort de vie et allonge les temps de travail.

En collaboration avec des associations locales, le GERES va donc poursuivre son programme de construction de maisons solaires passives pour quatre nouvelles années.

RÉSULTATS ATTENDUS

Impacts sociaux

- Amélioration des conditions de vie ;
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur (Augmentation des températures à 15°C, fumées nocives fortement réduites) ;
- Amélioration significative des conditions sanitaires (maladies infantiles réduites d'un 1/3, hygiène renforcée) ;
- Augmentation du temps consacré à l'éducation et diminution du temps de récoltes de bouses et résidus de biomasse.

Impacts environnementaux

- Intégration de l'efficacité énergétique dans 1 000 bâtiments domestiques et communautaires ;
- Réduction de la pression sur les ressources locales (2 tonnes de biomasse par an et par bâtiment) ;
- Préservation du climat (Réduction des émissions de CO₂ pour limiter le réchauffement climatique global) .

Impacts économiques

- Diminution de la consommation d'énergie dans l'habitat domestique et communautaire ;
- Développement de l'activité artisanale : 400 femmes organisées en 30 groupes décuplent leur production grâce à l'amélioration des conditions de travail et aux formations dispensées par les ONG.

Renforcement institutionnel

- Renforcement les capacités du consortium d'ONG partenaires afin qu'il devienne référent dans l'Himalaya (transfert de technologies) ;
- Mise en place de réseaux durables d'information sur l'efficacité énergétique et l'adaptation au changement climatique ;
- Constitution d'un réseau local de professionnels du bâtiment solaire passif (maçons, charpentiers, etc.).

LE PROGRAMME D'ACTIONS 2008-2012

Un partenariat local

Le projet repose sur un partenariat avec 5 ONG locales qui mettent en commun leur savoir-faire spécifique. Cette démarche de proximité favorise le développement des relations et la confiance des communautés vivant sur la zone du projet. Il facilite la mise en œuvre des actions de suivi et de sensibilisation.

Organisation de réseaux durables

Ces réseaux de plaidoyer et d'information impliquent les collectivités locales, les ONG, le gouvernement, les représentants élus et le secteur privé. Ils collaborent afin de faire évoluer le système de subvention sur le bois de chauffage individuel vers une politique d'investissement pour l'efficacité énergétique.

Soutien aux activités génératrices de revenus

Les ONG accompagnent les populations pour développer l'économie locale et notamment les activités artisanales (tissage, filage).

LES PARTENAIRES



Pour donner de la cohérence aux différentes actions relatives au développement durable et pour mieux les structurer, la société Legallais a décidé de créer sa fondation d'entreprise. Les statuts ont été déposés auprès de la Préfecture du Calvados. A travers sa Fondation, Legallais souhaite ainsi organiser la gestion des fonds récoltés avec la vente des produits à sa marque propre.



Mécène du GERES depuis 4 ans sur le programme CO2Solidaire « 1000 bâtiments solaires passifs », GEG a créé l'offre solidaire EQUIWATT permettant aux clients et de ses salariés de contribuer activement à un développement durable et équitable en compensant volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre (GEG double tous les dons qui sont débités sur la facture d'énergie. La somme totale, don des clients + don de GEG, est reversée au GERES).

Les autres partenaires financiers du projet sont : l'Union Européenne, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Fondation Michelham, la Fondation Ensemble, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation Macif.

L'ORIGINALITÉ DU PARTENARIAT



Le partenariat permet de fédérer les clients de Legallais et de GED autour d'un projet solidaire de développement durable dont l'ambition est de lutter contre les gaz à effet de serre. Le partenariat permet d'entreprendre des actions concrètes pour réduire les émissions CO₂ au bénéfice de l'Homme Il s'inscrit naturellement dans la logique de la stratégie de développement de GEG et Legallais notamment vis-à-vis de leurs préoccupations majeures. Des offres de produits comme EQUIWATT permettent ainsi aux clients et aux salariés de contribuer activement à un développement durable et équitable en compensant volontairement leurs émissions de gaz à effet de serre.



Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités
2, cours Foch - 13400 Aubagne - France
Tél : +33 4 42 18 55 88 - Fax : +33 4 42 03 01 56 - www.geres.eu - contact@geres.eu
Association à but non lucratif



MAROC

GESTION DURABLE DE LA BIOMASSE ET DIFFUSION D'ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES PERFORMANTS

Etablir à grande échelle un cadre pour une gestion durable de la biomasse bois-énergie à travers la diffusion d'équipements énergétiques performants.

OBJECTIFS

- Améliorer les conditions de vie des femmes : diminution du temps de collecte du bois, amélioration de l'exposition sanitaire, sécurisation des équipements ;
- Réduire la consommation d'énergie des ménages ruraux ;
- Faciliter l'accès financier aux populations pour l'achat de matériels performants
- Préserver les ressources naturelles : mise en place d'une filière durable de biomasse-énergie ;
- Instaurer les conditions d'extension de la démarche à large échelle.

DESTINATAIRES

Le projet s'adresse en priorité aux :

- Femmes et jeunes filles des collectivités rurales ;
- Artisans locaux et producteurs de fours à gaz ;
- Distributeurs locaux d'équipements énergétiques ;
- Réseaux de structures d'encadrement concernées par la thématique.

CONTEXTE ET ENJEUX DU PROJET



Les prélèvements de bois pour l'usage domestique provoquent la déforestation et l'érosion des sols.

Au Maroc, le bois de feu est utilisé à 90% par les ménages ruraux pour leurs activités quotidiennes : cuisson des plats et du pain, chauffage de l'eau et des locaux en période hivernale. Très largement répandus, les équipements traditionnels (four à pain de type romain, foyer « trois pierres » et brasero) se caractérisent par un faible rendement énergétique (5 à 10%) et l'émission de fumées nocives pour les utilisateurs.

En outre, la collecte du bois représente une lourde charge physique pour les femmes. Ce temps consacré s'accroît avec la déforestation. L'absence de gestion durable de la ressource aboutit à un déficit national en bois-énergie de 3,1 millions de tonnes par an et à la perte de 31 000 ha/an de couvert végétal, dont 75% engendré par les prélèvements de bois de feu.

Une gestion durable et raisonnée des ressources en biomasse-énergie associée à la diffusion d'équipements à faible coût mais à haute performance énergétique permettrait de sortir de l'impasse à venir.

Malgré les subventions consenties par le Royaume, l'utilisation du gaz comme énergie de substitution reste onéreuse pour des populations. Elle représente néanmoins une solution intermédiaire pour la cuisson du pain, surtout quand la biomasse locale n'est plus disponible. Cette solution « butanisation » ne peut être valable que si elle

s'applique à des équipements performants. C'est en ce sens que le GERES vise l'amélioration des équipements. Il faut les rendre moins gourmands et plus efficace en énergie.

Face à l'absence de références locales, la réflexion du GERES a reposé sur la mise à disposition de matériels en adéquation avec les ressources financières des populations rurales. Cette démarche intègre des études de performance, de sécurisation du matériel, des stratégies de diffusion, de préservation de la biomasse et des actions de sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux.

A terme, ce projet favorisera donc l'amélioration des conditions de vie des femmes et la préservation des ressources naturelles forestières locales.



La collecte du bois est une lourde charge pour les femmes

ENJEUX ET RÉSULTATS ATTENDUS

- **Environnement** : Préservation du couvert forestier : accroissement du potentiel de capture de CO2 (création d'outils de mesure). Diminution de la consommation de bois : économie de 2 600 t/an de bois de feu en fin de projet. Réduction émissions de CO2 : 3600 t/an en fin de projet.
- **Énergie** : introduction de 1 250 fours à gaz et 500 cuisinières multifonctions à haute performance énergétique dans les foyers. 3 fours commerciaux introduits en milieu rural.
- **Sociaux** Amélioration des conditions de vie des femmes : temps libéré (diminution du temps de collecte du bois) : 112 000 jours/an. Fin de l'exposition des femmes à la pollution de l'air d'intérieur (monoxyde de carbone et particules, création de 10 emplois directs pérennes.



Four à gaz

Réseaux d'information et de sensibilisation : atelier de formation sur la biomasse-énergie, diffusion et impact des outils de communication/capitalisation, présentation des résultats et partenariats mis en place à l'issue du projet.

LE PROGRAMME D' ACTIONS 2009-2011

La zone d'intervention cible la Province de Chefchaouen. 3 volets d'actions sont en cours d'exécution :

Volet 1 : performance des équipements

- Suivi et contrôle qualité auprès des producteurs ;
- Mise en place du fonds roulant ;
- Pré-diffusion de fours à gaz ;
- Introduction des cuisinières dans les familles pilotes ;
- Labellisation des équipements et hammam ;
- Sensibilisation des populations pour la diffusion.

Volet 2 : gestion durable de la biomasse

- Identification des zones à protéger ;
- Mise en place du plan de gestion biomasse ;
- Partenariats avec les acteurs institutionnels locaux ;
- Appui à la constitution de la coopérative forestière ;
- Appui à la mise en place d'outils de suivi et suivi/contrôle mensuel.

Volet 3 : reproduction à grande échelle

- Conception d'outils de communication, formation des acteurs concernés à grande échelle ;
- Animation d'un réseau national sur la problématique biomasse-énergie et de l'expérience développée ;
- Création de produits financiers adaptés à l'acquisition des systèmes performants proposés ;
- Identification de partenaires financiers locaux pour l'extension de la démarche ;
- Préparation de l'extension nationale : identification des zones et des partenariats.

LES PARTENAIRES



Depuis novembre 2008, le groupe POWEO a renforcé son engagement en créant la fondation d'entreprise POWEO. Dotée d'un budget de 1,5 M€ sur 5 ans, cette fondation contribue à la lutte contre la pauvreté en favorisant, en Afrique, l'accès des plus démunis à l'énergie par le développement des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, en priorité au travers d'actions favorisant les activités économiques locales.



La Fondation Macif s'est donné comme axe prioritaire l'environnement et s'intéresse notamment aux liens entre enjeux sociaux et enjeux environnementaux. Elle crée, développe, soutient et accompagne des initiatives relevant de l'innovation sociale, avec une attention particulière portée aux problématiques environnementales. Elle entend ainsi apporter des réponses originales et novatrices aux grands enjeux sociétaux actuels et contribuer au mieux vivre des personnes.

Les autres partenaires financiers du projet sont : l'AFD (Agence Française de Développement), l'ADEME (Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie), le Conseil Régional de la Région PACA, le PMF-FEM (Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial), la Fondation Prince Albert II, la Fondation Véolia Environnement, l'ARDB (Association Rif pour le Développement local et durable de Bellota).

L'ORIGINALITÉ DU PARTENARIAT

L'originalité du partenariat avec les entreprises POWEO et MACIF porte sur la forte complémentarité entre les acteurs : à travers leur domaine de compétences et d'activités ils soutiennent l'innovation technique et sociale au service des populations vulnérables.

POWEO, expert sur la thématique des énergies renouvelables, s'est associé à un projet mettant en évidence sa cohérence entre ses activités industrielles et sa politique de mécénat.

MACIF, par l'intermédiaire de sa délégation souhaitait accompagner le GERES dans un ou plusieurs projets innovants, à fort impact social et environnemental. C'est le cas de ce projet qui, en plus d'améliorer la condition de la femme, permettra de réduire la consommation de bois et ainsi la déforestation du Maroc, tout en impulsant l'économie locale grâce à la transmission des compétences en vue de fabriquer localement une cuisinière bois multifonction.



Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités
2, cours Foch - 13400 Aubagne - France
Tél : +33 4 42 18 55 88 - Fax : +33 4 42 03 01 56 - www.geres.eu - contact@geres.eu
Association Loi 1901, à but non lucratif.



PARTENARIAT SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – GERES

Projet PHAVA au Burkina-Faso

LES PARTENAIRES

Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 157 000 personnes dans le monde, son activité repose sur 3 grands métiers :

- Réseau de détails, financements spécialisés et assurances pour 32 millions de clients ;
- Banque privée et gestion d'actif ;
- Accompagnement des clients dans leurs investissements grâce à l'expertise globale de Groupe sur les activités de marché.

Le Groupe a l'ambition d'être un acteur de référence en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale. Sa politique de mécénat porte sur les thématiques de la Solidarité, de la Culture et du Sport et de l'Environnement. En 2009, Société Générale a consacré 397 000€ pour le mécénat environnemental dans le soutien de projets portant sur le changement climatique, la biodiversité et l'eau.

L'ORIGINALITÉ DU PARTENARIAT

Ce partenariat s'est créé sur une triangulaire originale entre Société Générale soutenant des actions environnementales ; un département de l'entreprise qui cherchait à valoriser une gamme de produits financiers dans le champ du développement durable ; et le GERES en recherche de soutien financier pour mener à bien son action au Burkina-Faso.

Les points forts de ce partenariat furent :

- La complémentarité et la cohérence des visions des trois acteurs ;

Le **GERES - Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités** - est une association à but non lucratif créée en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier. Ses actions visent à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres par la mise en œuvre de projets qui réduisent la précarité énergétique, préservent l'environnement et limitent les changements climatiques et leurs conséquences. L'association déploie une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux.

Aujourd'hui plus de 185 collaborateurs conduisent près de 40 projets de développement durable innovants, en France et dans 12 pays du Sud.

- Le partenariat a donné du sens à l'investissement car la gamme de produits de bourse développés intègre le financement d'actions solidaires, sensibilisant ainsi les investisseurs ;
- Le soutien financier permet les actions de terrain.



Rencontre entre un tradipraticien et les élèves de Léquéma

Le projet PHAVA au Burkina-Faso 2000 – 2010

Le projet PHAVA – Léguéma est un projet d'appui aux tradipraticiens de l'Association des Tradithérapeutes du Houet (ATTPH), située à Bobo Dioulasso, afin de mettre en place un programme de protection de plantes médicinales. Son objectif était de préserver cette activité de la pharmacopée traditionnelle en protégeant les nombreuses espèces de plantes médicinales qui sont menacées d'extinction.

Le projet aura coûté 629 508€ et Société Générale s'y est engagée en 2009 à hauteur de 36 941€ au titre du mécénat environnemental et de 20 000€ au titre de % des frais de gestion « certificats 100% solidaires ».

Les autres partenaires du projet : le Ministère Burkinabé de la Santé, le Ministère Burkinabais de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV), le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), la Fondation Nature et Découverte, l'Association des Tradipraticiens et l'Antenne Régionale des Semences Forestières de Bobo Dis (ARSF)

Le projet se situe dans le sud-ouest du Burkina-Faso. Dans cette région, la pharmacopée locale continue de connaître une adhésion forte de la part des populations en raison de la proximité de l'offre et la compétitivité économique du produit. Toutefois l'augmentation croissante de la demande et la pression accrue sur le milieu naturel remettent en cause la pérennité de cette activité.

Depuis 2005, le GERES en partenariat avec des associations de tradipraticiens a mené plusieurs actions significatives permettant de renforcer les échanges d'expériences entre tradipraticiens, de développer des diagnostics sur les principales maladies et la promotion de MTA (Médicaments Traditionnels Améliorés).

Le projet a bénéficié à près d'un millier de personnes. Il s'est agit principalement des associations de tradipraticiens de la région sud-ouest du Burkina-Faso, soit environ 300 personnes, dont environ 30% de femmes spécialisées en pédiatrie, gynécologie et

obstétrique. Le GERES a mené aussi une action d'envergure nationale avec des participants venus de toutes les régions du pays, soit près de 500 tradipraticiens.

Les actions qui furent développées dans ce cadre furent :

- L'aménagement d'une pépinière regroupant 2000 espèces surexploitées ;
- La gestion d'un bosquet d'environ 20 ha où seront cultivées des plantes médicinales ;
- Des formations sur les bonnes pratiques de fabrication de médicaments, à la diffusion de la législation en matière de médecine traditionnelle.





L'insertion professionnelle au service de la restauration des zones humides

L'AREMA (Association pour la Restauration et l'Entretien de Milieux Aquatiques) mène des travaux de protection de l'environnement, plus particulièrement d'entretien par méthodes douces de nombreux affluents de la Somme, sous un angle d'insertion, les projets de l'association **mobilisant des personnes en difficulté professionnelle**.



L'entretien de ces cours d'eau se heurte au **problème environnemental majeur de la prolifération d'espèces de plantes aquatiques invasives**.

En employant des personnes en situation de travail difficile, l'AREMA procède à un réaménagement des berges à l'aide des techniques de faucardage et de reboisement, pour lutter contre ces plantes responsables de l'eutrophisation progressive et de la

perte de la biodiversité des zones.

Le faucardage est une technique de fauche des algues et autres plantes aquatiques, qui sont retirées du cours d'eau pour éviter leur décomposition sur place.

Face à la demande grandissante des collectivités de la Somme en matière de restauration des cours d'eau, l'action de l'AREMA se renforce dans le département.

La Fondation d'entreprise Veolia Environnement soutient cette activité bénéfique aux retombées positives pour les milieux aquatiques de la Somme et pour le contexte social des personnes en difficultés d'insertion, en participant à l'achat d'un bateau faucardeur.

En mécanisant les opérations de nettoyage des cours d'eau, cet équipement permettra de couvrir une surface six fois plus grande qu'auparavant avec une efficacité accrue du fait de son traitement en profondeur pour une action préventive et curative.

L'extension de l'activité de l'AREMA permettra également de créer trois emplois ; le personnel recruté sera formé au maniement du bateau avec l'appui des partenaires de la Fondation Veolia.

Fiche de présentation générale AREMA - Fondation Veolia Environnement

1ers Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable 2010

Page 1

AREMA

Association de loi 1901 fiscalisée, fondée le 11 décembre 2000, l'AREMA assure l'entretien, la restauration, l'aménagement et la valorisation des milieux aquatiques et des zones humides dans une démarche soucieuse de l'environnement et dans un contexte écologique d'aménagement et de préservation du territoire. Les activités de l'association se déploient sur l'ensemble du département de la Somme.

Les actions de l'association représentent un double enjeu dont la finalité repose sur :

- La restauration et la préservation durable de l'environnement ;
- La possibilité pour les publics, dits en difficultés au regard de l'emploi, de bénéficier de contrats de travail assortis d'un parcours de formation et d'un accompagnement socio professionnel pouvant aboutir à une insertion durable sur le marché du travail du secteur marchand.

La Fondation Veolia Environnement

Créée en mai 2004 à l'initiative d'Henri Proglio, ancien PDG de Veolia Environnement, et dotée d'un budget annuel de 7,2 millions d'euros, la Fondation Veolia Environnement compte parmi les grandes fondations privées françaises.

Son originalité est la volonté d'impliquer les collaborateurs du groupe : chaque projet soutenu est accompagné par un parrain collaborateur ; parallèlement la Fondation développe un mécénat de compétences apportant les savoir-faire de collaborateurs volontaires du Groupe.

La Fondation soutient, en France et à l'étranger, des projets dans trois domaines prioritaires : solidarité, insertion professionnelle et environnement. Le domaine de l'environnement concerne les projets de sensibilisation à la préservation des ressources et à la protection de la biodiversité.



Réfection de l'école Matar Nouaceur au Maroc

La province de Nouaceur est répertoriée parmi les territoires les moins développés de la région du Grand Casablanca, avec un taux de pauvreté atteignant 7,19%. L'école Matar Nouaceur, construite en 1970, compte 674 élèves âgés entre 6 et 12 ans, 1 directeur et 17 professeurs. 98% des élèves vivent dans le bidonville de Nakhil situé à 2km de leur école.

Ce projet a permis la réalisation totale du bloc de sanitaires des filles à savoir : la construction d'une fosse septique « norme banque mondiale », les travaux de terrassement, de structure (fondations, poteaux, poutres, dalle et acrotères), les murs, l'étanchéité de toiture, le dallage, le carrelage des sols et des murs, les menuiseries et l'ensemble des équipements techniques : plomberie (4 WC et 2 lavabos collectifs, électricité).

Résultats obtenus

- ✓ Amélioration des conditions sanitaires des enfants et des professeurs
- ✓ Diminution du risque de maladies
- ✓ Diminution de l'absentéisme liée aux maladies surtout celui des petites filles
- ✓ Éducation des enfants à l'hygiène
- ✓ Préservation de l'environnement de l'école
- ✓ Sensibilisation des jeunes sur l'importance de l'environnement
- ✓ Remobilisation du personnel éducatif, des parents d'élèves et des jeunes pour améliorer le système scolaire



L'état des bâtiments avant les travaux.



L'état des bâtiments après les travaux.

*Présentation du projet de réfection des sanitaires pour les enfants de l'école Matar Nouaceur.
Association Enfance Maghreb Avenir et Fondation Naturex*



La Fondation Naturex

Depuis sa création, Naturex sillonne le globe pour rechercher et sélectionner les meilleures matières premières végétales pour ses extraits. Cette démarche a naturellement renforcé au fil des ans ses liens avec les populations qui produisent et récoltent ces plantes.

Cette proximité a permis à Naturex d'être au fait des difficultés auxquelles ces populations sont confrontées au quotidien. Créée en mars 2008 à l'initiative de Jacques Dikansky, PDG de Naturex, la Fondation Naturex a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des populations dans les pays où Naturex source ses matières premières, de manière désintéressée, indépendante et dans un but strictement humanitaire. L'environnement, la santé, l'éducation et le développement économique sont ses domaines d'intervention prioritaires. Cette initiative constitue un engagement à long terme et témoigne de la volonté de Naturex d'assumer sa responsabilité sociétale et environnementale, au travers de valeurs qu'elle a toujours défendues. Naturex doit sa force à une équipe d'hommes et de femmes dynamiques et animés d'un même esprit de solidarité

L'association E.M.A.

Enfance Maghreb Avenir, Association « loi 1901 » créée depuis janvier 2006 s'est fixée pour objectif l'aide à la scolarisation des jeunes défavorisés dans les bidonvilles. Un partenariat est signé avec la délégation de l'Education Nationale de la Province de Nouaceur dès 2006. Les délégations des Préfectures d'arrondissements de Hay Hassani et Al Fida Mers Sultan suivront en 2008 et 2009. En 2007, E.M.A. est reconnue **d'intérêt général** par le Ministère des Finances Français. La même année E.M.A. crée sa **filiale marocaine**.

L'association a pour devise "L'école est un droit et non un privilège" et souhaite que cette dernière retrouve son rôle d'insertion sociale. Les objectifs de l'association E.M.A sont les suivants:

- Aménager des établissements scolaires publics dans les bidonvilles marocains ;
- Assurer un soutien à l'enseignement qui y est donné ;
- Apporter les moyens d'organiser des activités extrascolaires et culturelles ;

L'association E.M.A se bat contre le fléau de l'abandon de l'école par les enfants et les jeunes.

*Présentation du projet de réfection des sanitaires pour les enfants de l'école Matar Nouaceur.
Association Enfance Maghreb Avenir et Fondation Naturex*



AIRFRANCE 

CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Air France s'engage à Madagascar en partenariat avec GoodPlanet et le WWF

5

millions d'euros investis

En partenariat avec GoodPlanet, Air France soutient un projet de très grande ampleur couvrant 515 000 hectares de forêt à Madagascar

En 2008, Air France a décidé, en investissant 5 millions d'euros, de soutenir un projet de lutte contre la déforestation à Madagascar, en partenariat avec la Fondation GoodPlanet.

Sur place, GoodPlanet a choisi le WWF pour mener le Programme Holistique de Conservation des Forêts (PHCF). En effet, celui-ci est présent sur l'île depuis plus de 45 ans et y a développé de nombreux projets de protection des forêts, avec la participation active des communautés locales.

- Maintenir le stockage de 60 à 70 millions de tonnes de CO₂
- Aider au développement humain
- Protéger la biodiversité

Le projet de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts à Madagascar porte sur une surface totale de plus de 515 000 hectares, dont 390 000 en forêt humide et 125 000 en forêt épineuse.

Selon des estimations du GIEC et différentes études publiées à Madagascar, le potentiel de stockage des forêts concernées par le périmètre du programme se situe entre 60 et 70 millions de tonnes de CO₂. Le PHCF vise donc à maintenir ce stock en réduisant le taux actuel de déforestation, source d'émissions de carbone dans l'atmosphère. Cela permet aussi de conserver la biodiversité des forêts ainsi que les sols et les ressources en eau.

500 000
hectares de
forêts concernés

→ **De nouvelles aires protégées couvrant 350 000 hectares**

Le programme prévoit la création de nouvelles aires protégées de plus de 265 000 hectares en forêt humide et environ 85 000 hectares en forêt sèche, en accord avec l'engagement pris par le gouvernement malgache en 2003 d'accroître la superficie des aires protégées pour que celles-ci couvrent 6 millions d'hectares d'ici la fin 2012.

→ **Aider les communautés locales à gérer durablement les forêts sur une surface de 140 000 hectares**

Le programme prévoit d'aider les communautés locales à gérer les forêts durablement par le biais de transferts de gestion des ressources naturelles. Ceux-ci sont basés sur le principe de la responsabilisation et du renforcement des capacités des communautés locales dans différents domaines (technique, gestion financière, etc.) afin qu'elles deviennent autonomes dans la gestion durable de leur forêt.

Des milliers de familles, sur une superficie totale de plus de 140 000 hectares, sont concernées. Il est prévu de mettre en place des pratiques agricoles alternatives et durables, comme par exemple l'allongement des périodes de rotation des cultures, les jachères, ou l'agroforesterie. Ainsi, les communautés locales bénéficieront à terme de revenus supplémentaires et d'une amélioration de leurs conditions de vie.

→ **Restaurer 20 000 hectares de paysages forestiers dégradés**

Le projet prévoit de restaurer 20 000 hectares en forêt humide et en forêt épineuse avec la mise en place de pépinières communautaires et l'utilisation d'essences autochtones. Une restauration passive est également prévue avec une régénération naturelle de parcelles forestières mises sous protection.

→ **Reboiser 5 000 hectares**

Le projet prévoit la plantation d'arbres pour le bois de feu dans des secteurs très dégradés, notamment près des zones urbaines, sur une surface de 5 000 hectares.

le Projet emploie
localement

68

personnes



Service de presse d'Air France - <http://corporate.airfrance.com>



La biodiversité à Madagascar

Au niveau mondial, Madagascar fait partie des 35 régions que le WWF estime prioritaires pour la protection de la biodiversité.

On estime à 250 000 le nombre d'espèces animales et végétales présentes dans la quatrième plus grande île de la planète et 70% de celles-ci ne se rencontrent nulle part ailleurs.

Cette biodiversité unique doit faire face à de nombreuses menaces, dont l'une des plus graves est la déforestation. Le défrichement de petites parcelles de végétation pour la culture sur brûlis ainsi que la production de charbon de bois constituent les principales causes de destruction et de dégradation des forêts.

Un objectif prioritaire : améliorer les connaissances sur la mesure du carbone dans les forêts



Les études liées au carbone forestier font partie intégrante du projet et sont menées en étroite collaboration avec de nombreux partenaires malgaches et étrangers. Parmi eux, on peut citer :

- Spot Image – Initiative Planet Action pour la fourniture d'images satellite très haute résolution ;
- IOGA (Institut et Observatoire de Géophysique d'Antananarivo) et ITT pour la classification de l'occupation des sols ;
- Institut Carnegie - Université de Stanford – pour l'évaluation de la biomasse aérienne par télédétection ;
- IRD (Institut de Recherche pour le Développement), LRI (Laboratoire des Radio-Isotopes) - Université d'Antananarivo et ESSA- Forêts (Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques) pour l'évaluation des stocks de carbone forestiers (biomasse aérienne, litière et sol) ;
- CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) pour le développement d'une méthode alternative d'évaluation de la biomasse aérienne.

Les études issues de ces partenariats permettront d'améliorer les connaissances sur les moyens de mesurer efficacement et scientifiquement l'impact des activités de terrain du projet en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et, dans une moindre mesure, de séquestration de carbone.

Elles visent par ailleurs à contribuer à l'élaboration d'une vision REDD (Réduction des Emissions de gaz à effet de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation) pour Madagascar et à utiliser les connaissances acquises pour alimenter les discussions lors des négociations sur le futur du Protocole de Kyoto après 2012.

Enfin, ces études vont :

- Promouvoir le développement de mécanismes et de modèles pour impliquer les populations locales dans les processus assurant que les financements potentiels liés à la réduction du CO₂ reviennent directement à l'échelle de la communauté ;
- Tester et évaluer le premier jet de « Standard vert » que le WWF est en train de développer pour les projets forestiers avec une composante carbone.

AIRFRANCE

Air France assure 1 700 vols quotidiens, en France, en Europe et dans le monde avec 263 avions long-courrier et moyen-courrier et 154 appareils régionaux exploités par ses filiales Brit Air, CityJet et Regional. En mai 2004, Air France et KLM ont donné naissance à un des premiers groupes de transport aérien européens avec un réseau mondial de 249 destinations desservies. L'engagement d'Air France pour préserver l'environnement inclut, dans le cadre du Plan Climat du groupe, le soutien d'actions d'ONG environnementales.

GoodPlanet.org / Action carbone

Le programme Action Carbone propose aux entreprises de financer des projets d'atténuation aux changements climatiques au sens large présentant des opportunités importantes de Recherche et Développement sur les aspects comptabilité carbone (exemples de projet ; Projet REDD Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts, enfouissement de biochar, assistance à la régénération naturelle des écosystèmes, boisement...).

Crédits Photos : Air France et WWF

Service de presse d'Air France - <http://corporate.airfrance.com>



Les Médiaterre : 100 jeunes en service civique font rimer écologie avec économies

Le changement des habitudes quotidiennes est une composante essentielle de la préservation de l'environnement. Si des nouveaux réflexes tels que le tri des déchets, le choix d'un mode de transport doux ou d'équipements sobres en énergie commencent à être adoptés par un large part de la population française, les foyers en difficulté économique sont souvent désignés comme étant moins conscients de leurs responsabilités environnementales. Cette situation résulte d'un manque d'information sur le sujet, de la priorisation d'autres sujets, et du pressentiment que la protection de l'environnement est coûteuse.



Le programme Médiaterre, mobilisant des volontaires de 18 à 25 ans au sein de l'association Unis-Cité, pionnière du service civique, a pour objectif de cibler ces foyers afin de les former aux pratiques quotidiennes d'un mode de vie plus durable et favorisant la protection de l'environnement.

Pour la deuxième année consécutive, une centaine de jeunes volontaires vont ainsi accompagner pendant 6 mois près de 500 foyers dans huit villes pilotes de France, afin de les former puis de les suivre dans le processus d'évolution de leurs comportements.

Au-delà de la contribution à la protection de l'environnement, une grande partie de ces « Eco-Gestes » se révèlent économiquement intéressants pour ces familles : réduction des factures d'eau et d'électricité,...

Partenaire d'Unis-Cité dès la première phase pilote du projet en 2009-2010 ; la Fondation Veolia Environnement renforce son soutien pour l'année 2010-2011 avec un apport financier de 70 000 € et un engagement de collaborateurs Veolia dans la formation des volontaires Médiaterre (mécénat de compétences).

6 mois pour adopter 10 gestes utiles

Ce projet ambitieux commence par la formation des futurs volontaires Médiaterre, qui doivent eux-mêmes prendre conscience des problématiques de l'environnement et

du développement durable et apprendre à utiliser les outils pédagogiques de sensibilisation, avant de relayer ces messages auprès des familles.

Des familles volontaires sont ensuite identifiées et suivent une formation initiale aux « éco-gestes » assurée par les jeunes volontaires. Par la suite, les Médiaterre assureront le suivi régulier de ces foyers afin de les soutenir dans la mise en pratique de ces gestes plus respectueux de l'environnement.



En plus de l'appropriation des « éco-gestes » et de la réduction de certains coûts pour les familles bénéficiaires de ce programme, le projet Médiaterre représente également une expérience enrichissante pour ses jeunes volontaires.

Unis-Cité

Depuis 1994, Unis-Cité offre aux 18-25 ans, de toutes origines sociales et culturelles, la possibilité de s'engager à temps plein et en équipe, durant 6 ou 9 mois, sur des missions d'intérêt général : sensibilisation d'habitants de quartiers aux économies d'énergie, lutte contre l'isolement des personnes âgées, accompagnement de personnes handicapées, sensibilisation aux droits des enfants,...

Pour accomplir un service civique, les jeunes sont sélectionnés uniquement sur leur motivation. Ils reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale et de formations.

Unis-Cité a mobilisé 4200 jeunes depuis 1995 - dont 900 jeunes cette année - répartis sur une trentaine de villes en France.

La Fondation Veolia Environnement

Créée en mai 2004 à l'initiative d'Henri Proglio, ancien PDG de Veolia Environnement, et dotée d'un budget annuel de 7,2 millions d'euros, la Fondation Veolia Environnement compte parmi les grandes fondations privées françaises.

Son originalité est la volonté d'impliquer les collaborateurs du groupe : chaque projet soutenu est accompagné par un parrain collaborateur ; parallèlement la Fondation développe un mécénat de compétences apportant les savoir-faire de collaborateurs volontaires du Groupe.

La Fondation soutient, en France et à l'étranger, des projets dans trois domaines prioritaires : solidarité, insertion professionnelle et environnement.

Fiche de présentation générale Unis-Cité - Fondation Veolia Environnement

Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable - 2010

Page 2



Fiche de présentation du projet

**Les Trophées du Mécénat d'entreprise pour
l'environnement et le développement durable
2010**



Intitulé du projet :

CREATION DE 13 LOGEMENTS « passerelles » avec accompagnement des locataires

Fondation Eiffage

Créée en 2008, la fondation d'Entreprise Eiffage, au 30 septembre 2010, a accompagné plus de 50 projets relevant principalement de la solidarité et de l'insertion : Construire ensemble un monde partagé. Pour être accompagnés par la Fondation, les projets doivent être parrainés par des salariés d'Eiffage ou des retraités d'Eiffage engagés bénévolement dans des associations.

www.eiffage.com Rubrique Fondation

Contact :

Xavier Lanthiez

☎ 01 41 32 81 23

✉ xavier.lanthiez@eiffage.com

Solidarités Nouvelles pour le Logement

Créée en 1988, SNL a vocation d'agir pour le logement des personnes en situation de grande précarité. L'association met à disposition 800 logements et a relogé 6.000 personnes depuis sa création. Elle achète ou construit chaque année 60 logements et rassemble plus de 1 200 bénévoles au sein de 109 groupes locaux de citoyens. Il s'agit de logements « en diffus » pour éviter de recréer des ghettos.

Contact :

Vincent Page

☎ 01 75 43 42 80

✉ v.page.sn@gmail.com

Autres partenaires

- **Charpentiers de France** construira l'ossature bois avec des procédés de fabrication conformes aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation). Des personnes en insertion interviendront sur le chantier.
- **Crysalis**, chantier d'insertion, prendra en charge le second œuvre (carrelage, peinture et faïence) ainsi que les espaces verts.
- **EIFFAGE Construction et EIFFAGE Travaux Publics** apporteront leur expertise technique sur le projet.
- **Association Femmes Solidaires 91**, en vue d'accueillir des femmes en situation difficile dans 2 logements de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Les projets

En Essonne, SNL se lance dans la réalisation de deux projets de construction et rénovation de logements très sociaux : une double dimension, solidaire et environnementale axée sur la maîtrise des charges d'énergie et l'utilisation du bois (objectif bâtiment basse consommation). La fondation Eiffage a apporté son soutien à SNL : 144.890 euros sur 2 ans. 6 collaborateurs ou retraités d'EIFFAGE sont bénévoles dans cette association et sont les parrains de ces projets.

Projet de Sainte-Geneviève-des-Bois

Pour ce projet, SNL a été démarchée directement par la commune. Il s'agit d'une maison en meulière cédée par un particulier sur un terrain de 1.005m² en enclave dans un parc communal arboré. C'est un projet comprenant la réhabilitation de 2 logements et la construction de 4 logements dont une partie est en bois. Le chantier va débiter en mars 2011. La durée des travaux est programmée sur 14 mois. La livraison des logements est prévue pour le mois d'avril 2012.

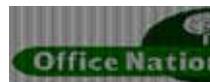


Projet de Palaiseau



Le projet est de tirer parti du grand terrain sur lequel la maison se trouve pour rénover et construire 7 logements. Cette maison se situe 15, avenue du Moulin de la Planche à Palaiseau. La vente a été conclue en mai 2010. Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été délivré par l'architecte. L'étude des devis est très avancée et devrait s'organiser avec les mêmes partenaires que pour le projet de Sainte-Geneviève-des-Bois. Les travaux débiteront en avril 2011. La livraison des logements est prévue pour la fin du premier semestre 2012.

LES TROPHEES DU MECENAT D'ENTREPRISE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2010



La Forêt de l'Avenir ONF - Crédit Agricole

PORTEUR DU PROJET : *Office National des Forêts* ; ENTREPRISE : *Crédit Agricole Nord de France*

SYNTHESE

Autour du reboisement partiel de deux forêts domaniales (Nord en 2009 et Pas de Calais en 2010), le Projet mené visait à valoriser la démarche environnementale du Crédit Agricole Nord de France au travers de son projet d'entreprise, en faisant participer massivement les équipes de la banque et leur famille à deux plantations d'envergure aux côtés de l'ONF (18 700 arbres).

Au-delà du reboisement, les deux partenaires ont souhaité faire vivre dans les années futures cette « Forêt de l'Avenir », en offrant des Animations Nature ONF reconnues par l'Inspection Académique aux écoles maternelles et primaires de la région Nord - Pas-de-Calais (près de 1000 enfants).

Le tout dans une région où la reforestation est un enjeu essentiel pour la préservation de la biodiversité, le Nord-Pas de Calais étant une des régions les moins boisées de France.

1 projet, 3 objectifs

- planter des arbres en grande quantité pour entretenir le patrimoine forestier et valoriser la région
- rapprocher certaines populations de la nature et les aider à être davantage responsables et citoyennes, avec une référence concrète qui complète les programmes scolaires
- faire vivre un projet vivant au plan local, proche de tous les publics.

LE PARTENARIAT

L'engagement de l'ONF

Ces dernières années, l'ONF s'est organisé de manière à proposer une offre de projets concrets d'intérêt général aux entreprises. L'ONF a rapidement accepté de travailler en partenariat avec le Crédit Agricole Nord de France, ces deux structures partageant un grand nombre de valeurs communes de développement durable.

Pour le Crédit Agricole, « L'Avenir s'inscrit en vert » !

Pour la banque mutualiste, il s'agit avant tout d'un projet participatif associant l'ensemble des collaborateurs. Ce Projet, inclus dans les propositions « environnementales » du Projet d'Entreprise, répondait aux questions sur l'empreinte écologique et au souhait d'améliorer et développer le patrimoine forestier de la région. Par ailleurs, il permettait aussi une action forte de sensibilisation auprès des citoyens de demain, les enfants de primaire, en partenariat avec l'ONF et avec le soutien des Caisses locales qui offraient des *Journées Découverte*.

LE PROJET

Plan de financement : 100% Crédit Agricole Nord de France.



2009 : La forêt domaniale de Marchiennes-Nord est le premier massif forestier à accueillir le projet d'entreprise sur 3,80 hectares de plantations soit **6 650 plants forestiers** mis en terre (3 900 chênes, 1 100 tilleuls, 1 100 châtaigniers et 550 hêtres).
=> + animations Nature pour **309 élèves** en 2009.

2010 : La forêt domaniale de Boulogne sur Mer-Pas de Calais est le deuxième massif forestier à accueillir le projet d'entreprise sur 7 hectares de plantations soit **12 050 plants forestiers** mis en terre (9 850 chênes sessiles, 1 200 merisiers, 700 alisiers terminaux et 500 tilleuls).
=> + animations Nature pour **629 élèves** en 2010.

LA VALEUR AJOUTEE DU PROJET ET SON SUCCES

- L'élément le plus fort a été le **partage** avec de nombreux publics tant internes (collaborateurs, présidents et élus de Caisses locales) qu'externes (écoles, élus et institutionnels, presse régionale et locale).
- Le programme de sensibilisation à la nature a rencontré un franc succès auprès des Caisses locales et des Ecoles qui y ont participé. En témoignent les **nombreux dessins et mots d'enfants reçus**. Chaque enfant a reçu une malette pédagogique « Robin le Lutin » pour les 3-7 ans ou « En quête des secrets de la Forêt » pour les 7-11 ans, ce qui a fait de l'opération un moment aussi ludique que pédagogique.
- Ce projet est aussi un **investissement de long terme** puisque ce sont les générations futures qui profiteront pleinement des plantations effectuées.

Le projet a été pleinement réalisé

La sensibilisation des enfants, débutée à l'automne 2009 à Marchiennes (Nord) s'est poursuivie et intensifiée durant l'année 2010 à Boulogne (Pas de Calais). Au total, 1700 arbres environ par hectare ont été plantés. A ce jour (début novembre 2010), 19000 arbres sur 10,8 hectares ont été plantés, soit **l'équivalent de 15 terrains de football**.

Les suites...

Le Crédit Agricole Nord de France et l'ONF envisagent de poursuivre leur collaboration pour créer un troisième projet d'entreprise « Forêt de l'Avenir » afin d'associer les caisses locales des deux départements de la région sur ce projet d'entreprise et maintenir l'élan d'offre en animation Nature auprès des écoles de la région Nord - Pas-de-Calais. Le prochain programme est envisagé en forêt domaniale de Phalempin dans le département du Nord.



LES TROPHÉES DU MÉCENAT D'ENTREPRISE
POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010



GESTION DURABLE ET PARTICIPATIVE DES RESSOURCES NATURELLES DE L'ILE DE PÂQUES



Contexte et descriptif général du projet :

L'île de Pâques – ou Rapa Nui en langue pascuane – est connue pour ses gigantesques statues de pierre - les moai - qui lui ont d'ailleurs valu la reconnaissance en 1995 par l'UNESCO de Patrimoine mondial de l'humanité. Elle est avant tout une petite île polynésienne d'origine volcanique, isolée au milieu de l'Océan Pacifique. Elle a subi de graves problèmes de perte de flore, faune et ressources naturelles en général, conduisant à une érosion visible sur la quasi-totalité de l'île. *La pression environnementale continue aujourd'hui de part l'afflux croissant de touristes, l'augmentation de la population et une mauvaise gestion de l'élevage (bovin et équin).*

La communauté Rapa Nui, qui est passée par des phases sévères d'oppression, dispose aujourd'hui des outils et droits pour agir et chercher des réponses adaptées aux graves problèmes environnementaux que connaît leur île. *Les enjeux de ce projet de solidarité reposent sur la recherche d'un développement harmonieux de l'île, respectueux de l'identité Rapa Nui et des traditions, soucieux de la préservation des ressources naturelles, valorisant le patrimoine historique et touristique et permettant aux populations pascuanes de construire un avenir durable.*

L'Office National des Forêts et Airbus s'impliquent pour valoriser l'idée que les solutions à ces défis passent par l'échange et le partage des connaissances et des solutions de chacun. Ces échanges ne sont pas synonymes d'aliénation mais au contraire de renforcement culturel. Il est possible de construire un futur basé sur une identité forte et conscient des difficultés du passé. Ce projet vise à construire ensemble les réponses aux défis sociaux et environnementaux, démontrant ainsi que le développement passe par la solidarité et la création de lien harmonieux entre l'homme et son environnement.

Actions réalisées :

Le projet a une durée de 7 ans et a démarré en 2010.

La phase pilote a permis d'établir la faisabilité des actions qui sont à présent développées, en accord avec les orientations de la table de travail :

- ✓ **Mise en place des petites parcelles de plantations forestières** (essences endémiques et indigènes) sur des terrains sévèrement érodés ;
- ✓ **Mise en place des systèmes agro-forestiers** (bois pour les artisans sculpteurs et cultures vivrières) démonstratifs chez de petits propriétaires Rapa Nui ;

LES TROPHÉES DU MÉCENAT D'ENTREPRISE
POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2010

- ✓ **Amélioration qualitative et quantitative de la reproduction des plantes**, nécessaires à la récupération de la couverture végétale de l'île (réhabilitation et renforcement des infrastructures de pépinières) ;
- ✓ **Récupération, aménagement et valorisation des sites archéologiques**, avec la participation des associations de guides touristiques locaux (nettoyage et contrôle de l'érosion, sentiers interprétatifs, zones de stationnement et de repos) ;
- ✓ **Amélioration de la gestion de l'élevage des bovins et équins** (abreuvoirs hors de sites patrimoniaux, infrastructures pour le suivi sanitaire du bétail, protection de sites archéologiques)
- ✓ **Education environnementale et la diffusion des connaissances acquises**, afin d'assurer la durabilité des bénéfices du projet.
- ✓ **Partenariat technique et culturel** avec la Polynésie Française, et formations sur la reproduction des plantes et les plantes médicinales ancestrales que cherchent à récupérer et valoriser la communauté Rapa Nui.

Objectifs du projet et résultats attendus :

Ce projet vise à appuyer les populations pascuanes dans leur orientation vers une gestion durable de leur environnement, à protéger les milieux naturels tout en valorisant le patrimoine culturel, historique et touristique de l'île. Cela passe par la sensibilisation, la formation et la mise en place d'actions autour de la récupération et de la gestion durable et participative des ressources naturelles de l'île de Pâques. Ce projet de solidarité intègre pleinement les arbitrages des populations et leur fort désir d'échanges culturels et techniques avec les autres peuples polynésiens.

Les partenaires du projet :

Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, garant de la gestion durable des forêts publiques françaises, l'Office national des forêts a les moyens de contribuer efficacement aux grands programmes de protection de l'environnement. La forêt participe à la lutte contre l'effet de serre par la séquestration du carbone, à la sauvegarde de la biodiversité animale et végétale, à la protection de la ressource en eau. L'ONF agit pour la protection du vivant. L'ONF est également présent à l'international aux côtés de différents partenaires locaux, et les appuie, au travers de sa filiale ONF International, à la réalisation d'actions en faveur d'un aménagement durable du territoire.

Airbus est une filiale d'EADS, leader mondial de l'aéronautique. L'environnement est au cœur de ses activités depuis son origine. En tant qu'entreprise Eco citoyenne, Airbus participe activement à la définition et à la mise en place de nouveaux modèles de développement durable et de préservation de la biodiversité dits « gagnant-gagnant », mettant en œuvre les compétences de tous les acteurs de la société : autorités publiques, entreprises privées, investisseurs, instituts de recherche scientifique, l'ensemble au bénéfice commun mais différencié des pays développés comme des économies émergentes.

Les partenaires locaux, réunis en table de travail (qui est la structure délibérative et décisionnaire dans la mise en place des actions), sont :

- CODEIPA : commissions des Sages Rapa Nui
- CONAF : service forestier chilien et gestionnaire du Parc National (42% du territoire de l'île)
- CONADI : institution chilienne en charge des questions indigènes
- CORFO : organisme public de développement
- SAG : service agricole
- SENATUR : institution en charge des questions touristiques



Pérennisation du projet :

La participation active des institutions chiliennes et des autorités locales assure une appropriation des méthodes et techniques et donc une internalisation des résultats du projet par les acteurs locaux qui pourront les entretenir et les développer. Ce projet doit servir de levier à d'autres actions sociales et environnementales permettant de garantir le développement durable de l'île, auquel Airbus a à cœur de contribuer.

Biodiversité

Milieus marins

Environnement
Solidarité

**Nature et
Handicap**



Mécénat de
compétences

Éducation et
Formation



Les fiches de présentation des projets

- Favoriser l'accès de tous les publics en forêt (Fondation d'entreprise Gecina - ONF) *
- La nature en partage : les parcs nationaux accessibles à tous (GMF - Parcs nationaux de France)

* Lauréats de la catégorie

fiche générale de présentation

Octobre 2010



Favoriser l'accès de tous les publics en forêt

Un projet qui unit La Fondation d'entreprise Gecina
et l'Office national des forêts

Le 7 mai a été inauguré en forêt domaniale de Meudon (92), Route des Treize Ponts, le sentier « un pont vers la forêt », un sentier accessible à tous publics



Ce projet a pu voir le jour grâce aux volontés conjuguées de l'Office national des forêts (ONF) et de la Fondation d'entreprise Gecina, acteurs engagés pour la préservation des patrimoines forestiers ou fonciers et l'accessibilité de tous les publics aux espaces naturels.

Sur le sentier « un pont vers la forêt », les personnes handicapées pourront jouir d'un parcours de plus d'un kilomètre, également ouvert aux randonneurs, sportifs, familles ou naturalistes. Ce projet a bénéficié également du soutien de l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France et du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural.

« Un pont vers la forêt », un sentier adapté à tous les publics...

L'ONF et la Fondation d'entreprise Gecina ont eu à cœur d'implanter le sentier « un pont vers la forêt » le long d'un parcours ponctué de clairières à thème et de trouées lumineuses pour offrir des ambiances forestières variées. Des éléments remarquables comme la clairière du chêne des Missions apportent un intérêt historique.



Grâce à ce partenariat, un sentier sécurisé a pu être créé au cœur de « La Route des Treize Ponts », une des artères principales de la forêt, sans passage difficile ou dangereux, aisément desservi par le réseau routier francilien (N 118 depuis le Pont de Saint-Cloud). Par ailleurs, ont été aménagées des places de parkings supplémentaires, réservées aux personnes handicapées et des aires d'accueil dédiées sur le sentier.

Les savoir-faire conjugués des forestiers, des paysagistes et des associations d'usagers handicapés, ont permis de concevoir un sentier qui intègre :

- **l'accessibilité de tous les publics**, par l'aménagement et la mise en sécurité du sentier et de parkings adaptés ;
- **la mise en valeur et la protection du site**, par l'utilisation du matériau bois pour les mobiliers, les agrès et les panneaux, en privilégiant le recours au « robinier », une essence naturellement durable ;
- **la protection des milieux fragiles**, en canalisant les publics qui fréquenteront le sentier par la pose d'une signalétique ;
- **un parcours pédagogique, sensoriel et ludique**, ponctués de panneaux informatifs sur le patrimoine forestier et qui donnent des repères pour simplifier l'orientation.



Ce projet a été mené en concertation avec des usagers de la forêt, notamment des associations et publics handicapés qui seront les utilisateurs de ce parcours : l'Association des Paralysés de France, la Fédération des Aveugles de France, l'Association Valentin Haüy (déficience visuelle), l'UNAPEI (handicap mental) et les Comités Départementaux du Tourisme 78 et 92.

fiche générale de présentation

Octobre 2010



Contacts



Sébastien Gendry
sebatien.gendry@onf.fr
06 18 54 24 05



Jérôme Schreiber
jeromeschreiber@gecina.fr
01 40 40 50 69

Meudon, une forêt aux portes de Paris.

La forêt domaniale de Meudon, vaste zone forestière périurbaine, véritable poumon vert de Paris, est située sur le plateau de Vélizy au sud-est de Paris. Elle se caractérise par sa variété d'essences forestières, ses étangs, tous artificiels, aménagés au XVII^{ème} siècle et la présence de carrefours en étoile témoins d'une ancienne forêt royale aménagée pour la chasse à courre.

Le sentier « un pont vers la forêt » à Meudon est la 1^{ère} illustration concrète de la politique de mécénat qui unit, depuis 2009 et pour une durée de trois ans l'ONF à la Fondation d'entreprise Gecina.

Un partenariat diversifié, puisque simultanément, la Fondation d'entreprise Gecina, soutient l'action de l'ONF dans le domaine de la protection de la biodiversité et participe à un programme global de protection des abeilles sauvages (installation en forêt de 5 « hôtels à abeilles », exposition à l'Odyssee Verte® - Espace Rambouillet). Ce programme est le fruit des réflexions menées entre l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE) et l'ONF, destinées à la protection des abeilles sauvages. Une action labellisée « 2010, Année de la Biodiversité », par le Ministère de l'Ecologie.



Gecina possède et gère un patrimoine diversifié en immobilier d'entreprise et immobilier résidentiel.

Acteur engagé dans une démarche de développement durable et de solidarité, Gecina s'implique, notamment dans le cadre de sa fondation d'entreprise créée en 2008, dans des actions concrètes d'intérêt général :

- de préservation de l'environnement,
- et d'aide et soutien à toutes les formes de handicap.

Pour en savoir plus : <http://www.gecina.fr>



L'ONF est gestionnaire de plus de 10 millions d'hectares de forêts publiques et espaces boisés relevant du régime forestier en métropole et dans les pays d'Outre-Mer.

A ce titre, il a la volonté d'améliorer l'accueil de ces espaces et pratique une politique d'ouverture à tous les publics, en répondant aux différentes demandes : sportifs, promeneurs, naturalistes, familles, randonneurs..., l'accessibilité aux personnes handicapées est alors recherchée dans le cadre du Label Tourisme et Handicap.

Pour en savoir plus : <http://www.onf.fr>



"La nature en partage", les parcs nationaux français accessibles à tous avec la GMF

Faciliter l'accès à la nature à des personnes en situation de handicap, aux familles, aux enfants et aux seniors ; leur faire partager la richesse de la faune, de la flore et l'émotion liée à la beauté de paysages préservés... Des Parcs nationaux pour tous grâce à un accueil et des aménagements adaptés, telle est l'ambition du mécénat environnemental entre Parcs Nationaux de France (PNF), établissement public de l'Etat, et la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (GMF).

Placé sous le thème « La nature en partage », ce premier partenariat dédié à l'accessibilité est né d'une communauté de valeurs fondées sur la solidarité, inscrite depuis plus de 40 ans au coeur du concept même de parc national et portée par la GMF.

Inscrit dans la durée, ce partenariat triennal (2008-2010) d'un montant de 300 000 euros dès la première année prend la forme d'une convention-cadre qui a été signée entre Parcs Nationaux de France et le groupe GMF.

Cette convention est complétée chaque année par des conventions d'application signées par chacun des établissements publics des parcs nationaux avec les directions régionales de la GMF.

GMF-PNF, un partenariat assurément durable.

Parcs Nationaux de France et le groupe GMF ont construit leur partenariat autour des idées de solidarités humaine et écologique en cohérence avec les principes généra(e)ux du développement durable.

Le groupe GMF, membre du Pacte Mondial des Nations Unies, inscrit les critères environnementaux et sociaux au coeur de sa démarche tant dans sa gouvernance, que dans le cadre de son métier d'assureur.

Le mécénat environnemental GMF/PNF concourt à améliorer l'accessibilité dans les neuf Parcs nationaux : aménagement des centres d'accueil et d'information dans les vallées, les accès portuaires, adaptation des sentiers et des lieux d'observation de la faune et de la flore, développement de divers moyens d'interprétation sensorielle en fonction des handicaps... En 2008, les Parcs du Mercantour, des Ecrins, de la Guadeloupe, des Cévennes, de Port-Cros et Parcs Nationaux de France ont engagé des projets, rejoints cette année par les Parcs des Pyrénées et de la Vanoise.

A ce jour, 8 parcs nationaux ont engagé des projets. Certaines réalisations sont d'ores et déjà à disposition du grand public.

Parcs Nationaux de France (PNF) est un établissement public de l'Etat, né de la loi du 14 avril 2006. Sa vocation est de créer du lien entre les établissements publics des parcs nationaux, de renforcer leur culture commune, de les promouvoir aux niveaux national et international et de contribuer à la qualité de leur gestion. La France compte aujourd'hui 9 parcs nationaux : la Vanoise, Port-Cros, les Pyrénées, les Cévennes, les Ecrins, le Mercantour, la Guadeloupe, La Réunion et la Guyane. Le projet de Parc national des Calanques est bien avancé.

Contact : Stephan Corporon, Relations publiques et Presse, tél. 01 42 96 87 63,
stephan.corporon@parcnational.fr, www.parcsnationaux.fr

GMF

GMF, Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, assureur de référence de tous ceux qui sont au service du public, est l'un des tout premiers assureurs de particuliers en France. Sa vocation est d'accompagner les personnes et leur famille au quotidien et d'assurer leur avenir durablement et en toute sécurité.

Mutuelle d'assurance, GMF s'attache à conjuguer l'esprit de solidarité avec l'efficacité d'une entreprise moderne. Elle ne cesse d'innover pour proposer des services performants adaptés aux besoins diversifiés de ses sociétaires. Le respect et l'attention qu'elle leur porte se traduisent dans sa signature de marque : GMF, Assurément humain.

Ancrée dans des valeurs de solidarité, GMF accompagne aussi de nombreux projets associatifs, notamment en faveur des personnes handicapées.

Contact : Marie-Dominique Pilard, Relations Presse, tél. 01 47 54 11 55, mdpilard@gmf.fr,
www.gmf.fr



Biodiversité

Milieux marins

Environnement
Solidarité

Nature et Handicap



Mécénat de compétences

Éducation et Formation



Les fiches de présentation des projets

- Restauration de l'environnement paysager traditionnel des fermes de la Moyenne-Garonne (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Sepanlog)
- Plate-forme de services innovants pour favoriser l'écovolontariat (Logica - Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme)
- **Programme de sauvegarde du Milan royal dans le Massif Central (Société des Eaux de Volvic - LPO)***
- Sauvegarde du premier noyau de sterne pierregarin en Aquitaine (Société Roussille - Sepanlog)
- Magazine « le petit pont de l'Arc » (Pigmento - Art'Ere)
- Restauration du dôme de la Roseraie du Val de Marne (SCREG Île-de-France/Normandie - Conseil général du Val de Marne)
- Première station de recherche « zéro émission » de CO2 Princess Elisabeth (Fondation d'entreprise GDF SUEZ - International Polar Foundation)
- Princess Elisabeth, station polaire « zéro émission » (Schneider Electric - International Polar Foundation)
- Le partenariat ENEA-GERES pour l'accès à l'énergie (Enea Consulting - Geres)
- Le reboisement du Nord-Pas-de-Calais à travers la participation citoyenne (Pocheo - Pocheo Canopée Reforestation)

* Lauréats de la catégorie



«Restauration de l'environnement paysager traditionnel des fermes de la Moyenne-Garonne »

SEPANLOG / Fondation d'entreprise Veolia Environnement

Le projet de restauration du cortège des bâtiments annexes des fermes traditionnelles de la Moyenne Garonne, tout en s'inscrivant dans les actions contenues dans le second Plan Quinquennal de gestion, a du intégrer l'ensemble des paramètres se rapportant au bâti (matériaux, type de couverture, types de bâtiments, à travers des recherches historiques dans les collections des Archives départementales d'Agen puis la recherche d'un bâtiment pigeonnier ou « garde pile » susceptible de se voir restauré à proximité de la ferme de la Petite Mazière, bâtiment de la fin de XIXème siècle devenu « Maison de la réserve ».

Ce projet répondait à deux problématiques tout à la fois distinctes ET très proches :

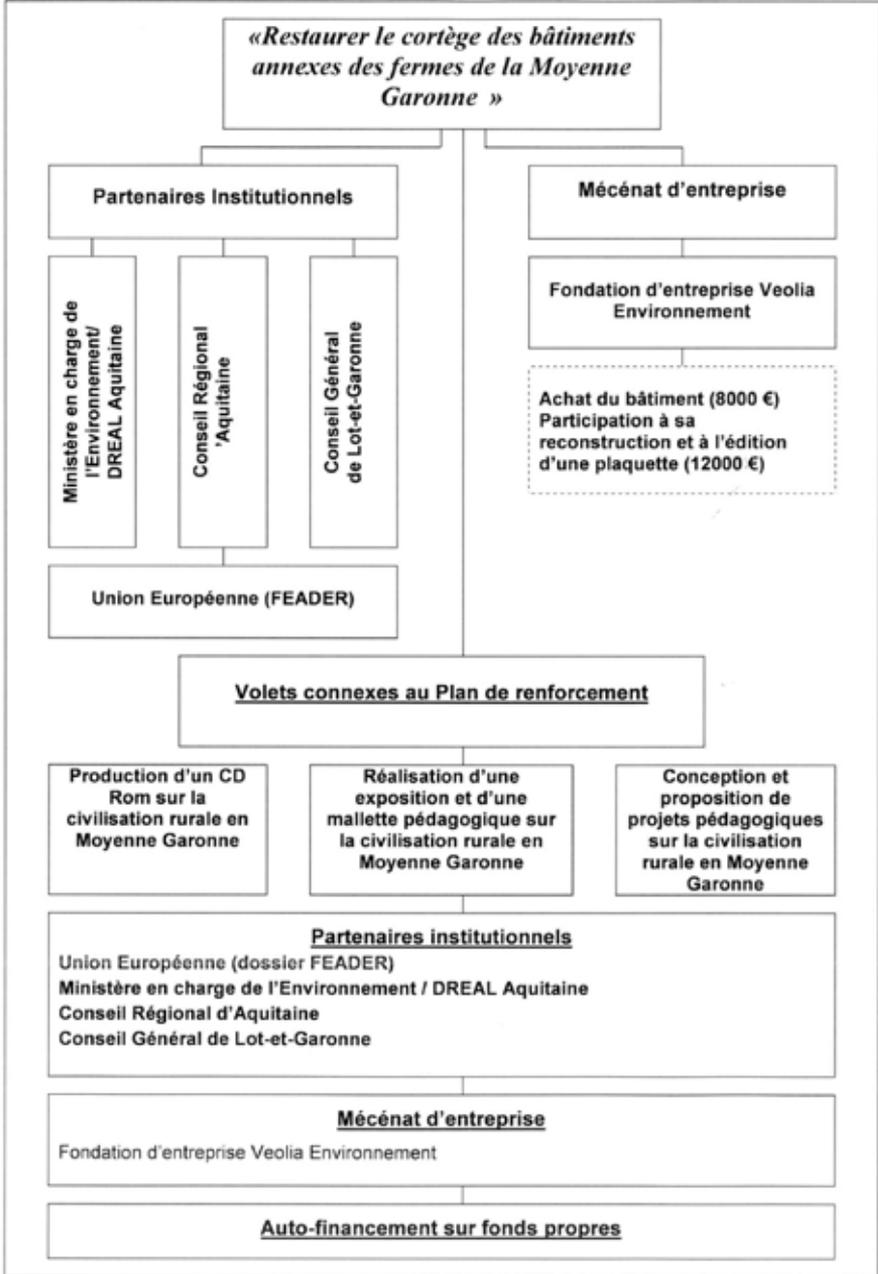
- ✓ Restaurer, en terme de patrimoine bâti et de paysage, le cortège des bâtiments annexes des fermes traditionnelles de la Moyenne Garonne,
- ✓ Permettre aux générations actuelles de renouer avec leurs racines.

La présence d'un garde-pile à quelques kilomètres de la réserve naturelle, en état de délabrement avancé, allait permettre une acquisition amiable financée, en totalité, par la Fondation Véolia Environnement.

La restauration de cette même construction respectant les orientations initiales des piliers comme des pans du toit hexagonal devait se réaliser sans difficultés majeures après étude, par le Pôle cartographie de la réserve naturelle, du meilleur emplacement possible dans un contexte d'équilibre paysager. Plusieurs implantations virtuelles étaient ainsi élaborées pour mieux déterminer l'emplacement idéal. 6 mois après son acquisition le bâtiment, désormais restauré de superbe manière, s'érigeait à quelques dizaines de mètres de la Maison de la réserve laissant, de surcroît, dans sa perspective, découvrir le four à pain (milieu XIXème siècle).

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Lancement Procédures administrat.	Achat du bâtiment		Travaux de restauration du bâtiment au sein de la réserve naturelle				

Cette seconde phase devait bénéficier de partenaires de type institutionnel (Union Européenne à travers le Programme Feader (GAL Val de Garonne/Gascogne), Le Ministère en charge de l'Environnement/DREAL Aquitaine, la Région Aquitaine, Le Conseil Général de Lot-et-Garonne) ou privé (Fondation Veolia Environnement), le reliquat étant couvert sur fonds propres par l'association gestionnaire.



FICHE DE PRÉSENTATION DU PROJET

Trophées du Mécénat - MEEDDM - 2010



Partenaires : Logica et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

Projet : Plateforme de l'Écovolontariat

Présentation du projet :

Tout au long de l'année, des associations sont à la recherche de bénévoles prêts à donner un peu de temps et d'énergie pour participer à des actions de préservation de l'environnement, de protection ou de valorisation des espèces et des habitats naturels. C'est ce que l'on appelle l'écovolontariat.

Adultes actifs, jeunes (dès l'âge de 16 ans) ou retraités, tout le monde peut participer. Pour cela, nul besoin de compétences scientifiques particulières, il suffit juste d'avoir envie de s'engager activement dans un projet de terrain. S'il n'est pas rémunéré, l'écovolontaire y gagne pourtant sur de nombreux points.

Encadré par des professionnels, ce mode d'action offre une véritable opportunité de se former, d'approfondir la découverte d'une espèce, d'un milieu et de s'enrichir sur les plans personnel, culturel, voire professionnel. Complémentaire des écogestes à faire au quotidien, l'écovolontariat permet aussi de se sentir utile en agissant concrètement dans et au profit de la nature. Il s'agit d'un véritable outil d'éducation à l'environnement qui favorise tant l'action que la responsabilisation de chacun, le respect d'autrui et du vivant.

Face à l'érosion de la biodiversité, les besoins en actions de conservation, de restauration, d'aménagements d'espaces naturels, de suivi et de protection d'espèces sont en effet très importants.

Mais derrière le dynamisme de l'actuel écovolontariat en France (tant en termes de type de structures, que de savoir-faire, d'actions ou de thématiques proposées), se cache une autre réalité : les projets et leurs structures porteuses restent pour la plupart mal connus. Quant à la démarche, elle est encore mal définie et souvent confondue avec les séjours écotouristiques payants, par exemple.

Dans ce contexte, la Fondation Nicolas Hulot, en partenariat avec l'association A Pas de Loup et en collaboration avec de nombreuses structures associatives, a été à l'initiative de la création d'un site Internet baptisé jagispourlanature.org réalisé grâce au mécénat de compétences offert par Logica, afin que celui-ci soit un levier efficace pour :

- Offrir aux associations un espace pour présenter et déposer leurs offres, et ainsi se faire connaître.
- Permettre au grand public de comprendre ce qu'est l'écovolontariat et de trouver des actions près de chez lui en un clic, sans se perdre dans les méandres d'Internet.

Un long travail d'enquête auprès de plus d'une trentaine de structures associatives proposant ce type d'actions a été réalisé par la Fondation au préalable. Ainsi, Logica a mis à disposition ses compétences techniques pour développer un portail innovant permettant de chercher un chantier par nature de mission, localisation géographique, durée... Une véritable avancée pour donner de la visibilité aux acteurs de terrain et permettre une mise en relation efficace entre l'offre et la demande.

VISUEL : Capture d'écran de la homepage du site Internet www.jagispourlanature.org

offres, et ainsi se faire connaître.

- Permettre au grand public de comprendre ce qu'est l'écovolontariat et de trouver des actions près de chez lui en un clic, sans se perdre dans les méandres d'Internet.

Un long travail d'enquête auprès de plus d'une trentaine de structures associatives proposant ce type d'actions a été réalisé par la Fondation au préalable. Ainsi, Logica a mis à disposition ses compétences techniques pour développer un portail innovant permettant de chercher un chantier par nature de mission, localisation géographique, durée... Une véritable avancée pour donner de la visibilité aux acteurs de terrain et permettre une mise en relation efficace entre l'offre et la demande.

VISUEL : Capture d'écran de la homepage du site Internet www.jagispourlanature.org

On y retrouve différentes rubriques servant les objectifs suivants :

- Informations sur l'écovolontariat pour mieux faire connaître et promouvoir la démarche auprès du grand public : explications, reportages, témoignages...
- Base de Données recensant les offres de multiples associations de terrain en France, avec possibilité d'effectuer une recherche multicritères
- Champs destiné aux structures proposant des chantiers pour s'inscrire et proposer des missions en ligne





Programme de sauvegarde du Milan royal dans le Massif central

Espèce emblématique et menacée au niveau national

Le Milan royal, une des deux seules espèces de rapaces endémiques de l'Europe, est aujourd'hui largement menacé. Sa distribution est extrêmement sporadique comportant des populations souvent très réduites. Il s'agit d'une espèce protégée en France, et d'autre part d'une espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive 79/409/CEE, dite directive «oiseaux». Le Milan royal est aussi inscrit à la liste rouge des oiseaux du monde avec le statut de quasi-menacé selon les critères de l'UICN puisque ses populations ont diminué de presque 20 % sur la décennie 1990-2000.

La France, (derrière l'Allemagne et devant l'Espagne) héberge la deuxième population mondiale avec 3 000 à 3 900 couples répartis en quatre secteurs dont le Massif Central qui abrite 40% de la population française, soit 6% de la population mondiale estimée à 19 000-24 000 couples.

Ce programme de sauvegarde du Milan Royal dans le Massif-Central engage 5 régions du Massif (Auvergne, Limousin, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) représentant 8 départements (Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Corrèze, Loire, Ardèche, Aveyron, Lozère). Il est porté par un maître d'ouvrage principal (LPO Auvergne) et 5 maîtres d'ouvrages associés (LPO Loire, LPO Aveyron, SEPOL, CORA Ardèche, ALEPE). Financements : FEDER Massif, état et régions et auto-financements dont le mécénat de la Société des Eaux de Volvic

Le programme opérationnel de sauvegarde du milan royal est établi pour la période 2009-2012, et comporte trois objectifs principaux, déclinés en sous-objectifs précis. L'objectif général du programme est de favoriser le maintien d'une espèce de rapace mondialement menacée et dont le Massif Central possède 10 % des effectifs.

- Le premier objectif vise une nette amélioration des connaissances des populations de milans royaux dans le Massif Central. Ceci grâce aux suivis pluri-annuels de populations nicheuses sur des zones témoins, aux suivis des dortoirs hivernaux implantés dans le Massif Central, enfin par une meilleure connaissance de la biologie du Milan royal (voies de migration, sites d'hivernages, taux de survie des jeunes et des adultes, évaluation des domaines vitaux des couples, etc). Parmi les outils utilisés, la poursuite des marquages alaires sur les oiseaux, engagés depuis 2005 dans le cadre du Plan de restauration national français.
- Le second objectif du programme est composé de mesures de conservation spécifiques au Milan royal comme une étude des pratiques agricoles favorables à cet oiseau (donc nécessaire à la survie de l'espèce) ou la construction de placettes d'alimentation pour aider les oiseaux à passer la saison hivernale toujours très difficile. Ce projet doit permettre de concilier des pratiques agricoles avec la sauvegarde et l'alimentation de ce rapace.
- Le troisième et dernier objectif est de sensibiliser les habitants et les visiteurs à la protection du milan royal, afin de faire de cette espèce un emblème connu, accepté et promu sur l'ensemble du Massif Central. Des documents éducatifs à destination des écoles et structures éducatives, un film destiné au grand public et aux acteurs locaux, des plaquettes d'information du grand public, des animations spécifiques à l'espèce ainsi qu'un site internet permettant le suivi des oiseaux marqués et une information interactive sont ou vont être réalisés.

Parce que la protection de l'environnement est historiquement au cœur de son métier, Volvic s'engage aux côtés de la LPO sous la forme d'un mécénat aux formes innovantes pour contribuer activement au programme de préservation du Milan Royal.

Grâce à ce mécénat, des salariés de Volvic participent activement, sur la base du volontariat et sur leur temps de travail, aux actions de ce programme de conservation du Milan Royal dans le Massif Central. Suivi des mouvements migratoires, repérages des nids, mise en place de placettes d'alimentation, accompagnement à la gestion du projet sont autant d'activités pour lesquelles des salariés de Volvic vont consacrer près de 700 heures en 2010.



AUVERGNE



l'ensemble du programme est réalisé avec

Partenaires techniques



avec la participation de salariés de Volvic

Avec la participation financière





*« Sauvegarde du premier noyau de Sterne pierregarin en Aquitaine »
« Comment conduire l'exploitation d'une carrière en lit majeur dans le respect de la biodiversité ? »*

SEPANLOG / Société Roussille (Groupe SCREG)

Le projet de sauvegarde du premier noyau de Sterne pierregarin reproducteur en Aquitaine a été dicté par la nécessité de concilier les impératifs d'extraction de matériaux accordée par un Arrêté Préfectoral et la présence de plusieurs couples de Sterne pierregarin ayant choisi ce site comme site de reproduction.

Plusieurs initiatives ont été prises de manière simultanée, toutes dictées par l'urgence :

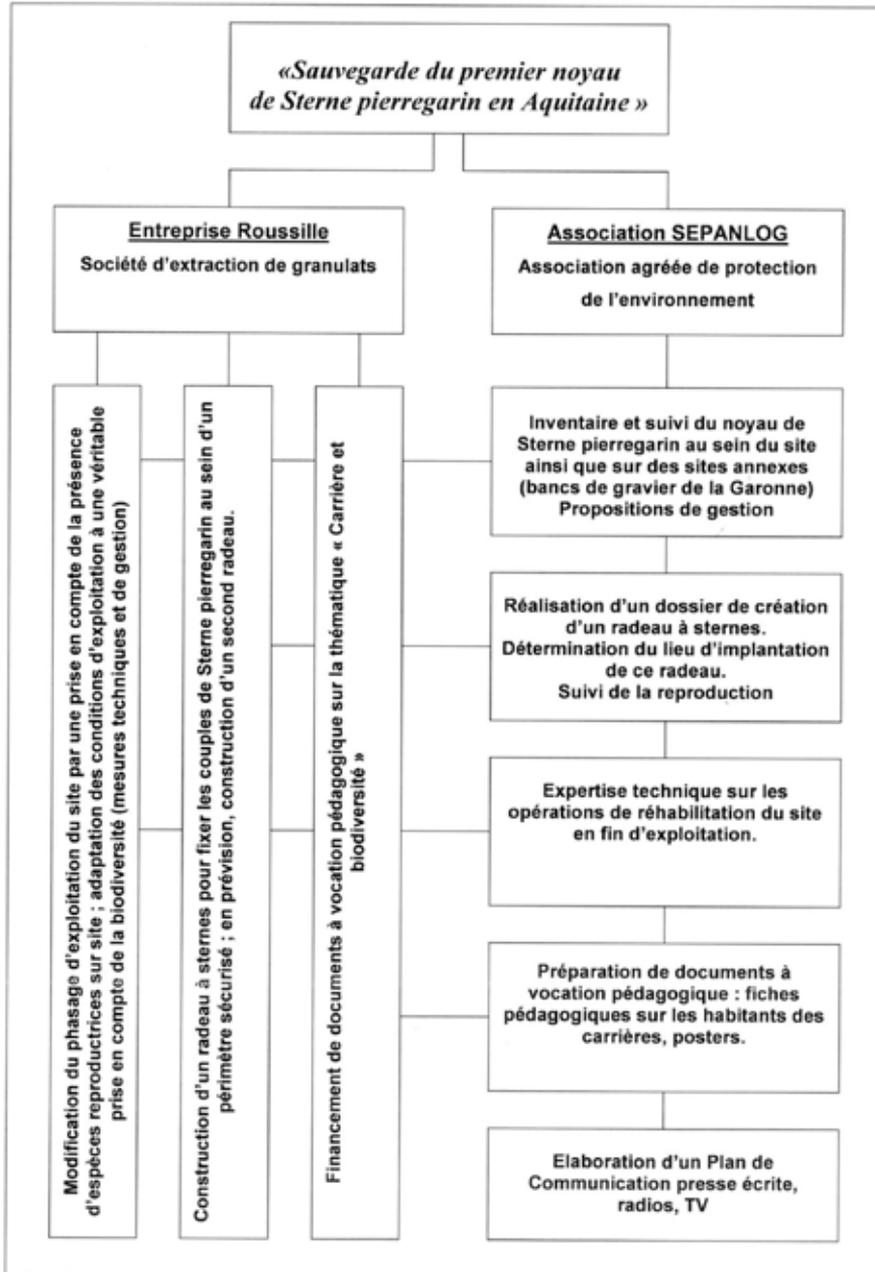
- ✓ Sensibilisation des dirigeants et du Personnel à la nécessité de prendre toutes les mesures utiles afin d'assurer un minimum de sécurité aux oiseaux pour ne pas hypothéquer leur reproduction,
- ✓ Recherche d'une demande d'accréditation afin de pouvoir assurer un véritable suivi de la reproduction comme de l'incidence, sur cette dernière, des mesures préconisées,
- ✓ Préservation de l'avenir avec la fourniture, à l'entreprise, d'un dossier technique visant à installer sur site un radeau à sternes.

L'ensemble des actions préconisées ayant été accepté par l'Entreprise, l'évaluation de l'incidence de ces dernières sur la reproduction des oiseaux a pu être réalisée tant en 2008 qu'en 2009 (succès pour un couple puis 4 couples). En 2010, l'adoption du radeau ayant été effective, entre 9 et 10 couples ont pu mener à bien leur reproduction en toute sécurité, le radeau ayant été installé au milieu d'un plan d'eau d'une quinzaine d'hectares en zone non exploitée.

Devant ce succès, la Société Roussille a décidé, en juin 2010, la construction d'un deuxième radeau à sternes destiné à fixer un plus grand nombre d'individus reproducteurs sur ce site.

A terme, si une pérennisation du plan d'eau comme de l'installation et de l'entretien du (des) radeau(x) à sternes doit être considérée comme acquise, le tracé du fuseau des 1000m du projet de ligne LGV pourrait hypothéquer ce site de reproduction car inclus dans le projet de fuseau. Plusieurs variantes ayant été proposées, l'une d'elles serait toutefois susceptible de n'avoir qu'une incidence mineure sur le site de reproduction.

Autre volet intéressant connexe à ce dossier, l'engagement de l'entreprise visant à « **conduire l'exploitation de sa carrière dans le respect de la biodiversité** », engagement induisant la prise de mesures respectant les populations de Petit Gravelot, d'Hirondelle de rivage, de Grèbe huppé ou de Grèbe castagneux, le Guêpier d'Europe n'ayant pas encore colonisé le site en exploitation. Il s'agit donc là d'un dossier exemplaire tant dans sa finalité que dans le partenariat, effectif, entre une entreprise et une association de protection de l'environnement.



POUR LA BIODIVERSITE

Jamais sans MA RIVIERE

DANS LE CADRE DES PERS TROPHÉES DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE pour l'environnement et le développement durable 2010, organisé par le *Ministère du Développement Durable*, Art'ère et Pigmento sont partenaires pour vous offrir un magazine de sensibilisation sur l'environnement aquatique et faunistique du poumon vert d'Aix-en-Provence et des informations éducatives sur l'art et l'artisanat. [Description du projet : www.lepetitpontdelarc.fr](http://www.lepetitpontdelarc.fr)

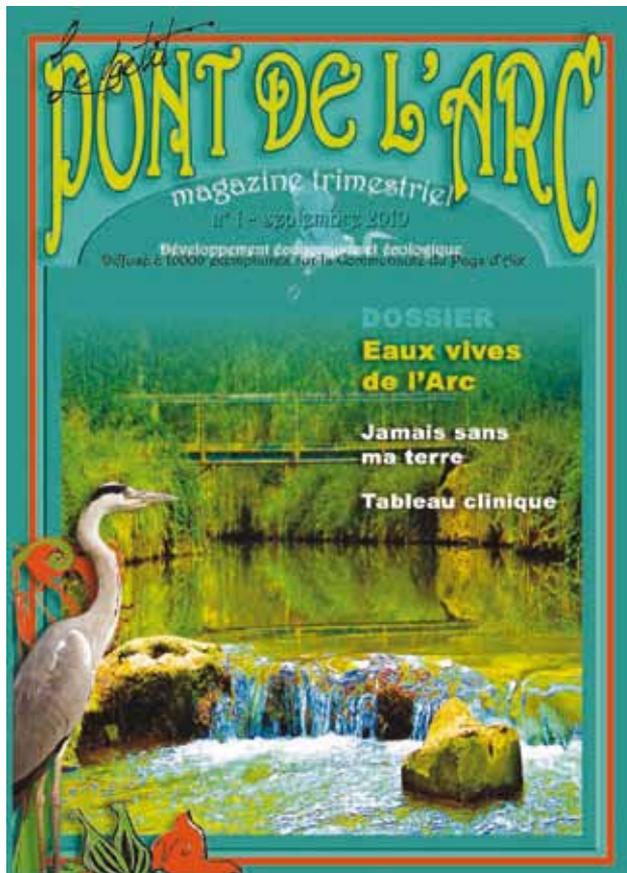
AIX EN PROVENCE

Lancement d'un magazine gratuit (labellisé en mars 2010 «2010, Année Internationale de la biodiversité») de 32 pages en septembre 2010. Imprimé à 10.000 exemplaires sur papier recyclé, il est distribué dans la Communauté du Pays d'Aix (13). Il a été conçu dans le quartier sud d'Aix-en-Provence, au Pont de l'Arc. Situé en lisière de la ville, ce quartier, bordé par de nombreux accès est surtout traversé par un petit fleuve côtier, l'Arc. Cet écrin de verdure est une véritable niche écologique, tout au long de son cours, de sa source jusqu'à son embouchure dans l'étang de Berre.

Cependant visiteurs et habitants n'ont pas toujours des attitudes respectueuses. Dans ce magazine, nous consacrons, à chaque numéro, un dossier de 8 pages sur l'Arc : sur la rivière et son environnement puis un article sur la faune et/ou la flore. Nous espérons de cette manière informer et sensibiliser le public à l'intérêt de protéger toutes les espèces qu'elles soient faunistiques ou végétales et à préserver leur habitat.

Le magazine propose aussi des articles sur l'art et l'artisanat, avec un cahier pratique et des références pour inviter les jeunes à se renseigner sur leur futur métier.

Le petit pont de l'Arc c'est un outil de communication accessible qui oeuvre en faveur de la revalorisation du cours d'eau, un moyen de tisser des liens entre les communes riveraines de l'Arc et de créer une synergie entre les acteurs concernés.



magazine gratuit trimestriel 1 Numéro 2 janvier 2011



ART'ERE, association créée en 2003 dont l'objet est la promotion d'artistes et d'artisans, le développement personnel par le biais d'activités artistiques. Art'ère s'intéresse au bien-être de la personne, dans son environnement.

POUR UN DEVELOPPEMENT LOCAL

Notre ambition est de contribuer à l'amélioration du cadre de vie local dans l'esprit du développement durable. Le magazine met en avant des thèmes liés à l'environnement. Source de bien-être et de richesse, une nature sauvegardée par des attitudes responsables à petite échelle est une condition essentielle au développement harmonieux de notre planète. L'information participe à la prise de conscience, stimule la curiosité et encourage les initiatives citoyennes de proximité.

Ce support contribue au développement économique et écologique des quartiers en présentant des projets urbains et leurs impacts sur l'environnement, des nouveaux commerçants et des actions associatives.

Une attention particulière est également accordée aux métiers artisanaux afin de contribuer à la promotion des métiers peu connus ou amenés à disparaître.

Enfin, nous souhaitons apporter une dimension participative, en proposant aux enfants des écoles riveraines de l'Arc de faire paraître leurs poèmes (en lien avec l'environnement).

Le petit pont de l'Arc s'inscrit donc dans la logique «Penser global, agir local».

Nous avons voulu un support de communication esthétique, attractif et ludique afin que chacun prenne plaisir à la lecture et s'approprie le magazine mais aussi la rivière.

«Parcequ'on a toujours besoin de quelqu'un à ses côtés, Pigmento s'engage sur le long terme en réalisant le travail graphique du magazine de manière gracieuse.»



**VOTRE NOUVELLE
COULEUR DE POT**

PIGMENTO, agence de communication visuelle et organisme de formation déclaré depuis 2005. Spécialisée dans les arts visuels, l'agence propose aussi un espace galerie pour exposer des oeuvres d'art.

UN MECENAT ECO-RESPONSABLE

Notre partenariat repose essentiellement sur un apport de compétences ayant comme objectif la protection du milieu aquatique, de la flore et de la faune alentour.

Il s'agit de relever un challenge en s'appuyant sur une volonté et une conviction fortes qui entendent dépasser les obstacles financiers et participer à l'amélioration de notre qualité de vie de manière éco-responsable.

L'intérêt du partenariat entre Art'ère et Pigmento c'est une solidarité à toute épreuve, des savoir-faire complémentaires dans le domaine du journalisme, de la communication visuelle et audiovisuelle et de l'urbanisme, une ambition et une motivation communes. *«Un projet de petite envergure a besoin d'un porteur pour prendre son envol mais il a autant besoin d'être accompagné à ses débuts pour subsister. Ainsi, lui offre-t-on l'opportunité de naviguer aussi longtemps et aussi loin que tout autre projet.»* Pigmento apporte son soutien pour la recherche de partenaires et de subventions, la conception et la réalisation graphique, la création du site internet et sa mise à jour, la rédaction des articles, l'impression et la distribution. Un engagement d'un montant global de 22.500 euros net sur 5 numéros.

UN PROJET DURABLE

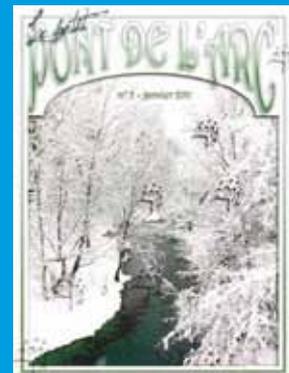
Le numéro 1 est paru le 30 septembre 2010 et nous observons d'ors et déjà des retombées encourageantes ! Les lecteurs ont exprimé un vif intérêt : qualité du support, des articles, de la présentation graphique. Les habitants sont ravis d'avoir un magazine qui parle de leur quartier, d'autres d'y découvrir des articles sur les espèces naturelles.

Afin de rendre le magazine accessible à un maximum de concitoyens des communes riveraines de l'Arc et de la Communauté du Pays d'Aix, nous espérons pouvoir **augmenter le nombre d'exemplaires** : à terme 50.000 exemplaires.

Le petit pont de l'Arc souhaite prendre en compte les préoccupations des différents acteurs locaux (habitants, scientifiques en herbe, CIQ, associations environnementales...) en leur offrant l'occasion de s'exprimer.

Un support audiovisuel devrait venir en complément lorsque le projet de magazine sera viable.

LE NUMÉRO 2 EST EN COURS, on y découvrira notamment des articles sur la qualité de l'eau et sur l'ichnologie. Pour que chacun ait accès à une information gratuite et instructive, nous avons aussi besoin de vous !



La Roseraie du Val-de-Marne Entre mémoire et innovation

La Roseraie du Val-de-Marne rassemble un **patrimoine naturel unique**. Dans l'histoire de l'art des jardins, il s'agit de la première roseraie, du premier jardin entièrement dédié à la reine des fleurs. Il met en scène le rosier dans toute sa diversité pour réinterpréter le jardin à la française : rosiers buisson, rosiers rampants, rosiers tige, mais aussi rosiers sarmenteux et grimpants conduits le long de supports (pergolas, arceaux, guirlandes, pylônes...) créent les volumes, soulignent les perspectives et ornent le jardin.

La Roseraie, qui s'étend sur un hectare et demi, s'articule autour de 13 jardins de collections. C'est un conservatoire unique au monde de roses: de l'Asie à l'Amérique, de l'Antiquité à nos jours, près de 3200 variétés sont présentées au public.

Il s'agit d'un véritable bijou botanique:

- Sur le plan *historique*: créée en 1894, elle est la **première roseraie** à voir le jour dans le monde. Le jardin est inscrit à l'**inventaire supplémentaire des monuments historiques**.
- Sur le plan *scientifique*: sa collection de variétés de roses anciennes parmi les plus importantes au niveau mondial constitue un véritable **conservatoire**, reconnu par le Conservatoire français des Collections Végétales Spécialisées.
- Sur le plan *culturel*: son théâtre de verdure a reçu nombre de personnalités, poètes, comédiens et danseurs et donne lieu encore aujourd'hui à des **fêtes mémorables**.

Roseraie du Val-de-Marne - Rue Albert Watel - 94240 L'Haÿ-Les-Roses
Site Internet : www.roseraieduvaldemarne.fr

La Restauration du dôme de la Roseraie : Premier projet soutenu par des mécènes

Conscient des atouts sur le plan culturel, scientifique, touristique, évènementiel et environnemental de ce patrimoine d'exception, le Conseil général du Val-de-Marne cherche à développer des partenariats financiers public-privé pour mettre en place certains projets de développement relatifs à la Roseraie du Val-de-Marne.

C'est pourquoi la Conseil général du Val-de-Marne fait appel au mécénat d'entreprises pour l'aider à continuer de préserver et mettre en valeur ce site exceptionnel.

La notion d'intérêt général au centre du principe de mécénat regroupe de nombreux secteurs d'intervention que l'on peut regrouper en cinq catégories: la solidarité, la culture, l'environnement, le sport ou la recherche. A la croisée de deux d'entre elles, la restauration du dôme s'est présenté comme un projet de mécénat croisé de qualité. Il s'est appuyé sur le concours des mécènes (entreprises, fondations et donateurs particuliers) pour accueillir les curieux de plus en plus nombreux et préserver un écrin idéal à la reine des fleurs...



La restauration du Dôme

La Roseraie du Val-de-Marne est structurée dans un jardin à la française, autour d'un axe de symétrie allant du Pavillon normand au dôme : situé face à l'entrée du jardin, dans la partie centrale, appelée « Roseraie décorative à la française », le Dôme, créé en 1910, est recouvert du rosier Alexandre Girault. Le grand motif de treillage du dôme abrite une reproduction de La Baigneuse de Falconet. Il se reflète dans le miroir d'eau.

Le dôme constitue ainsi la pièce maîtresse du jardin et souligne la conception architecturale de la Roseraie. Véritable symbole, son image a fait le tour du monde.

Avec l'âge et le temps, différents désordres se sont révélés (affaissement des fondations et fissures dans la longrine en béton, décomposition du bois...). C'est pourquoi, le dôme a été reconstruit à l'identique.

Projet réalisé grâce au soutien de :

SCREG Ile-de-France / Normandie

Spécialisées dans les grands travaux routiers, les aménagements urbains et les infrastructures tertiaires et industrielles, les filiales *Screg* interviennent partout en France auprès de donneurs d'ordre publics et privés. Ses objectifs : agir pour l'environnement, améliorer le cadre de vie, contribuer à la sécurité routière...

Screg Ile-de-France Normandie est une entreprise leader des travaux publics, constructions et revêtements de routes dans son secteur géographique.



SCREG ILE-DE-FRANCE NORMANDIE

Fondation du Patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, est un organisme privé indépendant à but non lucratif. Apportant un appui financier à des maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales notamment), elle vise à promouvoir la connaissance, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine national, et plus particulièrement du patrimoine national non protégé au titre des Monuments Historiques. En soutenant la création d'emplois directs et indirects ainsi que la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et en favorisant la transmission des savoir-faire traditionnels liés au bâti ancien, la Fondation du Patrimoine participe au développement durable local.



Fondation Total

Créée en 1992 pour se consacrer à l'Environnement et plus particulièrement à la biodiversité marine, a, en 2008, élargi son engagement aux deux autres domaines du mécénat de Total : Solidarité (santé, éducation), et Culture (patrimoine, soutien aux grandes institutions culturelles).

En France et hors de France, elle apporte son appui à des projets conçus avec ses partenaires (associations, institutions, ONG), et à des initiatives proposées par les collaborateurs de Total dans le domaine de la solidarité et de l'environnement.





>>>> GDF SUEZ,

partenaire fondateur
de la station polaire Princess Elisabeth



Acteur engagé dans la protection de l'environnement, GDF SUEZ, à travers sa fondation d'entreprise, poursuit son engagement avec la Fondation Polaire Internationale et la station polaire « Princess Elisabeth ». Cette station est conçue de manière à fonctionner afin de démontrer la faisabilité du concept « zero emission ».

Un projet unique et ambitieux : une station polaire « zero emission »

Implantée sur l'arête nord du Nunatak Utsteinen, en Terre de la Reine Maud en Antarctique, où elle sera en activité entre novembre 2010 et mars 2011 (c'est-à-dire durant l'été austral), la station polaire Princess Elisabeth est la première du genre. Imaginée, construite et financée par la Fondation Polaire Internationale (IPF), elle a été conçue de façon à fonctionner intégralement avec des énergies renouvelables.

L'Antarctique constitue une archive unique de l'histoire climatique de la planète et l'objectif, à travers son analyse, est d'identifier des solutions face à l'urgence climatique.





Un mécénat de compétences en faveur de l'environnement

GDF SUEZ, sa filiale Electrabel et Laborelec, ont relevé ce défi en s'engageant en 2007 aux côtés de la Fondation Polaire Internationale et de son Président, l'explorateur Alain Hubert, à travers un mécénat de compétences sur la construction de la station, dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de la propreté.

C'est dans le cadre de l'Année Polaire Internationale 2007-2008 que GDF SUEZ, à travers sa fondation d'entreprise, et sa filiale Electrabel ont souhaité s'associer à ce projet, convaincus de l'intérêt de la recherche polaire en tant que source de compréhension des processus climatiques et environnementaux. Laborelec et Electrabel ont apporté tout leur savoir-faire pour contribuer à la conception d'une station polaire « zero emission » de CO₂.

Concrètement, l'énergie utilisée par la station est produite à partir d'éoliennes et de panneaux solaires. L'efficacité énergétique de sa conception et des matériaux utilisés, le système de chauffage passif, le dispositif de

contrôle énergétique et l'utilisation d'appareils à faible consommation d'énergie en font la base antarctique la plus économe en énergie jamais construite jusqu'alors. Les besoins énergétiques de la station représentent à peine 20% de ceux d'une station antarctique comparable.

L'installation électrique de la station, ainsi que son infrastructure interne, ont été reconstituées dans un premier temps dans les locaux de Laborelec et testées pendant quatre mois de fin mai à début septembre 2008. Les équipements ont été démontés, conditionnés dans des conteneurs puis acheminés en Antarctique. Durant l'été austral 2008/2009, six collaborateurs de l'entreprise se sont rendus en Antarctique pour reconstruire l'ensemble et le mettre en service.

Fermée durant l'hiver austral, la station a réouvert le 11 novembre 2009 pour sa première saison « opérationnelle » : jusqu'en avril 2010, elle a abrité vingt chercheurs et scientifiques qui ont mené une série d'expérimentations visant à mieux comprendre les mécanismes climatiques. Une équipe de Laborelec s'est jointe à eux.



Énergie éolienne

- 9 éoliennes (du type synchrone avec aimant permanent, 6 kWp par machine).
- Puissance totale estimée : 140 MWh.

Énergie solaire

- 196 panneaux photovoltaïques (1,2m² et 130Wp par panneau, cellules polycristallines).
- Puissance totale estimée : 58 MWh.

Hickory Photos : PF - René Robert - Illustration : Mehdi Benyazzar

Princess Elisabeth, Station Polaire "zero emission"

Le projet

Princess Elisabeth est une station de recherche sise en Antarctique, avec un fonctionnement "zero emission" basé sur une production d'énergies renouvelables, une gestion des besoins en énergie avec une efficacité optimale, un traitement des eaux usées et une gestion des déchets. La station est totalement démontable en fin de vie.

Le projet s'est déroulé sur cinq ans, dont deux saisons de construction (novembre-février) en Antarctique dans le cadre de l'Année Polaire Internationale. L'inauguration officielle a eu lieu le 15 février 2009.

Deux saisons scientifiques ont déjà pris place dans et autour de *Princess Elisabeth*. Le fonctionnement "zero emission" a été validé en février 2010.

Le porteur de projet

International Polar Foundation

Eduquer pour comprendre, comprendre pour agir

L'International Polar Foundation (IPF) est une fondation d'utilité publique de droit belge, créée en 2002 par Alain Hubert, ingénieur civil et grand explorateur polaire.

C'est au cœur des régions polaires que la recherche a dévoilé les secrets du climat passé de notre planète, nous apprenant que nos modes de vie ont une influence importante sur le réchauffement climatique. Cette découverte doit modifier notre relation avec la Planète. Seule une nouvelle génération mieux éduquée en toutes matières scientifiques sera capable de faire les bons choix pour anticiper et agir avec cohérence et efficacité face aux risques réels que représentent ces changements globaux pour l'humain.

L'IPF s'investit pour promouvoir l'éducation et la science et réalise des projets emblématiques tels que "Princess Elisabeth" première station polaire "zero emission" ou les centres de formation du climat "IPF Polaris Centre" qui ouvriront bientôt au public.

www.polarfoundation.org

www.antarcticstation.org



princess
elisabeth
antarctica



INTERNATIONAL
POLAR
FOUNDATION



Le partenaire

Schneider Electric et sa Fondation

Spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, présent dans plus de 100 pays, Schneider Electric offre des solutions intégrées pour de nombreux segments de marchés. Le Groupe bénéficie d'une position de leader sur ceux de l'énergie et des infrastructures, des processus industriels, des automatismes du bâtiment, des centres de données et réseaux ainsi que d'une large présence dans les applications du résidentiel. Mobilisés pour rendre l'énergie sûre, fiable et efficace, ses plus de 100 000 collaborateurs réalisent plus de 15,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2009 en s'engageant auprès des individus et des organisations afin de les aider à tirer le meilleur de leur énergie.

www.schneider-electric.com



La solution de gestion intelligente de l'énergie Schneider Electric

Schneider Electric intervient dans le projet comme Founding Partner. Le Groupe apporte la **solution de gestion intelligente de l'énergie** et met à disposition **deux collaborateurs**. Sur la base de ce projet réalisé en commun, Schneider Electric et l'International Polar Foundation participent ensemble à **des actions de sensibilisation**.

La solution Schneider Electric

Distribution électrique > transformer et distribuer l'électricité

L'énergie produite par les éoliennes et les panneaux solaires est stockée dans des batteries logées au cœur de la station polaire puis transformée et distribuée.

Gestion de l'énergie > contribuer à limiter la consommation de l'énergie

Les besoins énergétiques de la station Princess Elisabeth Antarctica représentent à peine 20% de ceux d'une station antarctique de taille comparable. Chaque demande d'énergie est analysée, traitée puis soumise à l'approbation. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre ce qui est produit et ce qui est consommé en électricité, par le lestage et le délestage des circuits électriques.

Automatisation > assurer la gestion des automatismes et de la sécurité

Toute l'intelligence de la station polaire est centralisée dans un automate programmable. La production de l'énergie et l'ensemble des techniques mises en œuvre dans la station polaire (traitement des eaux, HVAC, système de ventilation...) fonctionnent grâce à cette unité de gestion.

Supervision > mesurer et contrôler l'énergie

La supervision assure le dialogue opérateur, c'est-à-dire le contrôle commande et le paramétrage des différentes techniques. Durant les expéditions scientifiques, la supervision permet l'archivage des mesures, des process et des états dans une base de données ainsi que la génération des rapports.

Communication à distance > surveiller et gérer à distance

Lors des périodes d'hibernation (de mars à octobre) il s'agit de surveiller, accéder à des données et commander certains équipements de la base à distance et de visualiser en permanence l'état de la situation courante de la base.

+
30 000 variables
sont traitées par
l'algorithme de gestion
de l'énergie

+
700 entrées digitales,
400 sorties digitales,
300 entrées analogiques,
50 sorties analogiques



La mise à disposition de deux collaborateurs

Deux ingénieurs de la filiale belge de Schneider Electric ont participé dès le début du projet en mettant en œuvre deux compétences particulières en distribution électrique et en automatismes industriels. Dans une première étape, ils ont collaboré notamment à la réalisation de l'étude des panneaux électriques pour la distribution électrique et la gestion des différents lots électriques (traitements des eaux, ventilation, gestion de l'énergie) et ainsi qu'au choix des matériaux et des systèmes de gestion des câbles. Leur contribution a également consisté à étudier et réaliser les panneaux pour les automates programmables et la distribution électrique.

Enfin, un travail remarquable a été effectué par l'équipe au niveau de l'automatisation de l'ensemble des lots techniques et de la supervision à distance. Un nombre considérable de données sont analysées, ce qui permet d'envisager le fonctionnement de la station à travers 15 modes et de gérer cinq niveaux de priorité différents. Les deux collaborateurs de Schneider Electric ont participé à deux expéditions Belare (2008 et 2009). L'un d'entre eux sera à nouveau au voyage cette année pour finaliser la partie automatisation et supervision.

Les actions de sensibilisation

Au total **près de 10 000 personnes** ont été touchées par les actions de communication et de sensibilisation mises en place ces trois dernières années.

On peut citer notamment, les événements suivants :

- > Site Electropole, centre international de recherches de Schneider Electric, Grenoble, France, 2007 : 500 personnes salariés, clients et institutionnels,
- > Initiatives, salon privé réservé aux clients européens et méditerranéens de Schneider Electric, Nice, France, 2007 : 5 000 clients et grands comptes
- > Inauguration de la station polaire, Tour et Taxi, Bruxelles, Belgique, 2007 : 300 clients et Institutionnels français, belges et néerlandais
- > Leadership Forum, Paris, France, 2008 : 300 top managers de Schneider Electric
- > Campagne annuelle de mobilisation des salariés, Rueil Malmaison, France, 2009 : 1 500 salariés du siège de Schneider Electric
- > Événement Grands comptes et clients européens, Ostende, Belgique, 2010 : 300 clients et institutionnels
- > Forum International de la Météo, Paris, France, 2010 : 1 500 personnes, écoles enseignants et grands publics.

Réseau intelligent

Eco  truxure

Contrôle du chauffage et de la climatisation

Contrôle du système d'éclairage

Distribution électrique

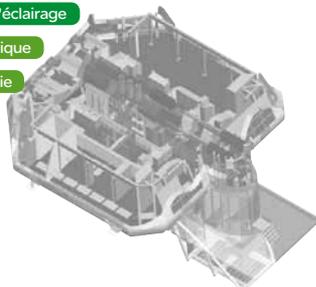
Contrôle de l'énergie

Contrôle des moteurs

Energie sécurisée

Données informatiques

Energies renouvelables





Le partenariat ENEA-GERES pour l'accès à l'énergie

Les partenaires

ENEA Consulting est une entreprise de conseil, mécénat et recherche en Energie Durable

ENEA Consulting apporte une expertise au grandes compagnies industrielles sur les thématiques de l'Energie durable (énergies renouvelables, efficacité énergétique, évaluation de la performance environnementale et sociétale...)

Le modèle économique est innovant puisqu'il place au cœur de sa stratégie, le mécénat de compétences : **20% de son activité est dédiée à l'accompagnement bénévole d'acteurs œuvrant pour l'accès à l'énergie.**

Créé en 1976, le GERES - Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités - est une association à but non lucratif, dont les actions visent à améliorer les conditions de vie des **populations les plus pauvres** par la mise en œuvre de projets qui réduisent la **précarité énergétique, préservent l'environnement et limitent les changements climatiques** et leurs conséquences.

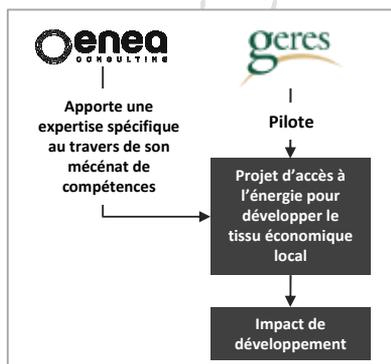
Aujourd'hui plus de 185 collaborateurs conduisent près de 40 projets de développement durable innovants, en France et dans 12 pays du Sud.

La logique du partenariat

ENEA Consulting et le GERES se rejoignent sur leur engagement auprès des populations vulnérables et conscients de leur complémentarité de compétences, leur viennent en aide au travers de projets d'accès à l'énergie.

Le GERES initie et pilote des projets d'accès à l'énergie dans différentes régions du monde. Il identifie et soumet à ENEA Consulting une problématique technique, organisationnelle ou économique à laquelle il ne peut ou ne sait pas répondre (par manque de compétence en interne ou de financement).

ENEA Consulting valide sa capacité à s'investir et à répondre à la problématique et apporte bénévolement une réponse structurée sous forme d'une étude ou d'une mission terrain.



L'intérêt du partenariat porte sur la forte complémentarité entre les acteurs

Pour le GERES, l'apport de compétences d'ENEA Consulting appuie avec pertinence la construction d'expertise sur des domaines précis, et toujours en renfort de ses pratiques de montage de projets de développement au service des populations vulnérables.

Au travers du mécénat de compétences qu'elle orchestre, ENEA Consulting peut s'investir sur des projets d'accès à l'énergie pour les populations défavorisées qui constitue son engagement d'aide au développement. Cela permet à ses consultants de s'épanouir dans la société en transférant leurs compétences aux acteurs de la société civile, de diversifier leur savoir-faire, tant sur les aspects Energie-Climat que sur la thématique sociétale.

Les missions réalisées dans le cadre du partenariat

L'assistance d'ENEAA Consulting est spécifique et ponctuelle. Dans le cadre du partenariat, des compétences diverses ont été sollicitées par le GERES sur différents projets

Projet	Lieu	Durée	Objectifs	Actions	Coût	Suivi
New Lao Stove	Cambodge	1mois ½	Fiabilisation du monitoring des émissions de CO2 évitées, pour des projets de fours améliorés financés par crédits carbone.	En mission à Phnom Penh, ENEAA Consulting a étudié la faisabilité d'un mode de monitoring innovant, basé sur l'utilisation de Technologies de l'Information et de la Communication. Des visites terrain ainsi que de nombreux entretiens d'experts et fournisseurs de technologies ont permis d'identifier des technologies adaptées au contexte local. Ce nouveau mode de monitoring a permis d'initier une réflexion sur la rationalisation du système qui constitue un frein aujourd'hui par la lourdeur de son dispositif pour l'accès par les porteurs de projets de foyers améliorés aux financements carbone.	Mécénat de compétences (hors frais) donc gratuit	Partenariat à construire avec des entreprises spécialisées pour initier une opération pilote.
Yéelen Kura	Mali	1mois ½	Appui à l'introduction des biocarburants dans l'activité de la Société de Services décentralisée Yeelen Kura au Mali	Sur la commune de Yorosso, ENEAA Consulting a réalisé des prospections sur les cinq prochaines années en intégrant la substitution du gasoil par le jatropha, sur la base d'une bicarburant gasoil-jatropha. Les bénéfices de cette conversion ont été simulés sur plusieurs scénarii d'évolution du cours du gasoil, en intégrant les clients productifs. D'autre part, un audit de l'entreprise Yéelen Kura à l'échelle de la région a été effectué en termes de recouvrement des factures, d'impayés de l'Etat, et de gestion comptable de l'entreprise. Cet audit s'est accompagné d'un diagnostic du département commercial en vue d'un plan de renforcement des capacités.	Mécénat de compétences (hors frais) donc gratuit	La collaboration avec Yéelen Kura pour l'introduction de biocarburants dans leur fourniture d'énergie.
Besoin en formation sur la thématique du changement climatique	France	1mois ½	Analyser les besoins des professionnels du développement en Formation <i>Climat-Energie-Développement</i>	L'enquête d'ENEAA Consulting auprès des publics cibles a permis de confirmer l'intérêt des professionnels du développement pour les enjeux du changement climatique. Trois publics ont été ciblés : - les ONG et la coopération décentralisée; - les Grandes Ecoles et troisièmes cycles universitaires; - les entreprises éthiques (commerce équitable, banque solidaire, tourisme responsable, etc.). Les besoins en formation ont été identifiés et les motivations de chacun précisées. Cette mission a en outre permis d'initier des pistes de collaboration possibles entre les différents groupes professionnels (Grandes écoles, Universités).	Mécénat de compétences (hors frais) donc gratuit	Les cibles de formation identifiées sont intégrées dans le plan d'action de l'Unité Changement Climatique qui vient d'être créée au GERES.
Solar Passive Homes	Ladakh	1mois ½	Vérification des réductions d'émission de GES donnant droit à des Crédits Carbone sur un projet de maisons passives solaires (PSH) dans la région du Ladakh en Inde	ENEAA Consulting a effectué la vérification de la réduction des émissions de CO2 engendrée par ce projet selon la démarche suivante: - Revue du Document Projet (PDD) et du Rapport de Monitoring au regard des règles de la CCNUCC - Visites de terrains, interviews, vérification des données et des calculs - Rapport de vérification et recommandations Cette mission aura permis au GERES de consolider sa méthodologie projet et les procédures de calcul et de monitoring, ainsi que de vérifier de manière objective les crédits carbone dégagés par ce projet, lesquels pourront être vendus sur le marché carbone volontaire	Mécénat de compétences (hors frais) donc gratuit	La compensation des 40 000 tonnes de réduction d'émission validée par ENEAA vont permettre à CO2solidaire de cofinancer ce projet.



Louise Bellet, Coordinatrice

Pocheco Canopée Reforestation

Tél : 03 20 61 30 65

Mob : 06 78 99 35 60

Courriel : louise.bellet@pocheco.com

www.pochecocanopeereforestation.org

Association pour

le reboisement du Nord Pas de Calais

Qui sommes-nous ?

Fondée par l'entreprise *Pocheco*, basée à Forest sur Marque, cette association loi 1901 à but non lucratif regroupe des citoyens et des entreprises investis dans la préservation et la restauration des espaces naturels boisés du Nord Pas de Calais.

Quel est notre but ?

Notre but est d'agrandir la surface boisée du Nord Pas de Calais. Pour ce faire nous encourageons les micro-actions portées par des groupes locaux.

Nos objectifs comprennent :

- Sensibiliser le public aux valeurs et aux menaces environnementales
- Former des groupes d'acteurs locaux concernés et engagés pour la préservation de leur environnement
- Réaliser des actions de restauration ou de réhabilitation de surfaces boisées locales

Quelle est notre approche ?

Chaque groupe local souhaitant se mobiliser, engage sa propre réflexion, et co-construit des projets de reboisement de proximité qu'il entretiendra dans le long terme.

L'association accompagne les groupes locaux dans la création et réalisation de leur projet de reboisement. Elle relaie la communication entre les porteurs de projets et les institutions responsables de la gestion du territoire et de l'éducation à l'environnement. Enfin, elle soutient financièrement les actions de reboisement des groupes locaux grâce à son réseau de parrainage. Nos partenaires sont :

- Les gestionnaires des espaces naturels
- Les maisons associatives et centres de recherches environnementaux
- Les associations environnementales locales existantes
- Les centres d'éducation
- Les acteurs locaux bénévoles

Les terrains et actions de reboisement

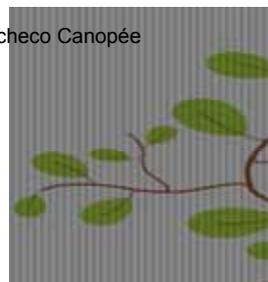
Les actions de reboisement peuvent être menées sur des terrains privés ou publics tant que l'intérêt général prévaut. Les actions types incluent la création ou l'agrandissement de surfaces boisées, de couloirs biologiques, le remplacement d'espèces exotiques par des espèces locales, ainsi que l'entretien des espaces boisés dans le long terme.

L'association a un plan d'autofinancement dans le long terme à travers le parrainage des actions de reboisement local par des particuliers ou entreprises désireux de participer à l'effort d'amélioration des conditions environnementales.

Vous souhaitez agir concrètement pour votre environnement ? Adhérez à Pocheco Canopée Reforestation et créez votre propre groupe local de reboisement.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

Pocheco Canopée Reforestation



Biodiversité

Milieus marins

Environnement
Solidarité

Nature et Handicap



Mécénat de
compétences

Éducation et
Formation



Les fiches de présentation des projets

- Challenge Green TIC Campus (SFR - Fondaterra)
- Création d'un pôle muséographique animalier en zone rurale (Banque Populaire Occitane - Sepanlog)
- « Beau diversité » : carnets des Réserves Naturelles de France (Fondation d'entreprise Gecina - Réserves naturelle de France)
- Centre de formation aux jardins et paysages méditerranéens au domaine du Rayol (Fondation d'entreprise Gecina - Conservatoire du littoral)
- **Kit pédagogique de sensibilisation à la protection du littoral (Fondation Procter & Gamble pour la protection du littoral - Conservatoire du littoral)*-**
- Stopper la perte de la biodiversité (Sharp - Ariena)
- Éducation à l'environnement sur les sites Nestlé Waters France (Nestlé Waters France - Réseau école et nature)
- Atelier pédagogique « dans les coulisses d'un Grand Site » (Fondation d'entreprise Veolia Environnement - Réseau des Grands Sites de France)

* Lauréats de la catégorie

PARTICIPEZ AU CHALLENGE GREENTICCAMPUS FONDATERRA SFR



Challenge **GREENTICCAMPUS** Fondaterra SFR

Inspiration

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) représentent aujourd'hui un levier important pour réduire notre empreinte environnementale et répondre aux différents enjeux sociétaux du développement durable. Que ce soit à travers l'optimisation des déplacements, la dématérialisation, la création de lien social, l'intégration aux territoires, la sensibilisation, l'optimisation des consommations énergétiques, pour ne citer que quelques champs d'applications potentielles, ces technologies constituent de véritables gisements de croissance pour développer des biens et services durables.

Partant de ce constat, **Fondaterra**, Fondation Européenne pour des Territoires Durables, et **SFR**, ont lancé, en novembre 2009, la première édition du **challenge Green TIC Campus** afin de susciter une dynamique de réflexion, chez les étudiants sur l'apport de ces technologies dans la préservation de l'environnement. **Objectif : faire émerger des projets concrets ou futuristes faisant appel aux TIC pour rendre les campus plus «verts».**

Description

Ouvert à tous les étudiants de France (universités et grandes écoles), ce challenge a pour objectif de faire émerger des projets concrets (catégorie dite « opérationnelle ») réalisables à l'échelle d'un campus en prenant compte des contraintes technico-économiques, ou des projets plus futuristes (catégorie dite « prospective ») qui peuvent s'en affranchir.

7 équipes d'étudiants ont ainsi été présélectionnées via le site web www.greentic-campus.com, sur lequel elles ont déposé leur dossier de candidature. Elles ont ensuite été auditionnées par un jury présidé par **Hervé Le Treut**, membre de l'Académie des Sciences, Directeur de l'Institut Pierre Simon Laplace (IPSL) et parrainé par **Sébastien Folin** lors d'une journée événementielle organisée le 6 avril 2010 au Siège de SFR à La Défense.

Le jury comprenait par ailleurs : Yolaine DE LA BIGNE, Directrice de Néoplanète ; Dorothée BRIAUMONT, Directrice générale du Comité 21 ; Anne DUBOSC, du Commissariat général au développement durable-MEEDDM ; Sylvie FAUCHEUX, Présidente de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et représentante de la Conférence des Présidents d'Universités ; Marie Françoise GUYONNAUD, Directrice générale de Fondaterra ; Fabrice HAIAT, PDG de la société Vizelia, et enfin Catherine MOULIN, Directrice Santé et Environnement de SFR.

Résultats

Quatre projets se sont ainsi vus décernés les prix suivants :

Catégorie opérationnelle :

- 1er prix (3 500 €) : **Ecosapiens**, un système de détection de présence dans les salles de cours avec régulation en temps réel de la température ambiante et des besoins en aération, projet porté par des étudiants de l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines.
- 1er prix ex aequo (3 500 €) : **Green cantine**, un nouveau logiciel permettant la réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines universitaires, projet porté par des étudiants de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Management Industriel.

Ces 2 premiers prix de la catégorie opérationnelle bénéficient par ailleurs de l'accompagnement de Fondaterra et d'une aide de 6 000 € pour la mise en œuvre de leur projet au sein de leur campus.

- 2ème prix (1000 €) : **Wattbox**, un outil d'analyse et de maîtrise de la consommation d'électricité des bâtiments universitaires, projet porté par des étudiants de l'Ecole Centrale Paris

Catégorie prospective :

1er prix (5000 €) : **Ligne verte**, un système de bornes de tris connectées, avec un mécanisme incitatif, qui permet de renforcer la collecte et le recyclage des déchets et de réduire les frais de transports en commun des étudiants sur leur trajet domicile-campus ; projet porté par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne.

Suivi : Les projets lauréats qui ont reçu une aide financière à la réalisation sont suivis par Fondaterra :

- Accompagnement de la mise en place du projet ;
- Echelonnement des financements en fonction de l'avancée du projet ;
- Evaluation de l'action une fois le pilote mis en place.

Perspectives

Face à l'engouement suscité par cette première édition de Green TIC Campus, **Fondaterra et SFR prévoient de renouveler l'opération pour 2010 - 2011 en élargissant le thème aux différents enjeux du développement durable**. Ainsi, les étudiants devront imaginer une solution innovante pour un campus plus respectueux de son environnement et/ou mieux intégré dans la société qui l'entoure en s'appuyant sur toutes les possibilités offertes par le numérique (ordinateurs, smartphones, web...).

3 catégories seront proposées :

Vie étudiante : logement, transport, loisirs, consommations

Sensibilisation au développement durable : campagne d'information, apprentissage et pédagogie du développement durable (pour les étudiants, enseignants et personnel du campus)

Intégration du campus dans son environnement : gestion des flux, télécommunications, intégration aux territoires.

Le lancement de cette seconde édition est prévu courant Octobre 2010 pour un appel à projet jusqu'au 31 décembre 2010 et une remise des prix courant mars 2011.

A gagner :

Dans chaque catégorie, l'équipe lauréate remportera un voyage d'étude d'une valeur de 2000 €. Et pour l'équipe qui se verra décerner le Grand Prix : une dotation de 10 000 € pour réaliser son projet.

Quelques chiffres

Durée de l'opération : 6 mois

Coût : 103 298 €

Suivi : Les projets lauréats de la première édition qui ont reçu une aide pour la réalisation de leur projet sont suivis par Fondaterra :

- Accompagnement de la mise en place du projet ;
- Echelonnement des financements en fonction de l'avancée du projet ;
- Evaluation de l'action une fois le pilote mis en place.

A propos de Fondaterra :

Fondation Européenne pour des Territoires Durables, Fondaterra est un réseau de plus de 80 partenaires multidisciplinaires, publics et privés dont l'objectif est de constituer un pôle d'excellence interdisciplinaire pour le développement durable des territoires. Membre historique de Fondaterra, SFR soutien notamment la Fondation à travers 2 opérations : [T.écovoiturage](#) (avec également Greencove et l'Ademe), un service de covoiturage créé en 2008 pour la communauté étudiante qui a la particularité d'être accessible sur le wap via le téléphone mobile (sans surcoût et chez tous les opérateurs) ; et le reversement de 4€ à part égale entre Fondaterra et la Voix de l'Enfant (fédération d'association pour la protection de l'enfance maltraitée), pour tout mobile valorisé contre un bon d'achat, dans le cadre du dispositif de [collecte des téléphones mobiles usagés](#) dans les points de ventes SFR.

L'édition 2009-2010 a été réalisée en partenariat avec :





Création d'un pôle muséographique animalier en zone rurale »

SEPANLOG / Banque Populaire Occitane

Le projet de création d'un espace muséographique voué à l'art animalier fait suite aux manifestations organisées en l'An 2000 à l'occasion du 15^{ème} anniversaire de la création de la réserve naturelle. Parmi ces dernières figuraient une exposition de peintures, sculptures, céramiques et photographies doublée d'ateliers d'initiation aux pratiques de l'art animalier.

Le succès de cette initiative avait alors incité la SEPANLOG à donner une suite à cette dernière sous une forme pérenne : la création, à l'intérieur de la Maison de la réserve, d'un espace entièrement voué à l'art animalier. Buts : combler un vide culturel, promouvoir la perception de notre environnement à travers l'art, offrir aux élèves des classes de l'enseignement élémentaire ou de collège la possibilité d'intégrer ce type de perception à leur vision des arts plastiques.

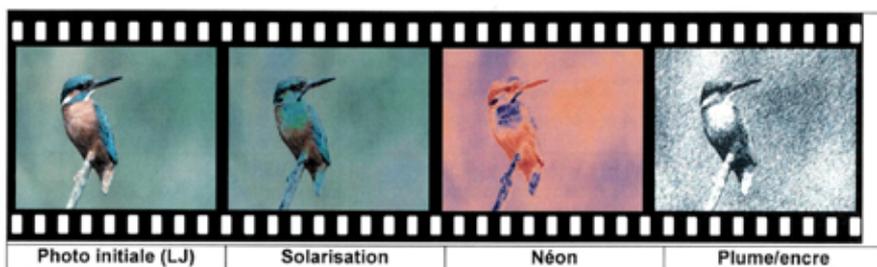
Une superficie de 50 m² se trouve en cours d'aménagement, de nombreuses œuvres ayant été d'ores et déjà achetées ou en passe de l'être. Figuretront au catalogue de cet espace les œuvres de :

Auteurs	Titre de l'oeuvre	Type d'oeuvre
1 – Peinture, encre -		
Basile	« Canards sur le marais »	Peinture sur tissu
	« Martin pêcheur »	Aquarelle/ limite abstraction
	« Mon amie la huppe »	Aquarelle/ limite abstraction
	« Renard mulotant dans une friche »	Aquarelle/ limite abstraction
Yann Le Bris	« Pilets dans la brume »	Aquarelle
	« Milouins endormis »	Aquarelle
	« La toilette du Grèbe »	Aquarelle
Philippe Tallis	« Autruche dans la brousse »	Pâte
	« Portrait d'autruche »	Pâte
Alexis Nouailhat	« Le peuple du marais de la Mazière »	Aquarelle (humoristique)
	« Vison d'Europe »	Encre (humoristique)
	« Vison d'Europe »	Pastel (humoristique)
	« Arts Déidés »	Aquarelle (humoristique)
Patrick Suïro	« Bécasse des bois »	Encre
	« A la découverte du marais »	Etude /Encre 5 tableaux à la plume.
Nicolas De Favéri	« Les canards du marais »	Aquarelle
	« Bruant des roseaux »	Aquarelle
	« Bain de soleil » (Cistude)	Aquarelle
	« Le solitaire du bois » (Engoulevent)	Aquarelle
	« Mouettes et sternes »	Aquarelle

Auteurs	Titre de l'oeuvre	Type d'oeuvre
1 – Peinture, encre (suite)-		
Arnaud Rippert	« <i>La princesse de l'onde</i> » (Loutre)	Encre /plume
	« <i>L'intrus</i> » (Vison américain)	Encre / plume
	« <i>Le rêve</i> » (Vison d'Europe)	Encre / plume
2- Sculptures-		
Catherine Chaillou	« <i>Souchet</i> »	Rakou
	« <i>Grèbe huppé</i> »	Rakou
Murillo	« <i>Bécasse en vol</i> »	Sculpture peinte sur carton
	« <i>Mésange à longue queue</i> »	Sculpture peinte sur carton
	« <i>Sitelle torchepot</i> »	Sculpture peinte sur carton
	« <i>Percnoptère d'Égypte</i> »	Sculpture peinte sur carton
Virginie Roberval	« <i>Râle aquatique</i> »	Terre cuite peinte
	« <i>Marouette ponctuée</i> »	Terre cuite peinte
Buord	« <i>Vision onirique</i> » (Héron stylisé)	Sculpture sur bois
Yves Bernard	« <i>Méditations</i> » (Chouette)	Composition métal à partir d'éléments de machines agricoles
	« <i>Parades sur l'étang</i> » (Cygne)	
Christian Foessel	« <i>Sitelle torchepot</i> »	Sculpture sur bois
	« <i>Bouvreuil pivoine</i> »	Sculpture sur bois
3- Photographies -		
Hélio/Van Hingen	« <i>Le Renard et le mulet</i> »	Photographie couleurs vernie
	« <i>La sentinelle du marais</i> »	Photographie couleurs vernie
A.Dal Molin/ L.Joubert	Série de photographies sur les mustélidés (14)	Posters 50x75
	Série de photographies sur les hôtes de la réserve naturelle (22)	Posters 50x75

4- Œuvres susceptibles d'être acquises (Fonds complémentaire)

Murillo	« <i>Butor étoilé dans la roselière</i> »	Sculpture peinte sur carton (800€)
	« <i>Butor étoilé en vol</i> »	Sculpture peinte sur carton (1100€)
	« <i>Busard des roseaux</i> »	Sculpture peinte sur carton (680€)
	« <i>Chouette hulotte en vol</i> »	Sculpture peinte sur carton (760€)
	« <i>Les charpentiers de la forêt</i> » (1)	Sculpture peinte sur carton (280€)
	« <i>Les charpentiers de la forêt</i> » (2)	Sculpture peinte sur carton (240€)
	« <i>Les charpentiers de la forêt</i> » (3)	Sculpture peinte sur carton (180€)
	« <i>Le trublion des friches</i> » (Belette)	Sculpture peinte sur carton (480€)





Fiche générale de présentation

Projet « Beau diversité » : Réalisation de carnets des Réserves Naturelles de France (Régions Aquitaine et Bretagne)

Un projet qui unit la Fondation Gecina et les Réserves Naturelles de France

LE PROJET «BEAU DIVERSITE»

Le projet intitulé « Beau diversité » a pour objectif d'éditer des carnets de réserves sur deux régions sélectionnées (Aquitaine et Bretagne).

Chaque carnet présente une réserve naturelle de France et répertorie la flore et la faune remarquables.

Les carnets sont établis en partenariat avec le magazine **Terre Sauvage** au savoir faire reconnu et gage de qualité, et avec le soutien des **fondations Gecina et EDF Diversiterre**.



UN PARRAIN TRÈS INVESTI

Pour la fondation Gecina, il s'agit d'un projet de parrainage qui associe un soutien financier et un appui de compétences de la part d'un collaborateur Gecina. Le « parrain », Vincent Albert, aide ainsi RNF à définir son « plan produit », une démarche de pérennisation et de développement de la publication des carnets : réflexion sur les modes de diffusion des carnets, des partenariats avec les acteurs locaux, possibilités d'autofinancement.

« Il y a un an, j'ai fait part à la Fondation Gecina de mon envie de m'associer à un projet dans le domaine de l'environnement. J'ai été mis en contact avec RNF. Leur volonté de sensibiliser à la biodiversité sous l'angle du « Beau » et non sous l'angle anxiogène de la menace de disparition des espèces et écosystèmes m'a particulièrement plu. Cette expérience me permet d'apporter à cette structure mes compétences professionnelles et idées dans le domaine de la gestion pour qu'elle puisse, au delà de la contribution financière de la Fondation, développer à plus grande échelle ce support de communication vis à vis du grand public. J'espère qu'à l'issue de ce projet, une manifestation pourra être proposée aux salariés de Gecina qui s'intéressent à cette thématique. »

Vincent Albert.



Gecina, un acteur de référence de l'immobilier

Gecina, acteur de l'immobilier premium, Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, possède, gère et développe un patrimoine de 11,4 milliards d'euros au 30 juin 2010, essentiellement composé d'immeubles de bureaux et résidentiels situés à Paris et en région parisienne, mais également de résidences étudiants, de plateformes logistiques, d'établissements de santé et d'hôtels.

Bénéficiant d'une expertise solide et intégrée, Gecina accompagne ses clients dans leurs parcours immobiliers, en se souciant des impacts de ses métiers. Gecina a inscrit l'innovation durable dans sa stratégie et a créé, pour concrétiser ses engagements citoyens, sa fondation d'entreprise dédiée à la protection de l'environnement et au soutien de toutes les formes de handicap.

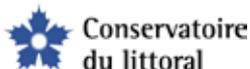
www.gecina.fr

Contact :
Jérôme SCHREIBER, Délégué général
jeromeschreiber@gecina.fr

L'association RNF coordonne et anime le réseau des gestionnaires de plus de 350 réserves naturelles sur le territoire national, favorise les échanges de connaissances scientifiques et d'expériences de gestion, défend les réserves naturelles, les fait connaître et valorise leur image auprès du public.

www.reserves-naturelles.org

Contact :
Jean-Philippe GRILLET, directeur
jph.grillet-rnf@espaces-naturels.fr



Mécénat
de la **Fondation Gecina** au profit du **Conservatoire du littoral**
pour le projet de création d'un
centre de formation aux jardins et paysages méditerranéens

Le Rayolet – Domaine du Rayol (Var)



Le projet :

Le Domaine du Rayol (Le Rayol Canadel, Var) est une propriété du Conservatoire du littoral depuis 20 ans. Restauré en 1989 par le paysagiste Gilles Clément avec le parti d'évoquer les paysages méditerranéens du monde, il est désormais ouvert au public et, fort d'une notoriété de jardin incontournable en France, accueille plus de 60000 visiteurs par an.

L'Association pour le Domaine du Rayol, gestionnaire dynamique du site, a développé à partir de la forte implication de Gilles Clément dans le suivi de la gestion du jardin, des ateliers de formation aux jardins et paysages méditerranéens, fortement plébiscités par le public.

La Fondation Gecina, approchée par le Conservatoire pour intervenir au Rayol, a, suite à une visite organisée sur place, suggéré de participer à la restauration du Rayolet, belle demeure endormie située dans les jardins et sans affectation depuis longtemps.

Très rapidement, le projet d'un centre de formation aux jardins et paysages méditerranéens a vu le jour, le Rayolet ayant le potentiel à devenir le lieu, l'identité de ces ateliers de formation, et permettant l'accueil des cours dans les meilleures conditions.

En 2009, une équipe de consultants a assisté la maîtrise d'ouvrage afin de définir les contours que prendra ce centre tout à fait original : il sera dédié aux particuliers et amateurs éclairés soucieux de cultiver leur jardin, aux professionnels dans le cadre de formations continues, aux acteurs du bassin méditerranéen, intéressés par les nombreuses formations que dispense l'association du Domaine du Rayol. Une importante étude architecturale financée par la Fondation a permis de dégager les grandes options de réhabilitation et d'aménagement du bâtiment. Par ailleurs, le mécénat a porté également sur les travaux de réhabilitation qui ont commencé par la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment.

Le projet se poursuit en 2010 avec un engagement fort de la Fondation Gecina, partie prenante du comité de pilotage et très impliquée dans les réunions de suivi du projet.

Les partenaires :



En 2010, le Conservatoire du littoral célèbre son trente-cinquième anniversaire.

Créé par la loi du 10 juillet 1975 pour assurer, par la maîtrise foncière, la protection définitive des espaces littoraux les plus remarquables et les plus menacés, le Conservatoire du littoral est un établissement public de l'Etat fortement soutenu par les collectivités territoriales, les élus et la population, garant de la protection d'espaces soustraits à l'urbanisation, de la pointe du Raz au cap Corse, en passant par la Guyane et Mayotte.

Le Conservatoire assure aujourd'hui la protection de 138 000 ha sur 1 200 km de côte, soit 12 % du linéaire côtier en métropole et outre-mer. Contribuant ainsi à l'ambition nationale retenue par l'Etat dans les années 2000 de préserver le « tiers sauvage » du littoral, l'objectif du Conservatoire, tenant compte des autres protections existantes, est de protéger 20 à 25 % du littoral français à l'horizon 2050. De la première transaction en 1976 aux Garennes de Lornel dans le Pas-de-Calais, aux 3 000 hectares acquis cette année avec un concours exceptionnel de l'Etat en Camargue, le patrimoine du Conservatoire s'étend sur 600 ensembles naturels, en France métropolitaine et outre mer.

Ces espaces sont entretenus et surveillés par des gestionnaires qui, dans leur très large majorité, sont des collectivités territoriales (communes, conseils généraux). Le budget qu'elles y consacrent globalement chaque année est équivalent à celui du Conservatoire.

www.conservatoire-du-littoral.fr



Gecina, un acteur de référence de l'immobilier

Gecina, acteur de l'immobilier premium, Société d'Investissement Immobilier Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, possède, gère et développe un patrimoine de 11,4 milliards d'euros au 30 juin 2010, essentiellement composé d'immeubles de bureaux et résidentiels situés à Paris et en région parisienne, mais également de résidences étudiants, de plateformes logistiques, d'établissements de santé et d'hôtels. Bénéficiant d'une expertise solide et intégrée, Gecina accompagne ses clients dans leurs parcours immobiliers, en se souciant des impacts de ses métiers. Gecina a inscrit l'innovation durable dans sa stratégie et a créé, pour concrétiser ses engagements citoyens, sa fondation d'entreprise dédiée à la protection de l'environnement et au soutien de toutes les formes de handicap.

www.gecina.fr



A l'occasion de la célébration des 35 ans du Conservatoire du littoral le 13 septembre dernier au Domaine du Rayol, Jean-Louis Borloo et Chantal Jouanno ont pu découvrir le projet du Rayolet.

Kits pédagogiques de sensibilisation à la protection du littoral

Particulièrement impliqué dans une réflexion sur les modes de gestion durable du littoral, le Conservatoire du littoral a souhaité faire partager son expérience aux collégiens âgés de 11 à 15 ans et aux élèves des écoles primaires âgés de 8 à 10 ans, à travers la création de deux kits à vocation pédagogique visant la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

Kit pédagogique des collèges



Ce dossier, riche en informations, est constitué de quatre affiches thématiques traitant de quelques-unes des grandes missions du Conservatoire du littoral :

- la protection des zones humides
- la préservation de la biodiversité
- l'adaptation aux conséquences du changement climatique
- le nettoyage des plages

Il comprend également un DVD Rom constituant un véritable centre de ressources : cartes, photothèque, fiches d'activités prêtes à l'emploi, informations théoriques complémentaires, idées de prolongements, pédagogiques, témoignages d'experts, sujets de débats.

Ce kit, en adéquation avec les programmes officiels, vise à fournir aux professeurs en charge de l'enseignement de la géographie, des sciences de la vie et de la terre ou de l'éducation civique, des supports de cours pour faire réfléchir les jeunes aux notions de partage de l'espace, de protection des espaces naturels et d'impacts environnementaux induits par les comportements de chacun. Ce kit a été commandé par près de 3000 collèges.

Kit pédagogique des primaires



Fort du succès du kit pédagogique des collèges, le Conservatoire du littoral a proposé aux 38 000 écoles primaires françaises un kit pédagogique dans la continuité du kit des collèges comme support d'information, de sensibilisation et de réflexion pour toutes les classes de cycle 3 : *Les visages du littoral, lieu de vie entre terre et mer.*

Cet outil, en totale adéquation avec les nouveaux programmes officiels de géographie et d'éducation au développement durable propose un DVD Rom conçu comme un centre de ressources (cartes, fiches d'activités, informations théoriques, témoignages, vidéos etc...) et de quatre affiches traitant des thématiques suivantes :

- Des côtes pour tous les goûts.
- Protéger le littoral pour toujours.
- Dis, pour toi, c'est quoi le littoral ?
- Que faisons-nous sur le littoral ?

Ce kit a été envoyé à plus de 18 000 écoles primaires.

Fondation P&G pour la Protection du Littoral

Dès 1992, P&G France a choisi de nouer un partenariat unique avec le **Conservatoire du littoral**, en créant la Fondation P&G pour la protection du littoral dont l'ensemble des ressources sont consacrées au Conservatoire. Ce choix était emblématique de la façon dont P&G conçoit le mécénat autour de trois notions clés : la proximité, la pérennité et l'innovation.

La Fondation s'engage au service du Conservatoire à travers trois missions :

- **Soutenir la recherche, par la mise en place d'études scientifiques d'un intérêt direct pour le Conservatoire du littoral** : 14 travaux de doctorat, des rencontres pluridisciplinaires, 4 études... ont apporté une meilleure connaissance du littoral, encouragé la réflexion et permis au Conservatoire de mettre en place des moyens pour mieux gérer ses terrains.
- **Diffuser les connaissances**, par des publications scientifiques, des colloques et des opérations de d'éducation et de sensibilisation du grand public. De nombreux Ateliers du Conservatoire ont été organisés, une quinzaine de Cahiers ont été publiés, des ouvrages ont été financés dont les trois atlas cartographiant la stratégie d'intervention du Conservatoire. La Fondation a également favorisé la création du site Internet du Conservatoire ainsi que l'organisation de plusieurs expositions.
- **Eduquer les plus jeunes à la protection du littoral** par l'édition de matériels pédagogiques à l'attention des professeurs des collèges et des écoles primaires ; par des actions en faveur d'enfants handicapés pour faciliter leur accès aux terrains du Conservatoire, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France.

Pour son exercice 2007-2012, la Fondation a choisi le thème fédérateur de « **La Diversité biologique et culturelle : un enjeu pour l'avenir du littoral** ».

La Fondation P&G dispose d'un budget de 220 000 euros par an et s'engage pour des mandats de cinq ans depuis 1992.



Le **Conservatoire du littoral** est un **établissement public** créé en 1975. Il mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres et peut intervenir dans les cantons côtiers en métropole, dans les départements d'Outre-mer, à Mayotte, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires et des deltas et des lacs de plus de 1000 hectares.

Il **acquiert des terrains fragiles ou menacés, les réhabilite et confie la gestion des terrains** aux communes, à d'autres collectivités locales à des associations pour qu'ils en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées. **Avec l'aide de spécialistes**, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés les sites qu'il a acquis pour que la nature y soit aussi belle et riche que possible et définit les utilisations, notamment agricoles et de loisir compatibles avec ces objectifs.

Le Conservatoire assure aujourd'hui la protection de **138 000 hectares** sur **600 sites**, représentant **1200 km de rivages** soit plus de **12% du linéaire côtier**.

Son **budget annuel** est de l'ordre de **55 M€**, dont 35 M€ consacrés à l'acquisition et à l'aménagement des sites. L'essentiel de ces moyens vient de l'Etat. Les collectivités locales et l'Europe apportent aussi leur concours. Des entreprises mécènes et des particuliers apportent également des contributions volontaires.

Une dizaine de mécènes accompagnent l'action du Conservatoire, pour un budget global annuel d'environ 1,5 millions d'euros.

FICHE GENERALE DE PRESENTATION DU PROJET

L'Organisation des Nations unies a proclamé « 2010 Année internationale de la biodiversité » pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

Consciente de sa responsabilité sociale et environnementale, SMF a décidé de concourir positivement au maintien de la biodiversité.

Sur le site de production de Soultz

En partenariat avec l'Ariena (Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace) et l'association Enjeu Nature (membre du réseau Ariena), l'entreprise vient de démarrer une démarche de sensibilisation de l'ensemble de ses salariés, afin de les inciter à agir à leur domicile. Elle a également accepté de modifier la gestion de ses espaces verts pour recréer des milieux favorables à la faune et à la flore.

Et plus largement en Alsace

D'autre part, SMF a décidé d'apporter son soutien au réseau Ariena pour :

- la sensibilisation d'un large public à la préservation de la biodiversité par l'Ariena (outils pédagogiques, sentiers d'interprétation, ...)
- l'acquisition de terrains sur la zone humide du Rothmoos (Wittelsheim) par le Conservatoire des sites Alsaciens
- l'aménagement du centre de soins de Rosenwiller par la Ligue pour la Protection des Oiseaux





Ensemble, préservons l'eau !

JOURNÉES WET EN FRANCE



LES 6 SITES DE NESTLÉ WATERS EN FRANCE

S'ENGAGENT DANS LE CADRE DE LA SEMAINE NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AVEC 12 ASSOCIATIONS LOCALES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT POUR LE RESPECT DE L'EAU ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ARICHA : Centre Parascolaire d'Activités Livres pour l'Environnement
 GRACIE : Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et l'Environnement

L'opération WET 2010 est une étape supplémentaire dans la construction de partenariats entre les associations d'éducation à l'environnement et au développement durable membres du Réseau École et Nature et les usines d'embouteillages de Nestlé Waters en France.

Les ateliers pédagogiques élaborés et animés par des salariés volontaires accompagnés par des éducateurs à l'environnement professionnels, ont été une nouvelle fois l'occasion de permettre à chaque collaborateur de devenir un acteur qui participe dans son territoire à une éducation à l'environnement pour tous.

Au-delà des actions de sensibilisation menées en direction des enfants, cette opération a permis d'insérer des réflexions pour favoriser l'implication des salariés dans la préservation de l'environnement au sein de l'usine et dans ses environs. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche et souhaiter que les graines semées puissent germer avec l'envie et l'implication de tous.



Roland Gérard,
Co-directeur du Réseau École et Nature

WET créé des liens sur les territoires des sites

Une mobilisation nationale



UNE DÉMARCHE PORTÉE PAR LES SALARIÉS

SENSIBILISER À LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU



3 ACTIONS COMPLÉMENTAIRES DÉVELOPPÉES EN PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE

1. DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

Formés par les associations locales d'éducation à l'environnement du REN, les salariés ont conçu et animé des parcours pédagogiques spécifiques à chaque site.

Les enfants de 5 à 12 ans des écoles primaires et des centres aérés des communes voisines des sites ont pu participer à des ateliers thématiques sur la gestion de la ressource en eau et, plus largement, à la préservation de l'environnement. Voir les descriptifs ci-après.



2. UNE RÉFLEXION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour concrétiser l'engagement développement durable des sites auprès des communautés locales, les salariés volontaires ont participé à des réunions animées par les associations du REN. L'objectif est d'identifier des pistes

d'actions pilotes en cohérence avec la démarche d'excellence environnementale de l'entreprise, dans lesquelles ils pourraient s'impliquer en tant que salariés ou en tant que citoyens.

3. DES CONFÉRENCES DÉBATS OUVERTES

Deux conférences débats thématiques ont été organisées en 2010 sur les sites de FERRIER et VITTE)-CONTREX avec le soutien des réseaux régionaux d'éducation à l'environnement qui ont préparé et animé les conférences débats sur des thèmes choisis par les salariés. Voir présentation ci-après.

CHIFFRES CLÉS WET 2010 !

6 sites d'embouteillages

600 enfants

25 classes d'écoles primaires

4 centres aérés

12 associations et réseaux d'éducation à l'environnement

50 salariés volontaires

WET accompagne la démarche environnementale des sites de Nestlé Waters en France



Atelier pédagogique « dans les coulisses d'un Grand Site »

Créé en 2001, le Réseau des grands sites de France (RGSF) regroupe les organismes locaux assurant la gestion et la mise en valeur de sites classés, tels que la montagne Sainte-Victoire, la dune du Pilat, ou encore la baie du Mont-St-Michel. Il compte 36 sites à ce jour et a pour vocation de soutenir ces structures dans des projets très concrets de valorisation. Le Massif du Canigou est ainsi devenu accessible aux personnes à mobilité réduite et la faune et la flore des gorges du Gardon ont fait l'objet de mesures de préservation et de valorisation.

Le Réseau des Grands Sites de France se fixe aujourd'hui comme objectif de proposer à ses membres des outils adaptés pour sensibiliser le jeune public à la fragilité et à la diversité de leur environnement et de leur patrimoine historique. Une prise de conscience nécessaire avant d'intégrer l'impérieuse nécessité de respecter les lieux et leurs habitants naturels.

Recevant la visite de 27 millions de touristes chaque année, les Grands Sites souhaitent ainsi développer l'accueil pour les plus jeunes, en créant des espaces dédiés d'animations et de découverte pour les visiteurs et les enfants des écoles.



Concept d'un atelier pédagogique

La fondation Veolia s'est associée à cette initiative du Réseau des Grands Sites de France par un soutien financier de 26 000 €, destinés à la création d'ateliers pédagogiques pour ces structures.

Équipement de deux sites pilotes avec des outils pédagogiques

Grâce à ce financement, le Réseau des Grands Sites de France a développé un véritable « kit pédagogique », testé en grandeur nature sur deux sites pilotes : Alésia et le Puy Mary.

Un atelier ludique et créatif a été développé pour les enfants sur ces sites, en grande partie grâce aux différents outils pédagogiques mis à disposition des équipes d'animation (kit de création d'ateliers, des manuels de médiation et d'utilisation...). Le retour d'expériences des deux sites pilotes viendra ensuite alimenter ces outils pour servir aux autres membres du Réseau.



Les ateliers sont constitués d'un décor et d'une dizaine de boîtes à malice illustrées selon les thèmes choisis. Dans chacune d'elles, les enfants découvriront des minéraux provenant du site, des jeux, des fiches explicatives ainsi que des éléments faisant appel à l'ensemble de leurs sens.

Le Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France, association créée en 2000, regroupe aujourd'hui 36 Grands Sites : des paysages exceptionnels, fragiles, protégés, connus et reconnus de tous. Leurs responsables partagent les valeurs du développement durable et une même ambition : révéler, servir et transmettre " l'esprit du lieu " particulier à chaque Grand Site.

www.grandsitedefrance.com

La Fondation Veolia Environnement

Créée en mai 2004 à l'initiative d'Henri Proglio, ancien PDG de Veolia Environnement, et dotée d'un budget annuel de 7,2 millions d'euros, la Fondation Veolia Environnement compte parmi les grandes fondations privées françaises.

Son originalité est la volonté d'impliquer les collaborateurs du groupe : chaque projet soutenu est accompagné par un parrain collaborateur ; parallèlement la Fondation développe un mécénat de compétences apportant les savoir-faire de collaborateurs volontaires du Groupe.

La Fondation soutient, en France et à l'étranger, des projets dans trois domaines prioritaires : solidarité, insertion professionnelle et environnement. Le domaine de l'environnement concerne les projets de sensibilisation à la préservation des ressources et du patrimoine naturel et historique.

www.fondation.veolia.com

Fiche de présentation générale Réseau des Grands Sites de France - Fondation Veolia Environnement

1ers Trophées du mécénat d'entreprise pour l'environnement et le développement durable 2010

Page 2



Les contacts et réseaux



Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DREAL, DEAL, DRIEA,
DRIEE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondation d'entreprise



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

**Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement**

M. Philippe APPRIOU, chargé de mission stratégique
Responsable de la Mission Mécénat d'Entreprise

Tél. : 01 40 81 34 69 – philippe.appriou@developpement-durable.gouv.fr

www.mecenat.developpement-durable.gouv.fr

MEDDTL/CGDD/DDD

3, place de Fontenoy

75007 Paris



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

DREAL Alsace (67, 68)

M. Stéphane LAUCHER, responsable de la mission « partenariat et promotion du développement durable »

Tél : 03 88 22 73 95 – stephane.laucher@developpement-durable.gouv.fr

www.alsace.developpement-durable.gouv.fr

2, route d'Oberhausbergen

BP 81005 - 67070 Strasbourg cedex

DREAL Aquitaine (24, 33, 40, 47, 64)

M^{me} Anne COUVEZ, chef de la mission « partenariats et promotion du développement durable »

Tél : 05 56 93 61 41 – anne.couvez@developpement-durable.gouv.fr

www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Cité administrative

BP 55 - 33090 Bordeaux cedex

DREAL Auvergne (03, 15, 43, 63)

M^{me} Michelle JULIEN-SULLY

Tél : 04 73 17 37 42 – michelle.julien-sully@developpement-durable.gouv.fr

www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr

7, rue Léo Lagrange

63033 Clermont-Ferrand cedex 1

DREAL Basse-Normandie (14, 50, 61)

M. Gilles FOUCHER, chargé de mission « éco-responsabilité »

Tél : 02 50 01 84 61 – gilles.foucher@developpement-durable.gouv.fr

www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Le Pentacle

Avenue de Tsukuba

14209 Herouville-Saint-Clair cedex

DREAL Bourgogne (21, 58, 71, 89)

M. Jacques CORBET, service du développement durable

Tél : 03 80 63 18 61 – jacques.corbet@developpement-durable.gouv.fr

M. Daniel DENNINGER, chargé de mission « promotion du développement durable »

Tél : 03 80 68 08 63 – daniel.denninger@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr

57, rue de Mulhouse

BP 27805 - 21078 Dijon cedex

DREAL Bretagne (22, 29, 35, 56)

M^{me} Hélène PESNELLE, chargée de mission « démarches partenariales de développement durable »

Tél : 02 99 33 43 24 – helene.pesnelle@developpement-durable.gouv.fr

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

L'Armorique - 10, rue Maurice Fabre

CS 96515 - 35065 Rennes cedex

DREAL Centre (18, 28, 36, 37, 41, 45)**M. François BRECHEMIER**, responsable du département

« valorisation connaissances promotion développement durable »

Tél : 02 38 79 43 35 – francois.brechemier@developpement-durable.gov.frwww.centre.developpement-durable.gov.fr

5, avenue Buffon

BP 6407 - 45062 Orleans cedex 02

DREAL Champagne-Ardenne (08, 10, 51, 52)**M^{me} Marie-Laure TANON**, chef du service « milieux naturels »Tél : 03 51 41 64 05 – marie-laure.tanon@developpement-durable.gov.frwww.champagne-ardenne.developpement-durable.gov.fr

40, boulevard Anatole France

51022 Chalons-en-Champagne cedex

DREAL Corse (2A, 2B)**M^{me} Yvelise GAUFFREAU**, chargée d'étudesTél : 04 95 51 78 80 – yvelise.gauffreau@developpement-durable.gov.frwww.corse.developpement-durable.gov.fr

19, cours Napoléon

BP 334 - 20180 Ajaccio cedex 1

DREAL Franche-Comté (25, 39, 70, 90)**M^{me} Chantal CALLIER-BENEST**, chargée de mission « vie associative et éducation à l'environnement et au développement durable »Tél : 03 81 21 67 81 – chantal.callier-benest@developpement-durable.gov.frwww.franche-comte.developpement-durable.gov.fr

TEMIS

17E, rue Alain Savary

BP 1269 - 25005 Besançon cedex

DEAL Guadeloupe (971)**M. Louis REDAUD**, responsable de la mission « développement durable, évaluation environnementale »Tél : 05 90 41 04 60 – louis.redaud@developpement-durable.gov.fr**M^{me} Maryse JUMINER**, chargée de la promotion du développement durable, des associations, entreprises et des métiers vertsTél : 05 90 99 43 92 – maryse.juminer@developpement-durable.gov.frwww.guadeloupe.ecologie.gov.fr

Chemin des Bougainvilliers

97100 Basse-Terre

DEAL Guyane (973)

M^{me} Laure VERNEYRE, responsable de la mission « pilotage stratégie du développement durable »

Tél : 05 94 29 75 47 – laure.verneyre@developpement-durable.gouv.fr

www.guyane.ecologie.gouv.fr

Impasse Buzaré

BP 7001 - 97300 Cayenne cedex

DREAL Haute-Normandie (27, 76)

M. Yves LAVARELO, chef du bureau « environnement/développement durable »

Tél. : 02 32 81 35 68 – yves.lavarelo@developpement-durable.gouv.fr

www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr

1, rue Dufay - 76100 Rouen

DRIEA Île-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)

M. Jean-Michel VINCENT, directeur de la stratégie et du développement durable

Tél : 01 40 61 80 80 – j-michel.vincent@developpement-durable.gouv.fr

www.driea.ile-de-France.developpement-durable.gouv.fr

21-23, rue Miollis - 75732 Paris cedex 15

DRIEE Île-de-France (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)

M^{me} Sandie CHAMBARET, chef de projet développement durable des entreprises

Tél : 01 53 46 39 53 – sandie.chambaret@developpement-durable.gouv.fr

50, avenue Daumesnil - 75012 PARIS

M. Christophe ROBERT, chef de projet développement des entreprises

Tél : 01 55 01 28 47 – christophe.robert@developpement-durable.gouv.fr

www.driea.ile-de-France.developpement-durable.gouv.fr

79, rue Benoît Malon - 94257 Gentilly cedex

DREAL Languedoc-Roussillon (11, 30, 34, 48, 66)

M^{me} Fabienne MARTIN-TERRIAUD, mission « promotion du développement durable »

Tél : 04 34 46 66 74 – fabienne.martin-therriaud@developpement-durable.gouv.fr

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

520, allée Henri II de Montmorency

CS 690007 - 34064 Montpellier cedex 02

DREAL Limousin (19, 23, 87)

M. Guillaume BOURJOL, responsable de la mission « promotion du développement durable »

Tél : 05 55 12 94 31 – guillaume.bourjol@developpement-durable.gouv.fr

M. Bernard REILHAC

Tél : 05 55 12 93 14 – bernard.reilhac@developpement-durable.gouv.fr

M. Patrice DELBANCUT, chef de l'unité « sensibilisation et éducation à l'environnement et au développement durable »

Tél. : 05 55 12 96 24 – patrice.delbancut@developpement-durable.gouv.fr

www.limousin.developpement-durable.gouv.fr

22, rue des Pénitents Blancs

87032 Limoges cedex

DREAL Lorraine (54, 55, 57, 88)

M^{me} Claudine ULPAT, chargée de mission « vie associative et EEDD »

Tél : 03 87 39 99 75 – claudine.ulpat@developpement-durable.gouv.fr

www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr

11, place Saint-Martin

BP 95038 - 57071 Metz cedex 3

DREAL Midi-Pyrénées (09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82)

M^{me} Savine ANDRY, chargée de mission « éducation à l'environnement et partenariat associatif »

Tél : 05 61 58 65 62 – savine.andry@developpement-durable.gouv.fr

www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr

Cité administrative Bât. G

2, boulevard Armand Duportal

BP 80002 - 31074 Toulouse cedex 9

DREAL Nord-Pas-de-Calais (59, 62)

M. Jérôme AYACHE, responsable de la division « promotion du développement durable »

Tél : 03 20 21 14 91 – jerome.ayache@developpement-durable.gouv.fr

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

44, rue de Tournai

BP 259 - 59019 Lille cedex

DREAL Pays de la Loire (44, 53, 72, 85, 49)

M^{me} Pascale ORTIZ, chef de l'unité « démarches partenariales de développement durable »

Tél : 02 40 99 58 35 – pascale.ortiz@developpement-durable.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

34, place de Viarme

BP 32205 - 44022 Nantes cedex 1

DREAL Picardie (02, 60, 80)

Mme Séverine VENIANT, chargée de mission « animation du développement durable »

Tél : 03 22 82 92 27 – severine.veniant@developpement-durable.gouv.fr

www.picardie.developpement-durable.gouv.fr

56, rue Jules Barni
80040 Amiens cedex 1

DREAL Poitou-Charentes (16, 17, 79, 86)

M^{me} Catherine AUPERT, responsable de la mission « Grenelle et développement durable »

Tél : 05 49 55 65 18 – catherine.aupert@developpement-durable.gouv.fr

www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr

15, rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers cedex

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur (04, 05, 06, 13, 83, 84)

M. Michel SCHMITT, coordonnateur du management de l'information

Tél : 04 42 66 66 16 – michel.schmitt@developpement-durable.gouv.fr

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

CS 80065 - Allée Louis Philibert
Le Tholonet
13182 Aix-en-Provence cedex 5

DEAL Réunion (974)

M. Jérôme DULAU, chargé de mission « évaluation économique de la biodiversité et mesures compensatoires »

Tél : 02 62 94 76 43 – jerome.dulau@developpement-durable.gouv.fr

www.reunion.developpement-durable.gouv.fr

12, allée de la Forêt
Parc de la Providence
97400 Saint-Denis

DREAL Rhône-Alpes (01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74)

M. Thierry CHEYNEL, chef du service « développement durable - Grenelle - partenariats »

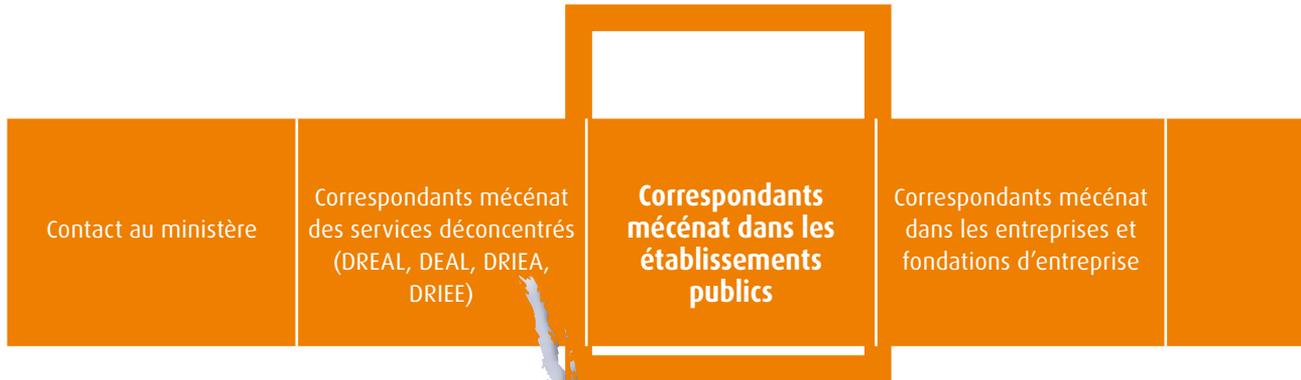
Tél : 04 78 62 50 50 – thierry.cheynel@developpement-durable.gouv.fr

M^{me} Bernadette FOURNIER, chargée des projets d'acteurs

Tél. : 04 37 91 44 13 – bernadette.fournier@developpement-durable.gouv.fr

www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

69509 Lyon cedex 03



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

Agence des Aires Marines Protégées

16, quai de la Douane – BP 42932 – 29229 Brest cedex 02

www.aires-marines.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

La loi sur les parcs nationaux, les parcs naturels marins et les parcs naturels régionaux du 14 avril 2006 crée l'Agence des aires marines protégées. Elle a pour fonctions principales : l'appui aux politiques publiques d'aires marines protégées, l'animation du réseau des aires marines protégées et la fourniture de moyens aux Parcs naturels marins. Elle participe dans ce cadre à la mise en place de Natura 2000 en mer.

L'Agence des aires marines protégées est appelée à devenir un acteur incontournable de l'aménagement de l'espace maritime français et du développement durable en mer. Elle renforcera également le potentiel français dans les négociations internationales sur la mer.

Le champ d'intervention de l'Agence s'exerce sur les parcs naturels marins, nouvel outil adapté à la protection de la mer ainsi que sur les parties maritimes du domaine du Conservatoire du littoral, des parcs nationaux, des réserves naturelles, des arrêtés de protection de biotope et des sites Natura 2000.

Contact :

M^{me} Laure LEBON, chargée de mission « Relations institutionnelles et mécénat »

Tél. : 02 98 33 87 24 – 06 87 91 03 95

laure.lebon@aires-marines.fr

Conservatoire du littoral

Corderie Royale - BP 10137 - 17306 Rochefort cedex

www.conservatoire-du-littoral.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Organisme dédié à la protection du littoral français, le Conservatoire est un établissement public national créé par la loi du 10 juillet 1975. Il a pour mission de sauvegarder, en partenariat avec les collectivités territoriales, les espaces naturels, côtiers ou lacustres, d'intérêt biologique et paysager. Son objectif est de garantir, à l'horizon 2050, la transmission aux générations futures d'un patrimoine naturel, terrestre et maritime, représentant le « tiers sauvage » des rivages de la France métropolitaine et d'outre-mer.

Au 1^{er} mars 2011, en France métropolitaine et outre-mer, 138 600 hectares sur près de 600 sites sont sous la protection du Conservatoire et de ses partenaires, dont 81 000 hectares à la suite d'acquisitions.

Ce domaine terrestre et maritime représente en métropole plus de 1200 km de rivages soit 12% du linéaire côtier qui reçoivent chaque année plus de 30 millions de visites.

Une charte pour le mécénat d'entreprise a été éditée en 2009, permettant de cibler les motivations, valeurs et modalités à mettre en œuvre pour un partenariat réussi et valorisant.

Contact :

M^{me} Anne KONITZ,

Déléguée à la communication et au mécénat

Tél. : 01 44 63 56 68

a.konitz@conservatoire-du-littoral.fr

Muséum national d'Histoire naturelle

57, rue Cuvier - 75005 Paris

www.mnhn.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le MNHN est un établissement public culturel, scientifique et professionnel placé sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

Au carrefour des sciences de la terre, de la vie et de l'homme, la vocation du Muséum s'exerce au travers de cinq missions : la recherche, la conservation et l'enrichissement de ses collections, l'enseignement, l'expertise et la diffusion des connaissances.

Tout au long de son histoire, le Muséum national d'Histoire Naturelle a été entouré de mécènes fidèles, donateurs particuliers, fondations...

Récemment, il s'est engagé dans une nouvelle dynamique de développement du mécénat pour contribuer au financement d'un programme ambitieux : la poursuite de travaux de recherche scientifique innovants, de grands chantiers de rénovation et d'embellissement de ses Galeries, du Musée de l'Homme et du Parc Zoologique de Vincennes ; l'enrichissement de ces collections par de nouvelles acquisitions ; la diffusion des connaissances auprès de tous les publics par des actions de sensibilisation, par la numérisation de ses collections, la mise en œuvre de programmes pédagogiques et la présentation de grandes expositions.

Enfin l'amélioration de l'accueil de tous les publics, et particulièrement des publics handicapés, est une véritable priorité du Muséum. Soyez mécène du Muséum : vous contribuerez à l'excellence académique et scientifique et témoignerez de votre attachement à la protection de la biodiversité !

Contact :

M^{me} Florence MAHE-DOMBIS

Responsable du mécénat

Tél. : 01 40 79 53 45

mahedombis@mnhn.fr

Office national des forêts (ONF)

2 avenue de Saint Mandé - 75012 Paris

www.onf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Premier gestionnaire d'espaces naturels en France, garant de la gestion durable des forêts publiques françaises (10,6 millions d'hectare en métropole et dans les DOM), l'Office national des forêts a les moyens de contribuer efficacement aux grands programmes de protection de l'environnement. La forêt participe à la lutte contre l'effet de serre, à la préservation de la biodiversité animale et végétale, à la protection de la ressource en eau. L'ONF agit pour la protection du vivant. Il propose aux entreprises d'être partenaire d'actions concrètes classées en cinq thématiques. Les contrats sont conclus dans le respect de la charte de partenariat élaborée par le comité d'éthique de l'ONF. Les projets sont menés en France métropolitaine, dans les Collectivités d'Outre-Mer, et également à l'international par ONF International.

Contact :

M. Sébastien GENDRY

Responsable mécénat et partenariat

Tél. 06 18 54 24 05

sebastien.gendry@onf.fr

ONIRIS, PlateForme Environnementale Vétérinaire, Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes des Pays de la Loire.

La Chantrerie - BP 40706 - 44307 Nantes cedex 3

www.oniris-nantes.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Écosystème, biodiversité.

Faune sauvage européenne : oiseaux, mammifères (soins, réhabilitation, connaissances biologiques).

Abeilles (toxicologie, pathologie, connaissances biologiques, connaissances sur la disparition des pollinisateurs).

Contacts :

M^{me} Monique L'HOSTIS

Tél. : 02 40 68 76 97

monique.lhostis@oniris-nantes.fr

M. Olivier LAMBERT

Tél. : 02 40 68 77 76

olivier.lambert@oniris-nantes.fr

Parc amazonien de Guyane

81 rue Christophe Colomb - BP 275 - 97326 Cayenne cedex

www.parc-guyane.gf

<http://naturissima.wmaker.tv/>

Orientations générales en matière de mécénat :

Créé en 2007, le Parc amazonien de Guyane est le plus grand parc de France (...et d'Europe). Il représente un enjeu mondial pour la protection de la biodiversité. Forêt primaire, monts forestiers (inselbergs), réseau fluvial constituent des habitats privilégiés pour de très nombreuses espèces animales et végétales.

Le Parc amazonien de Guyane est au service d'une aventure humaine, culturelle et scientifique. Il œuvre au plus près des peuples forestiers amérindiens et bushinengés habitant le Parc National. Il travaille au respect des cultures amazoniennes, à la conservation de la biodiversité et s'investit dans le développement durable. Pour exprimer ces trois enjeux il coproduit 3 films en haute définition avec des professionnels ayant l'expérience de la forêt tropicale. La production de ces trois films de 52 minutes chacun repose en partie sur la participation d'entreprises sous la forme d'un mécénat

Contact :

M. Michel HUET

Référent mécénat

Tél. : 05 94 29 12 52

michel.hueta@infonie.fr

Parc national des Écrins

Domaine de Charance - 05000 Gap

www.les-ecrins-parc-national.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Parc de haute montagne avec ses nombreux sommets à plus de 3 000 m et ses 10 000 ha de glaciers, le Parc national des Écrins est un véritable carrefour bio-géographique entre Alpes du nord et Alpes du sud.

L'enjeu du Parc, par-delà la conservation, est d'organiser une mise en relation des publics avec ces patrimoines et ces paysages à partir des lieux de vie : les villages de montagne qui recèlent les trésors d'une culture agropastorale singulière.

Le dispositif des Maisons du Parc (une par vallée), les schémas d'interprétation et la signalétique, les plans de randonnées et le réseau des structures d'accueil partenaires (musées, maisons à thèmes, gîtes d'étape et refuges...), les partenariats avec les professionnels de la montagne concrétisent cette évolution de première importance pour la conservation, la compréhension et l'économie du territoire.

Les expérimentations concernant les transports collectifs et le navettes de proximité mises en place par les collectivités locales confortent cette nécessaire évolution qui correspond à la prise en compte des publics jeunes et des publics souffrant de handicap pour lesquels la mise en œuvre d'aménagements et d'offres adaptés est en cours.

Contact :

M. Claude DAUTREY, chef du service accueil - communication

Tél. : 04 92 40 20 27

claudedautrey@ecrins-parcnational.fr

Parc national de Guadeloupe

Habitation Beausoleil – Montéran - 97120 Saint-Claude

www.guadeloupe-parcnational.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le Parc national de Guadeloupe figure parmi les hauts-lieux de la biodiversité de l'arc caraïbe. Il assure la protection de près de 17 000 ha de forêt tropicale humide (2 000 espèces recensées) et 4 000 ha de milieux marins classés au titre des réserves de la biosphère par l'UNESCO : récifs coralliens, herbiers, plages, mangroves...

Des sites emblématiques sont aménagés pour l'accueil du public : Chutes du Carbet (140 000 visiteurs/an), Cascade aux Écrevisses (200 000 visiteurs/an), Volcan de la Soufrière, Grand-Cul-de-Sac-Marin...

Le Parc national de la Guadeloupe a une responsabilité éminente pour la connaissance et la protection de la biodiversité outre-mer.

Contact :

M. Denis GIROU, directeur

Tél. : 05 90 80 86 01

denis.girou@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national du Mercantour

23 rue d'Italie - BP 1316 - 06006 Nice Cedex 1

www.mercantour.eu

Orientations générales en matière de mécénat :

Charnière entre les Alpes et la Méditerranée, le Parc national du Mercantour est un lieu de passage et de rencontre des peuples et des cultures.

Cet espace naturel à cheval sur la France et l'Italie est d'une remarquable diversité de faune et de flore (plus de 40 espèces endémiques). Entre 300 et 3 000 mètres d'altitude, à moins de 20 kilomètres de la Riviera française, il attire de nombreux scientifiques dans le cadre de l'unique « Inventaire de la biodiversité » mené en Europe. Chaque année, les visiteurs en quête de nature et de découverte sillonnent les 600 kilomètres de sentiers aménagés.

Riche de son patrimoine naturel, de son patrimoine culturel (les peintures rupestres de la vallée des Merveilles), le Parc national du Mercantour est également un espace de projets qui fédère de nombreux partenaires dont la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Contact :

M. Hervé PARMENTIER

Chef du service développement durable et partenariats

Tél. : 04 93 16 78 67

herve.parmontier@mercantour-parcnational.fr

Parc national de la Réunion

112 rue Sainte Marie - 97400 Saint-Denis

www.reunion-parcnational.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

La Réunion fait partie des 34 « Hot spots » en matière de biodiversité mondiale.

Patrimoine unique, accessible au plus grand nombre, le Parc national de la Réunion présente plus de 110 types originaux de milieux naturels, étagés de la mer à des altitudes de plus de 3 000 mètres, où vivent 1 490 espèces végétales, 43 espèces de vertébrés et 2 000 espèces d'invertébrés avec un taux d'endémisme élevé.

Créé en 2007, le Parc était très attendu par les milieux associatifs de défense de l'environnement. Il permet un renforcement des politiques publiques d'aménagement et de développement durables du territoire initiées depuis une vingtaine d'années. Les espaces naturels et ruraux des Hauts constituent l'essentiel de la « trame verte » réunionnaise. Le « cœur de parc » qui couvre plus de 100 000 ha, fait bénéficier l'île de la Réunion d'un label national fort.

Le Parc a pour principales missions de garantir la conservation d'un patrimoine naturel riche et original, de contribuer à sa connaissance, d'assurer sa surveillance et sa valorisation.

Contact :

M^{me} Marie-Jorge FABIEN

Responsable du service communication - éducation

Tél. : 02 62 90 16 85

marie-jorge.fabien@reunion-parcnational.fr

Parc national de la Vanoise

135 rue du Dr Julliard - BP 705 - 73007 Chambéry cedex

www.parcnational-vanoise.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le Parc national de la Vanoise est situé entre les hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise. Son territoire couvre une superficie de plus de 2 000 km², dont plus de 500 classés en « cœur » du Parc. On y rencontre plus de 1 200 espèces végétales, dont 200 particulièrement remarquables. Parmi la flore protégée au plan national, peuvent être cités, le chardon bleu, la linnée boréale, les androsaces, l'ancolie des Alpes ou le carex glacialis.

La faune est riche de nombreuses espèces, avec notamment la plus grande colonie française de bouquetin des Alpes (environ 2 000 individus), et plus de 5 000 chamois.

Un oiseau emblématique, le gypaète barbu, réintroduit dans les Alpes françaises, a élu domicile en Vanoise où quelques naissances ont lieu chaque année.

Contact :

M. Philippe LHEUREUX,

Chargé de mission charte

Tél. : 04 79 62 22 99

philippe.lheureux@vanoise.com

Parcs nationaux de France

Château de la Valette - 1037 rue Jean-François Breton - 34090 Montpellier

www.parcnationaux.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Parcs Nationaux de France est un établissement public à caractère administratif issu de la loi du 14 avril 2006, et placé sous la tutelle du ministre chargé de la protection de la nature. Il a vocation à créer du lien entre les 9 parcs nationaux pour renforcer leur culture commune, et à les faire rayonner aux niveaux national et international.

Le mécénat représente un enjeu fort pour les parcs nationaux : il leur donne l'occasion de s'ouvrir sur le monde social et économique, et leur offre la possibilité de démultiplier les vecteurs de leur communication. Parcs Nationaux de France s'efforce de trouver de nouveaux partenaires avec une exigence de qualité digne de ces territoires exceptionnels.

Contacts :

M. Stephan CORPORON

Chargé des relations publiques et de la presse

Tél. : 04 67 41 82 13

stephan.corporon@parcnational.fr

M^{me} Nathalie BERGER

Responsable du service communication

Tél. : 04 67 41 67 51

Voies navigables de France

175, rue Ludovic Boutleux - 62408 Béthune

www.vnf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Établissement public créé en 1991, Voies navigables de France gère 6 700 km de fleuves, canaux et rivières navigables en France et 40 000 hectares de domaine public le long de ces voies. VNF entretient, exploite et modernise ce réseau, le plus vaste d'Europe, avec pour missions d'assurer sa navigabilité, de développer le transport fluvial et de sécuriser la gestion hydraulique du territoire. Tout à la fois aménageur et promoteur de la voie d'eau, VNF a pour priorité la qualité de service aux usagers et le développement de ses activités dans le respect de l'environnement et de la ressource en eau.

Les voies d'eau sont des milieux naturels à fortes valeurs écologiques et aux multiples usages. Elles sont ainsi les seuls axes de communication terrestre constituant un écosystème. Conjuguer l'ensemble de ses activités avec la préservation et la restauration de la biodiversité des milieux associés à la voie d'eau constitue une préoccupation permanente de l'établissement. Aussi, qu'il s'agisse du transport fluvial de marchandises ou du tourisme fluvial, leur développement doit être assuré dans le respect de la richesse biologique et culturelle du patrimoine.

Acteur reconnu de la préservation du patrimoine naturel et culturel de la voie d'eau, VNF a souhaité s'engager dans une démarche partenariale de mécénat de développement durable pour accompagner le financement de projets vertueux pour l'Homme et l'environnement.

VNF propose notamment aux partenaires mécènes d'agir pour la valorisation du patrimoine culturel et architectural de la voie d'eau, par exemple en soutenant la valeur écologique et culturelle que constitue le Canal du Midi, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. Le second axe de partenariat consiste à accompagner la préservation des richesses écologiques de la voie d'eau, en favorisant notamment la continuité écologique : le développement de techniques végétales dans l'entretien des berges ou l'installation de passes à poissons ou à gibiers en sont des exemples.

Contact :

M. Anthony PETITPREZ

Mission développement durable et référent mécénat

Tél. : 03 21 63 49 58

anthony.petitprez@vnf.fr

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DREAL, DEAL, DRIEA,
DRIEE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

**Correspondants
mécénat dans
les entreprises
et fondations
d'entreprise**



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

Banque Populaire Occitane

33-43 avenue Georges Pompidou - 31135 Balma cedex

www.occitane.banquepopulaire.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Associations et Initiatives qui facilitent l'Accompagnement des changements de vie des habitants du périmètre Occitane :

Changements de vie, changement nécessaires (environnement, solidarités), changements du territoire

Contact :

M. Philippe GRAILLON

Tél. : 05 61 61 16 44

philippe.graillon@occitane.banquepopulaire.fr

Bristol-Myers Squibb (BMS)

304 avenue Dr Jean Bru - BP 40239 - 47006 Agen cedex

www.bmsfrance.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Actions en faveur de la protection de l'environnement et de la sauvegarde d'espèces en danger.

Contact :

M. Jean-Pierre BRACQUEMART

Vice-Président des Opérations Industrielles d'Agen

Tél. : 05 53 69 84 44

jeanpierre.bracquemart@bms.com

Caisse d'Épargne Côte d'Azur

455, Promenade des Anglais - 06200 Nice

www.caisse-epargne.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Sur le territoire des Alpes-Maritimes et du Var :

Projets environnementaux concernant la forêt ou la mer

Projets concernant l'inclusion financière des plus démunis

Projets concernant la lutte contre l'exclusion :

1.Satisfaction des besoins fondamentaux

2.Maîtrise des savoirs de base

3.Autonomie des personnes âgées, malades ou handicapées

4.Insertion par l'emploi, la culture et le sport

Art contemporain

Budget moyen annuel = 1.5 Million d'euros.

Contact :

M. Jean-Jacques BELTRAMO

Tél. : 04 93 18 48 70 – 06 15 76 87 59

jean-jacques.beltramo@cecaz.caisse-epargne.fr

CEMEX France Services

2 rue du Verseau - Zone Silic - 94150 Rungis

www.cemex.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

CEMEX est un des leaders de l'industrie des matériaux de construction, et via son activité de producteur de granulats, exploite des carrières. Pour mieux répondre aux enjeux de ses métiers, l'entreprise s'est engagée depuis 2003 dans le mécénat environnemental. Elle a fait le choix d'intégrer son action de mécénat dans une convention globale comprenant également un volet partenariat. Ainsi, CEMEX soutient partout en France des programmes de conservation des espèces et des espaces naturels. Le mécénat environnemental apporte à CEMEX une meilleure compréhension des écosystèmes et traduit l'un des objectifs de sa politique de développement durable : élargir la responsabilité de l'entreprise.

Contact :

M^{me} Johanna MOREAU

Chargée de mission Biodiversité

Tél. : 01 49 79 37 34 - 06 22 58 76 58

johanna.moreau@cemex.com

Credit Agricole Nord de France

10 Avenue Foch – 59000 Lille

www.ca-norddefrance.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Banque coopérative et mutualiste, la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord de France met en œuvre une politique de mécénat ambitieuse de deux manières :

- à travers le socle constitué par ses 64 Caisses locales. Acteurs de la vie économique et sociale de leur territoire, les 700 administrateurs des Caisses proposent des actions locales de développement économique, de solidarité, de défense du patrimoine ou d'accès à la culture et au sport pour tous.
- à travers la Caisse Régionale elle-même, qui soutient petits ou grands projets régionaux dans les domaines de l'environnement, du sport, de la culture, de l'insertion et de la santé.

A titre d'exemple, et au-delà des opérations spécifiques Forêts de l'Avenir portées avec l'Office National des Forêts, la banque est le premier mécène du futur Louvre-Lens, l'un des premiers de l'Institut Pasteur à Lille et soutient également l'Orchestre National de Lille ainsi que le Musée d'Art Moderne (LAM) de Villeneuve d'Ascq.

Elle soutient également de nombreux clubs sportifs de toute taille et de nombreuses associations sportives de proximité (football, basket, handball, rugby, etc.)

Depuis 2002, plus de 200 projets culturels, solidaires ou sportifs ont été portés par les Caisses locales, et plus d'un millier par la Caisse Régionale elle-même.

Contact :

M^{me} Viviane OLIVO

Tél. : 03 20 63 69 79

viviane.olivo@ca-norddefrance.fr

DTP Terrassement

Challenger - 1 avenue Eugène Freyssinet - Guyancourt – 78061 Saint-Quentin-en-Yvelines

www.bouygues-construction.com

<http://www.bouygues-construction.com/420i/filiales/pole-entreprises-specialisees-tp/dtp-terrassement.html>

Orientations générales en matière de mécénat :

DTP Terrassement s'est engagé dès le début 2010 dans un mécénat en faveur de la biodiversité sur 5 ans avec l'association Noé Conservation. Celui-ci se développera dans différentes directions :

- Support technique de référence en phase d'appel d'offres,
- Expertise scientifique grâce au travail avec le Muséum National d'Histoire Naturelle et différents autres organismes scientifiques,
- Mise en relation avec des ONG afin de favoriser la concertation à l'amont des projets d'infrastructures,
- Mise en relation avec des partenaires locaux,
- Formation / sensibilisation des collaborateurs de DTP Terrassement : formation, exposition, organisation d'une conférence sur la biodiversité à destination des différentes filiales du groupe.

Contact :

M. Matthieu KOWALSKI

Tél. : 01 30 60 24 94

m.kowalski@bouygues-construction.com

ENEA Consulting

89 rue Réaumur - 75002 Paris

www.enea-consulting.com

Orientations générales en matière de mécénat :

ENEA Consulting est un cabinet de conseil en Énergie et Développement Durable.

Notre mécénat de compétences (20% du temps de travail de chaque collaborateur) est dédié aux projets d'accès à l'énergie des populations démunies (études techniques, économiques et stratégiques). Le challenge de l'Énergie à échelle mondiale est affaire d'expertise technique mais également de vision durable, ce qui fait de notre engagement de mécénat un véritable atout stratégique.

Contact :

M. Brice TERDJMAN

Tél. : 01 82 83 83 83

contact@enea-consulting.com

Fondation d'entreprise Bouygues Telecom

82 rue H. Farman – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.fondation.bouyguetelecom.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Bouygues Telecom a pour vocation de mener ou soutenir des projets destinés à créer du lien, et se déroulant en France métropolitaine.

Elle intervient dans trois domaines

la protection de l'environnement,

le soutien aux personnes en difficulté médicale ou sociale,

la promotion de la langue française.

Dans chacun de ces trois domaines, la Fondation soutient ou mène des projets majeurs :

- la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme et Surfrider Foundation Europe, sur des projets de sensibilisation et de mobilisation pour la protection de l'environnement
- l'association Petits Princes, qui réalise les rêves d'enfants gravement malades, leur redonnant ainsi des forces pour affronter le quotidien et la maladie
- le Prix Nouveau Talent, en collaboration avec les éditions Calmann-Lévy et le journal Métro, visant à permettre à un auteur de voir son premier roman publié.

Au-delà de ces projets majeurs, la Fondation soutient exclusivement des projets d'associations parrainées par des collaborateurs.

L'une des particularités importantes de la Fondation est en effet d'encourager et de faciliter la participation des collaborateurs à ses activités, en leur permettant de :

participer aux projets majeurs de la Fondation,

parrainer une association (qu'ils en soient membres ou non) auprès de la Fondation, afin qu'elle soutienne un de ses projets.

Ils disposent pour cela de 14 heures sur leur temps de travail, par an et par collaborateur.

Contact :

M^{me} Céline LAURICHESSE

Déléguée générale

Tél. : 01 39 26 75 00

fondation@bouyguetelecom.fr

Fondation d'entreprise GDF SUEZ

22 rue du Docteur Lancereaux - 75008 Paris

www.gdfsuez.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La fondation d'entreprise GDF SUEZ témoigne de la volonté du groupe de donner à chacun, collaborateurs et partenaires, l'énergie pour agir face aux défis sociaux, sociétaux et environnementaux de notre siècle.

Elle intervient ainsi dans deux grands thèmes :

La solidarité (aide aux personnes en difficulté en matière de santé, d'éducation, de formation et d'accès à l'énergie)

L'environnement (protection de la biodiversité et des éco-systèmes, lutte contre le changement climatique, développement de l'habitat de demain éco-responsable)

Contact :

M^{me} Valérie VIGOUROUX

Déléguée générale adjointe

Tél. : 01 57 04 46 17

valerie.vigouroux@gdfsuez.com

Fondation d'entreprise GECINA

16, rue des Capucines - 75084 Paris cedex 02

www.gecina.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

GECINA, une des premières sociétés cotées de l'immobilier locatif, possède et gère un patrimoine d'une valeur de 11.3 milliards €, qui s'articule autour de 2 pôles :

- Économique (avec l'immobilier d'entreprise, les plateformes logistiques et l'hôtellerie)
- Démographique (avec l'immobilier résidentiel, les résidences étudiants et les établissements de santé)

Les immeubles du groupe, d'une grande qualité, sont concentrés à 80% sur Paris et la région parisienne.

Depuis 2007, la foncière GECINA déploie sa démarche de développement durable au travers d'une double approche complémentaire :

- agir de façon opérationnelle dans le cadre des activités de GECINA,
- l'intérêt général et commun avec la volonté de GECINA d'ouverture vers l'extérieur, notamment en créant le 16 août 2008 sa fondation d'entreprise.

La fondation GECINA intervient sur deux axes :

protection de l'environnement,

soutien aux personnes handicapées, notamment en matière d'accessibilité.

La fondation GECINA agit selon deux modes d'actions :

- deux partenariats privilégiés, avec l'Office National des Forêts et le Conservatoire du Littoral (via des conventions cadre 2009-2011),
- des parrainages de projets, par les collaborateurs du Groupe.

Contact :

M^{me} Véronique SIGNORI

Tél. : 01 40 40 50 55

fondation.entreprise@gecina.fr

Fondation d'entreprise Legallais

7 rue d'Atalante - 14200 Hérouville Saint-Clair

www.fondation-legallais.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Aider les projets favorisant l'habitat social, la transmission des savoirs faire artisanaux, l'aide éducative dans les milieux défavorisés ou la protection de l'environnement

Contact :

M. Philippe NANTERMOZ

Tél. : 02 31 53 36 36

contact@fondation-legallais.org ou p-nantermoz@legallais.com

Fondation d'entreprise P&G pour la Protection du littoral

163, quai Aulagnier - 92665 Asnières-sur-Seine cedex

www.fr.pg.com

Orientations générales en matière de mécénat :

En s'associant pour créer la Fondation en 1992, P&G et le Conservatoire du littoral ont adopté une démarche novatrice à deux titres : se lancer dans l'aventure du mécénat environnemental à une époque où celui-ci était balbutiant et bâtir un partenariat original entre secteur public et entreprise privée. La Fondation a permis à P&G de mettre en pratique la manière dont nous concevons le mécénat autour des valeurs de proximité, de pérennité et d'innovation.

Pour son 4^{ème} exercice (2007-2012), la Fondation d'entreprise P&G pour la protection du littoral a choisi un nouveau thème fédérateur : « La Diversité biologique et culturelle : un enjeu pour l'avenir du littoral ».

Concrètement, la Fondation soutient de manière exclusive le Conservatoire du littoral dans 3 domaines :

- la recherche scientifique,
- la diffusion des connaissances scientifiques et leur application dans la gestion des sites,
- la sensibilisation des plus jeunes à la protection du littoral.

Soutenir la recherche, par la mise en place d'études scientifiques d'un intérêt direct pour le Conservatoire du littoral : travaux de doctorat, travaux d'experts et rencontres pluridisciplinaires ont apporté une meilleure connaissance du littoral, encouragé la réflexion et permis au Conservatoire d'affiner sa stratégie d'intervention et de conservation à long terme.

Diffuser les connaissances, par des publications scientifiques, des colloques, et des campagnes d'éducation et de sensibilisation du grand public : de nombreux ateliers du Conservatoire ont été organisés, une quinzaine de cahiers ont été publiés, plusieurs ouvrages ont été financés dont 3 atlas. La Fondation a également favorisé la création du site Internet du Conservatoire ainsi que la tenue de plusieurs expositions.

Éduquer les plus jeunes à la protection du littoral, par l'édition de matériels pédagogiques à l'attention des professeurs des collèges et des écoles primaires ; par des actions en faveur d'enfants handicapés pour faciliter leur accès aux terrains du Conservatoire, en partenariat avec l'Association des Paralysés de France.

Contact :

M^{me} Marie-Laure VAGANAY

Communication institutionnelle et mécénat

Tél. : 01 40 88 56 68

vaganay.ml@pg.com

Fondation Insolites Bâisseurs

30, rue St Augustin - 75002 Paris

www.fondation-insolitesbatisseurs.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Le soutien et l'aide à l'accès aux soins et à l'éducation des enfants les plus démunis.

La préservation environnementale des sites naturels et culturels.

L'aide à la formation et à la réinsertion professionnelle.

La préservation des modes de vies, des traditions et des cultures.

L'aide au développement économique

Contact :

M^{me} Julie VINCENT

Secrétaire générale

Tél. : 01 42 86 16 91

jvincent@fondation-insolitesbatisseurs.com

Fondation Kronenbourg

68, route d'Oberhausbergen - 67200 Strasbourg

www.fondation-kronenbourg.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Appel à projets annuel pour les Prix de la Fondation Kronenbourg.

Le projet pour la catégorie « Environnement et Développement durable » doit :

- être créatif et original vis-à-vis des projets similaires
- prendre en compte les notions de diversité et de brassage des différences
- être générateur de convivialité et de lien social

et plus spécifiquement pour la catégorie, le projet doit participer à la lutte contre les gaz à effet de serre, à la protection de la biodiversité et/ou à la préservation des ressources (eau, énergie,..) tout en plaçant l'homme au cœur du projet.

Contact :

M^{me} Hélène ZIEGELBAUM

Déléguée générale

Tél. : 03 88 27 41 61

fondation@kronenbourg-fr.com

Fondation Naturex

Site d'Agroparc, BP 1218 - 84911 Avignon cedex

www.fondation.naturex.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La fondation Naturex est une entité indépendante dotée de ses propres ressources, qui soutient en dehors de tout intérêt économique l'éducation, la médecine et les besoins de première nécessité des populations locales des pays dans lesquels Naturex source des matières premières végétales.

Contact :

M. Antoine DAUBY

Secrétaire de la Fondation Naturex

Tél. : 04 90 23 96 89

a.dauby@naturex.com

Fondation Saur

Atlantis - 1, avenue Eugène Freyssinet - 78064 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex

www.saur.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Leader historique de la gestion déléguée de services, Saur accompagne les collectivités et les industriels dans leurs enjeux environnementaux, économiques et sociaux en s'appuyant sur une palette de métiers très large (eau, propreté, ingénierie, travaux, loisirs, énergie, funéraire).

Créée en 2007, sa fondation a pour objet « la réalisation, à but non lucratif, de projets d'intérêt général liés au développement durable et notamment dans les domaines du lien social, des œuvres humanitaires, de l'insertion professionnelle et de la préservation de l'environnement ». Elle s'appuie sur un programme de financement annuel de 136 000 € par an sur cinq ans.

Les projets soutenus par la fondation Saur sont obligatoirement parrainés par l'un des 10 000 collaborateurs du groupe en France, le parrain étant le vrai relais de Saur auprès de l'association. Les projets sont examinés par un « comité d'évaluation » composé de collaborateurs du Groupe, sélectionnés pour leur expertise ou/et leur motivation.

« L'entreprise ne peut vivre dans une bulle et ignorer les aspirations du monde qui l'entoure, même lorsqu'elles ne sont pas directement liées à ses activités et aux territoires qu'elle dessert. Au travers de la fondation, nous voulons également montrer par l'exemple que le groupe Saur a plus que de l'argent à donner : le savoir-faire et l'envie de ses collaborateurs » - Joël Séché, Président du conseil d'administration de la Fondation Saur et Président exécutif du groupe saur.

Contact :

M. Laurent MAILLARD

Délégué général

Tél. : 01 30 60 86 43

fondation@saur.fr

Fondation Schneider Electric
sous égide de la Fondation de France
 35 rue Joseph Monier – 92500 Rueil Malmaison
www.fondation.schneider-electric.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 1998, sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Schneider Electric s'engage sur des projets concrets et pérennes qui privilégient :

- la formation et l'insertion des jeunes de la base de la pyramide, prioritairement aux métiers de l'électricité
- le soutien à des actions d'urgence après des catastrophes naturelles
- la sensibilisation au développement durable à travers des projets innovants

Les actions de la Fondation s'inscrivent toujours dans une logique de favoriser l'implication personnelle et durable de ses collaborateurs dans tous les pays où Schneider Electric est présent. De la transmission des savoirs au partage de l'énergie, la Fondation Schneider Electric participe à l'engagement développement durable de Schneider Electric notamment à son programme d'accès à l'énergie BipBop.

Chiffres clés

12 ans d'existence

+5000 jeunes formés en 2010

Un réseau de 100 délégués

Des projets dans plus de 50 pays

Contact :

M. Gilles VERMOT DESROCHES

Délégué général de la Fondation

Tél. : 01 41 29 88 70

gilles.vermot-desroches@schneider-electric.com

Fondation Total

TOTAL S.A.

Fondation Total, Programmes Environnement/Biodiversité

Tour Coupole – Bureau 39G77

2, place Jean Millier - La Défense 6 - 92400 Courbevoie

www.fondation.total.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation d'entreprise Total, créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio, était consacrée pendant 16 ans à l'environnement, et plus particulièrement à la biodiversité marine. En 2008, son engagement s'est élargi aux deux autres domaines du mécénat de Total, la solidarité et la culture.

Dans le domaine de l'environnement, et plus spécifiquement de la Biodiversité Marine, la Fondation apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à la réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, dans tous les projets qu'elle soutient la Fondation intègre un volet consacré à la diffusion des connaissances par des opérations de sensibilisation et d'éducation.

En matière de culture, la Fondation contribue au dialogue des cultures et au rayonnement de la culture française. Elle accompagne les grandes institutions culturelles (Musée du Louvre, Musée du Quai Branly, IMA) en soutenant régulièrement des expositions. Partenaire de la Fondation du Patrimoine, elle soutient également la restauration du patrimoine industriel et artisanal et la réhabilitation d'édifices anciens situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

En matière de solidarité, les actions de la Fondation s'articulent autour de deux axes : la solidarité en France et la santé à l'international. La Fondation s'attache à identifier et à promouvoir des actions innovantes visant à faciliter l'accès des jeunes à l'emploi en France. Hors de France, en partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation soutient des programmes de recherche biomédicale et d'actions de terrain portant sur la lutte contre les grandes pandémies dans les pays en voie de développement dans lesquels Total est présent.

Contact :

M^{me} Laure FOURNIER

Tél. : 01 47 44 47 24

laure.fournier@total.com

Fondation Veolia Environnement

6, esplanade Charles de Gaulle - 92751 Nanterre Cedex

www.fondation.veolia.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Veolia Environnement soutient, en France et à l'étranger, des projets d'intérêt général concourant au développement durable. Ses domaines d'intervention prioritaires sont la solidarité, l'insertion professionnelle et l'environnement. Son originalité est de faire accompagner chaque projet par un parrain, collaborateur du Groupe, et d'encourager le mécénat de compétences, apportant ainsi à ses partenaires, associations et institutions, les savoir-faire de collaborateurs volontaires. Depuis sa création en 2004, la Fondation Veolia Environnement a aidé plus de 1000 projets en France et à l'international, et mené près de 150 missions de compétences.

Contact :

fondation.ve@veolia.com

Gaz Électricité de Grenoble (GEG)

8, place Robert Schuman - BP 183 - 38042 Grenoble Cedex 9

www.geg.fr

Fournisseur et distributeur de gaz naturel et d'électricité.

Producteur d'énergies renouvelables et propres.

plus de 100 ans d'existence

Orientations générales en matière de mécénat :

Les actions de mécénat menées par Gaz Électricité de Grenoble sont issues de ses valeurs et d'une volonté d'affirmer sa responsabilité sociétale et son implication dans la vie grenobloise, plus précisément dans les domaines de la solidarité, du sport et de la culture.

Partenaire de l'art et de la culture :

- mécénat financier du Musée de Grenoble pour l'exposition « Chagall » (2011)
- mécénat financier du Musée départemental de la Houille Blanche (Villard Bonnot - Isère). Préservation et valorisation du patrimoine industriel Aristide Berges et hydroélectricité (2011)
- mécénat financier du Centre d'arts Spacejunk (arts urbains / Grenoble - 2011)
- mécénat financier de la Maison de la Culture de Grenoble (MC2) depuis 2008
- mécénat financier des associations culturelles locales, spectacles ou festivals en Isère (Musique, théâtre, cinéma, arts des rues) selon les projets culturels
- mécénat financier de plus de 30 artistes internationaux investis dans le projet artistique « Berges 2000 ». Valorisation du patrimoine urbain par une fresque lumineuse sur les berges de l'Isère à Grenoble en lien avec Laboratoire Sculpture Urbaine (2000 à 2009)

Partenaire d'actions « solidarité et développement durable » au plan national et international :

- mécénat financier de l'association FÉEDA (Formation et Éducation à l'Environnement et au Développement Approprié). Sensibilisation à l'environnement et à la maîtrise de l'énergie dans les quartiers de Grenoble (2011)
- mécénat financier de l'ONG GERES (Groupe Énergies Renouvelables Environnement et Solidarités) sur le programme CO2 Solidaire « 1000 maisons architecture solaire » en Himalaya indien (depuis 2007).
- soutien financier complémentaire à la compensation volontaire des émissions locales de gaz à effet de serre des clients de GEG (abondement des dons depuis 2007)
- mécénat financier de l'Association Énergies sans Frontières pour des actions de reconstruction.
- mécénat financier de l'Association « Aidons les Enfants du Tamil Nadu - Inde » pour des actions liées à la scolarisation et à la santé (depuis 2009)

Partenaire du sport et des événements sportifs :

- mécénat financier de l'association « Sport dans la Ville » ; développement du sport auprès des jeunes des quartiers de Grenoble (2011)

GEG soutient aussi financièrement les grands clubs sportifs de Grenoble (GF38, Grenoble Basket 38 et FC Grenoble Rugby) et les 8 clubs de football de quartiers Grenoble (64 équipes).

Contact :

M^{me} Hélène SCHNEIDER

Responsable produit Marketing & actions solidarité et développement durable

Direction Commerciale

Tél. : 04 76 84 39 19

h.schneider@geg.fr

GMF-Assurances

76 rue de Prony - 75017 Paris

www.gmf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

GMF est partenaire des Parcs Nationaux de France depuis 2008 sous le Thème « La Nature en Partage ». L'objectif de ce mécénat est de faciliter l'accès pour tous à la nature (personnes en situation de handicap, familles...).

Contact :

M^{me} Françoise SEUROT-MATHON

Tél. : 01 47 54 13 96

fseurot-mathon@gmf.fr

GRT Gaz

2, rue Curnonsky - 75017 Paris

www.grtgaz.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Les actions de mécénat et de partenariat conduites par GRTgaz ont pour but de soutenir la responsabilité sociétale de l'entreprise et de favoriser son insertion et son ancrage dans les territoires où elle exerce ses activités. En tant que gestionnaire responsable des espaces naturels qu'il emprunte pour exploiter ses ouvrages, GRTgaz travaille aux côtés des meilleurs experts pour améliorer ses pratiques dans le respect des principes du développement durable.

Les principaux axes retenus à ce jour par GRTgaz sont la préservation et le développement de la biodiversité d'une part et la protection du patrimoine culturel d'autre part.

Contacts :

M. Christophe FEUILLET

Chef du Pôle Communication

Tél. : 01 47 54 23 68

christophe.feuillet@grtgaz.com

M. Jean-Michel THOUVIGNON

Directeur de projet ; Mission Grands Projets

Tél. : 01 47 54 24 21

jean-michel.thouvignon@grtgaz.com

Holcim France – Usine de Dannes

Route d'Étaples BP1 62187 Dannes

www.holcim.com

Orientations générales en matière de mécénat :

- Conforter notre ancrage local et régional
- Valoriser nos actions environnementales en contribuant au développement social et économique
- S'engager dans la durée sur des actions concrètes

Contact :

M. Jacques ANDRES

Tél. : 03 87 23 37 00

jacques.andres@holcim.com

Lafarge

5 bd Louis Loucheur – 92214 Saint-Cloud Cedex

www.lafarge-france.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Lafarge s'entoure depuis de nombreuses années d'experts scientifiques et d'associations environnementales pour réhabiliter ses carrières en maîtrisant les impacts de l'exploitation sur l'environnement et en mettant en œuvre des plans de réaménagement concerté avec les riverains et les associations. Il n'y a pas de politique de mécénat à proprement parlé mais des politiques de partenariats nationales ou locales.

Contact :

M. Arnaud COLSON

Directeur des Affaires Publiques et du Développement durable Granulats et Bétons

Tél. : 01 49 11 40 40

Arnaud.colson@lafarge.com

Logica France

17 place des Reflets - 92097 La Défense cedex

www.logica.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Mécénat de compétences uniquement

Au cas par cas fonction des disponibilités en compétences dans l'entreprise et de l'intérêt technologique et du caractère innovant du projet.

Contact :

M. Fabrice LOSSON

Directeur du recrutement et de la responsabilité d'entreprise

Tél. : 01 57 87 44 62

fabrice.losson@logica.com

Pigmento

Bâtiment 9, rue du colonel Polidori - Pont de l'Arc - 13090 Aix-en-Provence

www.pigmento.book.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Mécénat de compétences pour la rédaction, la mise en page, les prises de vue photographiques de supports de communication print ou online et la réalisation de supports audiovisuels en lien avec des projets de développement durable des territoires. Information, sensibilisation, promotion territoriale...

Contact :

M^{me} Lydie AKKIOUI

Tél. : 04 42 64 14 22

pigmento@orange.fr

Pocheco

13 rue des roloirs – 59510 Forest sur Marque

www.pocheco.com

Orientations générales en matière de mécénat :

POCHECO, entreprise basée près de Lille, fabrique près de 1,8 milliards d'enveloppes de gestion par an et emploie 97 salariés.

La politique de développement soutenable est en place depuis plus de 15 ans. En 2009, POCHECO décide de créer une association pour le reboisement de la région du Nord Pas de Calais. Cette association s'appelle POCHECO CANOPEE REFORESTATION. Pour cette création, l'entreprise donne tous les moyens nécessaires en étant le mécénat principal (financier et de compétence). Plusieurs salariés s'impliquent dans la démarche, certains créent le logo, le site internet, d'autres gèrent les comptes, d'autres recherchent les terrains disponibles, mobilisent des bénévoles et plantent les arbres.

Aujourd'hui, l'association est complètement lancée, elle a déjà planté plus de 2000 arbres dans la région. 80 adhérents, plus de 150 bénévoles. D'autres mécènes soutiennent l'association qui devient de ce fait complètement autonome de POCHECO. Cela laisse donc la possibilité à l'entreprise de lancer de nouvelles associations, dans le domaine de l'environnement toujours mais aussi de la culture de l'art... affaire à suivre.

Contact :

M^{me} Élodie BIA

Tél. : 03 20 61 90 90

elodie.bia@pocheco.com

Procter & Gamble France

163, quai Aulagnier - 92665 Asnières-sur-Seine cedex

www.fr.pg.com

Orientations générales en matière de mécénat :

P&G France est engagé de longue date en faveur du mécénat. Ses engagements les plus anciens sont la « Fondation P&G pour la protection du littoral » en partenariat avec le Conservatoire du littoral depuis 1992 (mécénat environnemental) et l'opération « SOS Enfance Mal Logée » menée en partenariat avec la Fondation de France depuis 2001 (mécénat social en faveur des enfants souffrant du mal logement en France). D'autres partenariats importants noués avec les marques du groupe sont à noter, notamment le partenariat Pampers / Unicef depuis 2006 (dans le but financer les campagnes de vaccination contre le tétanos des mères et des nourrissons) ou le partenariat Duracell / Fondation Nicolas Hulot signé en 2009 (mécénat environnemental). P&G France fait aussi du mécénat de produits avec des associations comme Dons Solidaires ou l'Agence du Don en Nature, et du mécénat de compétences (mise en place d'un « Programme de Solidarité » permettant aux salariés de faire du bénévolat sur leur temps de travail).

Nos partenariats avec la Fondation de France, l'Unicef ou encore les Restos du Cœur s'inscrivent dans le cadre du programme mondial d'aide à l'enfance en difficulté à « Vivre, Apprendre et s'Épanouir », chaque filiale ayant la liberté de choisir ses propres partenariats.

Contact :

M^{me} Ségolène MOREAU

Responsable communication institutionnelle et mécénat

Tél. : 01 40 88 54 51

moreau.se@pg.com

Pullman France

Direction Pullman France - 2 avenue du Lac - 91021 Évry cedex

www.pullmanhotels.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis 2009 les hôtels Pullman de France se mobilisent en faveur de la protection des abeilles. Après avoir soutenu des ruches auprès d'un apiculteur dans le Morvan en 2009, Pullman France a fait un don de 100 000€ pour la recherche apicole en 2010. Certains hôtels ont installé des ruches sur leur toit.

Le miel a été mis à l'honneur dans les restaurants des hôtels Pullman de France (1€ de chaque plat à base de miel est reversé à la protection des abeilles) ; des pauses innovantes à base de miel et des cadeaux ont été développés et proposés aux clients tels que un trio de miel français en coffret Pullman ou une peluche pour les enfants nommée Barbee.

En 2011, année internationale des forêts, décrétée par l'ONU, Pullman France a prévu le mécénat d'un Hôtel pour Abeilles Sauvages.

Contact :

M^{me} Barbara de MANINCOR

Tél. : 01 61 61 23 05

barbara.demanincor@accor.com

SFR

1, place Carpeaux, F - 92915 La Défense cedex

www.sfr.com

Orientations générales en matière de mécénat :

SFR souhaite agir pour un monde plus vert, plus sûr et plus solidaire. Le meilleur exemple de ce triple engagement : grâce à son dispositif de collecte de mobiles usagés, SFR soutient d'une part, la Fondation Fondaterra, afin de sensibiliser et former les jeunes au développement durable et à la préservation de l'environnement et, d'autre part, la Voix de l'enfant, fédération d'associations pour la protection de l'enfance maltraitée.

Par ailleurs, au-delà de sa Fondation d'entreprise pour l'égalité des chances, SFR a aussi initié :

- le Cercle Passeport Télécoms
- le programme ARPEJEH (Accompagner la Réalisation des Projets d'Études des Jeunes Élèves et étudiants Handicapés)
- le programme pluridisciplinaire SFR Jeunes Talents qui accompagne trois communautés, les artistes, les sportifs et les entrepreneurs, dans la réalisation de leurs projets

Enfin, SFR s'est engagé récemment auprès de Emmaüs Défi dans un mécénat de compétences, qui s'appuie sur l'implication de ses collaborateurs.

Contact :

M^{me} Catherine MOULIN

Directrice Santé & Environnement

Tél. : 01 71 08 22 29

catherine.moulin@sfr.com

SITA Espérance, filiale de SITA France en Guadeloupe

40, rue Joseph CUGNOT, ZI Jarry - 97122 Guadeloupe

www.sita.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Avec plus de 700 unités de traitement de déchets, dont 89 Installations de Stockage des Déchets (ISD) en exploitation et 136 sites fermés, SITA France gère un espace foncier conséquent et sa responsabilité en matière de préservation de la biodiversité est donc considérable.

En tant qu'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), les Installations de Stockage des Déchets sont systématiquement soumises à une étude d'impact qui détermine les enjeux en matière de préservation de la biodiversité dite « banale » - en l'absence d'obligation réglementaire - ou « remarquable » en cas de réglementation spécifique.

Un engagement sur toutes les unités de traitement des déchets

Depuis près de 5 ans, SITA France a entrepris une démarche volontariste en matière de préservation de la biodiversité et l'a formalisée dans sa feuille de route de Développement Durable. En 2012, toutes les unités de traitement de déchets devront avoir développé leur propre plan de préservation de la biodiversité.

Contact :

M^{me} Cindy LOQUES

Tél. : 05 90 57 10 60

cindy.loques@sita.fr

Société des Eaux de Volvic

Rue des Sources - 63530 Volvic

www.volvic.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le mécénat de compétences entrepris avec la LPO Auvergne autour de la protection du Milan Royal, s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable de Volvic. Parce que le monde est constitué de multiples interactions, la société des eaux de Volvic est soucieuse de préserver à la fois son écosystème naturel comme social. A ce titre, le mécénat de compétences est une pratique innovante qui permet de protéger la nature et tout en impliquant nos salariés et sensibiliser l'ensemble de l'entreprise à la protection de l'environnement. Ce type de mécénat un véritable échange entre deux mondes : Volvic a permis à la LPO d'acquérir des outils tels que la gestion de projets transférables à d'autres domaines et la LPO a permis à Volvic d'améliorer la connaissance biologique du site qui donne naissance à la pureté de son eau minérale naturelle. Ce type de partenariat est en parfaite adéquation avec les valeurs portées par la marque et ses autres ambitions environnementales visant à réduire drastiquement son empreinte carbone tout en préservant cette ressource naturelle d'exception.

Contact :

M^{me} Jocelyne STEVANI

Directeur des relations institutionnelles

Tél. : 01 56 34 30 00

jocelyne.Stevani@danone.com

Transavia France

18 avenue Louis Blériot 91781 Wissous Cedex

www.solidair-transavia.com

Orientations générales en matière de mécénat :

En partenariat avec l'association des petits débrouillard, l'opération consiste à soutenir des projets conçus autour des enjeux environnementaux, de la conservation de la bio diversité, de la promotion des initiatives économiques durables, socialement responsables, humainement soutenables. Ces projets traiteront des sujets suivants : environnement (littoral, faune, flore, eau), soutenabilité, développement économique local et durable, renforcement des capacités d'initiative des habitants. Une attention particulière sera portée aux projets traitant de l'ornithologie. Ils concerneront les pays suivants : Maroc, Tunisie, Égypte et Turquie.

Contact :

M^{me} Hélène ABRAHAM

Vice-Président commercial

Tél. : 01 56 30 70 00

helene.abraham@fr.transavia.com

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DREAL, DEAL, DRIEA,
DRIIE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondations d'entreprise



**Correspondants
mécénat dans
les associations,
fédérations,
fondations, ONG**

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

Acroporis

3, rue des Esselles - 77710 Chevry en Sereine

www.acroporis.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Acroporis est une association française loi 1901 créée en 2004 dans le but d'œuvrer à la conservation des récifs coralliens en accompagnant les sociétés et économies riveraines dans un processus de transformation cohérent avec une logique globale de développement durable.

Elle contribue également à la sensibilisation du grand public aux problématiques de protection des récifs coralliens et du milieu marin en général, et en particulier propose des activités d'éducation à l'environnement destinées à la jeunesse, dans le cadre scolaire et sur les temps de loisirs.

Acroporis recherche des soutiens financiers, matériels et techniques afin de développer ses projets et programmes de conservation des récifs coralliens et sensibilisation à la problématique milieu marin. Ces partenariats peuvent être ponctuels ou récurrents et s'inscrivent dans une dynamique participative d'intérêt collectif.

Le logo des structures qui nous soutiennent matériellement, techniquement et financièrement sera présent sur nos supports de communication tels que sur le site internet Acroporis (www.acroporis.org) ainsi que sur les affiches de présentation de l'association Acroporis au sein des Aquariums en France (l'Aquarium Sealife, l'Aquarium Porte Dorée, l'Aquarium Mare Nostrum de Montpellier...) ainsi que sur nos supports de sensibilisation et de communication sur le terrain en Indonésie (affiches : panneaux d'information et poster de sensibilisation).

Acroporis participe également à de nombreuses manifestations où l'on valorise nos actions sur le terrain et nos partenaires : Festival Mondial de l'Image Sous-Marine, Journée Mondiale de l'Océan, Mer en Fête, Journée de la Biodiversité et cycle de conférences (Universités). Le logo des structures qui nous soutiennent et le partenariat apparaîtront sur l'ensemble de nos supports de communication (affiches, posters, rapports, photos).

Contact :

M^{me} Fanny BOUYGES

Directrice développement partenariat

Tél. : 06 66 50 46 48

fanny.bouyges@acroporis.org

Action Carbone – Fondation GoodPlanet

1 Carrefour de Longchamp - Domaine de Longchamp - 75116 Paris

www.actioncarbone.org – www.goodplanet.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Votre générosité est essentielle à nos activités !

Programme de la fondation GoodPlanet, Action Carbone propose depuis 2006 aux entreprises, collectivités et particuliers de Calculer, Réduire et Compenser leurs émissions de CO2.

Action Carbone accompagne ainsi les professionnels dans leur démarche d'évaluation et de réduction d'impact via la méthode Bilan Carbone® de l'ADEME et met à disposition du grand public des calculateurs CO2 (transports, énergie, etc.) sur son site Internet www.actioncarbone.org

Par ailleurs, Action Carbone développe des projets de lutte contre le changement climatique portés par des ONG dans les pays du Sud, non seulement via le mécanisme de compensation carbone stricto sensu (projets d'énergies renouvelables, efficacité énergétique, valorisation des déchets) mais aussi via du mécénat environnemental (projets forestiers et agro-forestiers).

Pourquoi soutenir Action Carbone ?

Action Carbone et plus largement la fondation GoodPlanet se sont développés grâce aux soutiens de milliers de donateurs et partenaires. Nous n'aurions pas pu mettre en œuvre nos différents projets sans leur générosité et leur fidélité. En soutenant financièrement Action Carbone :

- Vous vous engagez dans une démarche responsable et solidaire de réduction d'empreinte carbone et de lutte contre le changement climatique
- Vous soutenez directement le développement de projets de développement propre et d'accès à l'énergie dans les pays en développement
- Vous mobilisez et impliquez vos employés dans une démarche citoyenne et environnementale forte

Comment soutenir Action Carbone ?

-Devenez partenaire Compensation Carbone :

Soutenez Action Carbone en ligne (www.actioncarbone.org) ou engagez votre structure dans un partenariat avec la fondation. Soutenez nos projets de compensation carbone (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion durable des déchets).

-Devenez donateur Alternative Carbone :

Faites un don en ligne (www.actioncarbone.org) ou engagez votre structure avec la fondation en signant une convention de mécénat. Soutenez nos projets d'alternative carbone (projets forestiers et agro forestiers).

Contact :

M. Matthieu TIBERGHEN

Responsable du programme Action Carbone

Tél. : 01 48 42 76 05

matthieu@goodplanet.org

AREMA

3, avenue du Pays d'Auge - BP 31 - 80016 Amiens cedex 1

www.maison-insertion-services.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Soutien aux actions locales en faveur de la préservation des espaces naturels et humides, aide au développement des initiatives favorables à la loi sur l'eau.

Contact :

M. Jean-Luc FAUVET

Directeur

Tél. : 03 22 33 27 90

arema80@wanadoo.fr

ARIENA - Association régionale d'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace

6 route de Bergheim - 67600 Selestat

www.ariena.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Née d'une volonté régionale regroupant les associations, les collectivités et les administrations, l'Ariena a pour objet de contribuer à l'éducation de citoyens conscients et responsables à l'égard de la nature et de l'environnement.

Coordinatrice d'un réseau de 50 structures d'éducation à la nature et à l'environnement sur l'ensemble du territoire alsacien, l'Ariena veille à la cohérence et à la concertation régionale en matière d'éducation à la nature et à l'environnement. Centre de ressources et espace de formation, l'Ariena accompagne ses membres et ses partenaires dans la mise en place de projets pour l'éducation à la nature et à l'environnement.

Orientations générales en matière de mécénat :

Sensibiliser des salariés sur leur lieu de travail pour qu'ils fassent aussi évoluer leurs comportements chez eux. Depuis 2004, l'Ariena et son réseau construisent des partenariats avec les entreprises alsaciennes qui font le choix responsable d'intégrer l'ensemble de leurs salariés dans l'élaboration et dans la mise en oeuvre des projets. En sensibilisant les salariés sur leur lieu de travail, les associations encouragent chacun à être relais et démultiplicateur d'actions de préservation de l'environnement en dehors de l'entreprise.

Des associations d'éducation à la nature et à l'environnement qui contribuent à la préservation de la biodiversité par la réalisation de projets d'éducation à l'environnement adaptés à tous les publics, quels que soient leur âge, leur milieu social, leur origine géographique.

Des entreprises qui souhaitent assumer aujourd'hui une responsabilité sociale et environnementale qui ne s'arrête pas aux portes de leurs bureaux ou de leurs sites de production.

Une action concrète en faveur de la nature, entre une association animée par un projet d'intérêt général (sensibilisation d'un large public, conception d'outils et de dispositifs pédagogiques, actions de préservation du patrimoine naturel, ...) et une entreprise souhaitant y apporter sa contribution.

Un mécénat d'engagement Au-delà de la seule contribution financière, il s'agit de mobiliser et d'impliquer les salariés, d'interpeller chacun pour faire évoluer les comportements dans et en dehors de l'entreprise.

Un partenariat d'utilité publique Les associations d'éducation à la nature et à l'environnement et les entreprises engagées apportent une contribution nouvelle aux politiques publiques menées par l'État et les collectivités territoriales.

Contacts :

M. Philippe LUDWIG

Tél. : 03 88 58 38 44

philippe.ludwig@ariena.org

M^{me} Hélène BASTIAN

Tél. : 03 88 58 38 44

helene.bastian@ariena.org

Association du flocon à la vague

20 chemin du pigeonier de la Cépière - 31081 Toulouse

www.dufloconalavague.org/

Orientations générales en matière de mécénat :

Protection de l'environnement et plus particulièrement de l'eau : sensibilisation, éducation.

Mots clés : Environnement, eau, empreinte, sport, champions

Fondée en 2009 et parrainée par Bixente Lizarazu et Mathieu Crepel, l'association a pour vocation de sensibiliser et éduquer le grand public, les jeunes générations et les acteurs professionnels à la protection de l'eau en fédérant les plus grands sportifs de toutes disciplines autour d'un message fort : « l'eau, notre bien commun ».

Contact :

M. Jérémie PICHON

Coordinateur Sud Est

Tél. : 06 20 35 28 19

jeremie.pichon@dufloconalavague.org

jeremie.pichon@gmail.com

Association MedPAN – Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée

2, avenue Alexis Godillot - 83400 Hyères

www.medpan.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis 1990, le réseau MedPAN s'attache à fédérer les gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) en Méditerranée et à les soutenir dans leurs activités de gestion. Devenue association loi 1901 fin 2008 et dotée d'un secrétariat permanent depuis peu, MedPAN a pour objet de promouvoir la création, la pérennisation et le fonctionnement d'un réseau méditerranéen d'aires marines protégées.

L'association a élaboré sa stratégie d'action 2010-2012 qui porte sur les axes suivants :

L'analyse du réseau des AMP (répertoire des AMP, rapport sur la situation des AMP), l'appui à la gestion des AMP (développement de projets de terrain, missions d'expertise technique), la formation des gestionnaires d'AMP (service d'appui, outils méthodologiques, réunions d'échanges d'expérience), la coordination régionale et la représentation du réseau, communication et éducation (site web, newsletter...), un centre de ressources.

En 2010, le réseau rassemble plus de 19 organismes de gestion d'AMPs et 9 partenaires désireux de contribuer à la création et au renforcement du réseau dont le WWF, l'UICN, le CAR/ASP, l'Agence des Aires Marines Protégées, le Conservatoire du Littoral.

Les actions du réseau s'inscrivent dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (Rio de Janeiro, 1992), de la Convention de Barcelone et de son protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et la Diversité Biologique en Méditerranée (1995) et des politiques européennes (Directive Habitats, Directive Marine...).

Contact :

M^{me} Marie ROMANI

Secrétaire exécutif

Tél. : 04 94 27 57 72 - 06 81 75 61 78

marie.romani@medpan.org

Association Pôle Nord 2012

48, rue de l'Église - 75015 Paris

www.polenord2012.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

L'association Pôle Nord 2012 a pour objet :

de mener des expéditions de sensibilisation à caractère scientifique ;

de promouvoir auprès du public l'aventure et la connaissance scientifique ;

de sensibiliser le public à l'importance et à la fragilité des milieux polaires et à lui permettre par ce biais d'aborder le phénomène des changements climatiques et autres enjeux environnementaux ;

de concourir à la réalisation d'études scientifiques.

Elle est en charge d'organiser l'expédition polaire Pôle Nord 2012.

Elle est à la recherche de partenaires mécènes qui souhaitent s'investir en participant au financement des programmes scientifiques et pédagogiques de cette expédition.

Contact :

M. Julien CABON

Médias, mécénat, relations publiques

Tél. : 06 32 73 08 33

polenord2012@gmail.com

Bee my Friend

11, rue Anatole de la Forge - 75017 Paris

www.beemyfriend.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Bee my Friend concentre son activité sur les opérations de communication en faveur de la cause des abeilles et sur la recherche de financements pour les programmes de recherche apicole.

Le mécénat est la forme privilégiée pour les fonds à collecter auprès des entreprises.

Contact :

M. Étienne ROSENSTIEHL

Tél. : 04 37 37 86 89 - 06 80 67 32 75

etienne.rosenstiehl@beemyfriend.org

Cité internationale universitaire de Paris

17, bd Jourdan - 75014 Paris

www.ciup.fr/fr/nous_soutenir/un_nouvel_elan

Orientations générales en matière de mécénat :

Depuis 1925, la Cité internationale universitaire de Paris, fondation privée, poursuit l'ambition visionnaire de ses fondateurs : accueillir à Paris, sur un environnement urbain et naturel d'exception qui leur est dédié, plus de 10 000 étudiants, chercheurs, sportifs et artistes du plus haut niveau par an, venus du monde entier. Institution unique en son genre, elle promeut par ce brassage des cultures les valeurs de paix et de respect des différences, plus actuelles que jamais. Le développement durable est ainsi au cœur de sa stratégie de la Cité internationale depuis ses origines.

Afin de poursuivre ses missions avec le rayonnement qui a fait la fierté de ses premiers grands mécènes, entrepreneurs tels que David-Weill, Rockefeller ou Deutsch de la Meurthe qui ont permis sa création, mais aussi des générations de résidents qui l'ont fréquentée, la Cité internationale universitaire de Paris lance une campagne majeure de collecte de fonds qui a vocation à financer un important programme prévu de 2010 à 2014 et décliné en quatre volets :

- l'aménagement d'un excellent cadre de vie
- la promotion de la diversité de ses résidents et visiteurs
- la restauration de son patrimoine architectural, dans le respect des préconisations de développement durable
- le développement du rayonnement intellectuel et culturel

L'évolution du parc de la Cité internationale en un véritable « éco-parc », site vert pilote à Paris, constitue un projet majeur de cette campagne. Un programme complet d'études et d'actions est prévu comprenant une gestion différenciée des espaces verts du parc, un ensemble de diagnostics et d'inventaires du parc et de ses bâtiments et la mise en place d'actions concrètes de développement de la biodiversité et de pédagogie auprès du grand public dès 2011 : création d'un jardin-potager et d'une mare partagés, actions de sensibilisation à l'apiculture urbaine, parcours-découverte dans l'arboretum, mise en place d'un observatoire de la biodiversité.

Contacts :

M^{me} Mathilde LE ROY

Directrice du mécénat

M^{me} Lucie CONSTANT

Chargée de mécénat

Tél. : 01 43 13 67 20

mecenat@ciup.fr

Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

152 bd de Paris - 62190 Lillers

www.conservatoiresitesnpc.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Le développement du mécénat vise principalement la mise en oeuvre de projets de protection du patrimoine naturel régional tout en favorisant l'appropriation des enjeux par le monde l'entreprise. En outre, le Conservatoire recherche à développer des actions avec les entreprises locales qui peuvent s'investir dans des projets concernant leur territoire d'implantation.

Contact :

M. Vincent SANTUNE

Tél. : 03 21 54 75 00

vincent.santune@espaces-naturels.fr

Cultures Nomades Production

60 rue de Chartrouse - 13200 Arles

www.culturesnomades.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Laboratoire dédié à la création contemporaine, à la promotion de la diversité culturelle et à l'environnement de nos publics, In Situ est un projet qui croise plusieurs axes du développement durable : environnement, lien social et accès à la culture.

Soutenue par les collectivités territoriales et le Parc Naturel Régional de Camargue dans lequel elle est implantée, aidée matériellement par des partenaires comme le Domaine de l'Isle Saint Pierre, le Musée des Arômes et du Parfum de Graveson ou encore le Domaine de Beaujeu (production bio), Cultures Nomades Production n'est pas seulement à la recherche de mécènes, mais a la volonté de créer des partenariats durables, mettant en place des échanges entre les collaborateurs de vos sociétés et ceux de l'association.

Participez à la revalorisation de l'environnement auprès du public, et à la création d'un lien social entre les habitants par le biais artistique !

Contact :

M^{me} Oriane de LA TAILLE

Chargée de développement

Tél. : 04 90 49 89 10

cnp@hotmail.fr

Dons Solidaires

13 rue de Temara - 78100 Saint-Germain-en-Laye

www.donsolidaires.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Dons Solidaires a pour mission de promouvoir le mécénat de produits en France, dans le respect des valeurs de développement durable et de solidarité.

Dons Solidaires collecte auprès des entreprises les produits non alimentaires neufs qu'elles ne peuvent plus commercialiser (nouvel emballage, promotions, etc.) pour les distribuer à un réseau d'associations caritatives, dont l'action touche plus de 200 000 personnes défavorisées. Il s'agit notamment de produits d'entretien et d'hygiène, de jouets, fournitures scolaires, vêtements et petit électroménager.

Dons Solidaires agit sur les trois piliers du développement durable

1. La solidarité. En collectant ces produits neufs, pour les mettre à la disposition de personnes défavorisées, Dons Solidaires lutte contre la précarité et l'exclusion

2. L'environnement. En sauvant des produits neufs de la destruction, notre action a un impact positif sur l'environnement. De plus, nos livraisons aux associations caritatives sont faites sans émission carbone supplémentaire.

3. L'économie. En remettant les produits dans le cycle de consommation pour répondre aux besoins avérés des personnes défavorisées, Dons Solidaires restitue leur valeur économique à ces marchandises.

La devise de Dons Solidaires : donner plutôt que détruire, valoriser plutôt que gaspiller

Contact :

M. Paul BOURDU

Président

Tél. : 01 39 16 86 97

paul.bourdu@donsolidaires.fr

EMA (Association Enfance Maghreb Avenir)

Siège France : 1, rue Jonquoy - 75014 Paris

www.association-ema.com

Orientations générales en matière de mécénat :

L'association EMA intervient dans les écoles de bidonvilles de Casablanca en deux étapes :

Les infrastructures :

- construction des sanitaires
- construction des fosses septiques « selon les données de la Banque mondiale »
- adduction de l'eau et de l'électricité
- construction des salles de classes

L'accompagnement

- sensibilisation à l'hygiène et l'environnement
- alphabétisation des adultes
- activités extra-scolaire « atelier de lecture distribution des livres camp de vacances »

Contact :

M^{me} Najate LIMET

Fondatrice et Présidente

Tél. : 00 212 6 15 48 79 61 Maroc - 00 33 6 42 33 59 46 France

najate.limet@association-ema.com

najatelimet@hotmail.fr

Familles Rurales - fédération nationale

7, cité d'Antin - 75009 Paris

www.famillesrurales.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France. Composé de 2500 associations locales réparties sur 10 000 communes françaises, il regroupe 180000 familles adhérentes. 45000 bénévoles et 20000 salariés animent le réseau. Reconnu d'utilité publique et agréé comme association de consommateurs, il a été créé pour répondre aux besoins des familles, défendre leurs intérêts, accompagner les parents dans leur mission d'éducation et participer à l'animation des territoires ruraux. Au fur et à mesure, les actions et services proposés se sont également étendus aux familles semi-urbaines et urbaines. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Les principales actions menées depuis plus de 60 ans concernent les domaines suivants : l'accueil de la petite enfance, les loisirs pour enfants, les actions en direction des jeunes, la parentalité, les aînés, la consommation, la prévention routière, l'éducation, la santé, le développement durable, les services à la personne, la culture et les loisirs, l'animation des territoires ruraux et les Relais Familles.

Dans le cadre de son engagement pour le développement durable et la protection de l'environnement, Familles Rurales réalise un projet d'Agenda 21 des Familles ayant pour objectif de permettre à un maximum de familles de modifier de façon pérenne certains de leurs comportements quotidiens, dans tous les domaines du développement durable, grâce à un outil pratique accompagnant leur démarche de changement.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin du soutien d'un maximum de partenaires privés.

Contact :

M^{me} Delphine LABBOUZ

Chargée de mission environnement

Tél. : 01 44 91 88 88

delphine.labbouz@famillesrurales.org

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

6 rue Jeanne d'Arc - 45000 Orléans

www.enf-conservatoires.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) sont des ONG à but non lucratif engagées depuis 30 ans à enrayer la perte de biodiversité et du patrimoine paysager. Aujourd'hui 21 CEN régionaux et 8 départementaux sont rassemblés au sein de leur Fédération Nationale (FCEN). Les CEN interviennent dans la gestion de plus de 2250 sites couvrant 140 000 hectares en France métropolitaine et à la Réunion.

Leurs actions foncières (acquisition, location...) contractuelles (Natura 2000, agriculteurs...) et/ou réglementaire (Réserves naturelles), mobilisent les acteurs de proximité au sein de projets de territoire afin d'en assurer l'acceptation et la pérennité. Le réseau des CEN a tissé des relations partenariales et complémentaires avec les autres acteurs publics de la biodiversité. Les enjeux liés au développement durable et la responsabilisation environnementale grandissante de la sphère privée amènent résolument les CEN à développer l'adhésion et le soutien de ces partenaires incontournables.

Contact :

M. Marc MAURY

Directeur développement réseau et actions internationales

Tél. : 02 38 24 55 00

marc.maury@enf-conservatoires.org

Fédération des parcs naturels régionaux de France

9 rue Christiani - 75018 Paris

www.parcs-naturels-regionaux.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Structures autonomes, les Parcs naturels régionaux sont regroupés au sein de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Lieu d'échange, outil de réflexion et d'animation, la Fédération représente les intérêts des Parcs auprès des pouvoirs publics. La Fédération a pour rôle de préserver et renforcer l'identité des Parcs. Elle participe à l'élaboration des politiques de protection de l'environnement en France et à l'étranger. Enfin, la Fédération est source d'information du public.

Contact :

M. Pierre WEICK

Directeur

Tél. : 01 44 90 86 27

pweick@parcs-naturels-regionaux.fr

Fondation du patrimoine

23-25, rue Charles Fourier - 75013 Paris

www.fondation-patrimoine.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation du Patrimoine est à même de subventionner des travaux de réhabilitation, d'entretien ou de mise en valeur du patrimoine naturel projetés par les gestionnaires d'espaces naturels protégés. Elle réserve ses interventions aux associations, fondations ou collectivités territoriales agissant dans le cadre de Parcs Naturels, de Réserves Naturelles, de sites classés ou d'espaces Natura 2000.

La Fondation du Patrimoine entretient de ce fait des relations régulières avec les principales fédérations de gestionnaires d'espaces naturels. Elle est informée de nombreux projets susceptibles d'intéresser également d'autres mécènes, entreprises, fondations d'entreprises ou personnes privées. Des conventions de partenariat sont alors établies et adaptées à chaque projet soutenu.

Contact :

M. Patrick MASURE

Délégué au Patrimoine Naturel

patrick.masure@fondation-patrimoine.com

Fondation Énergies pour le Monde

146 rue de l'université - 75007 Paris

www.energies-renouvelables.org

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Énergies pour le Monde s'est donné pour but de faciliter l'accès à l'électricité à ceux qui en sont privés en faisant appel aux sources d'énergies locales et renouvelables, dans un esprit de partenariat étroit avec les populations et leurs représentants.

Ses actions contribuent au développement local, social et économique.

Elle est active en Afrique sub-saharienne, à Madagascar, au Cambodge et au Laos.

Reconnue d'utilité publique, elle fait appel à des partenaires financiers publics et privés, d'entreprises et est habilitée à recevoir des dons.

Contacts :

M. Yves MAIGNE

M. Nicolas GUICHARD

Tél. : 01 44 18 00 80

energiespourlemonde@energies-renouvelables.org

Fondation GoodPlanet

1 Carrefour de Longchamp, Domaine de Longchamp - 75116 Paris

www.goodplanet.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Votre générosité est essentielle à nos activités.

GoodPlanet se donne pour mission de mettre l'écologie au cœur des consciences. Elle œuvre à la sensibilisation et l'éducation du public à l'environnement. En soutenant financièrement GoodPlanet vous vous associez à notre engagement pour promouvoir un mode de vie plus respectueux de la planète et de ses habitants.

La Fondation GoodPlanet s'est développée grâce au soutien de ses donateurs. Nous n'aurions pas pu mettre en œuvre nos différents projets sans la générosité et la fidélité de nos mécènes.

Pourquoi soutenir GoodPlanet ?

En soutenant financièrement GoodPlanet :

Vous vous associez à notre engagement pour promouvoir un mode de vie plus respectueux de la planète et de ses habitants.

Vous donnez un contenu supplémentaire à vos démarches de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Vous pouvez mobiliser vos employés autour d'une démarche citoyenne .

Vous bénéficiez de réductions d'impôts. Les entreprises mécènes bénéficient d'une réduction d'impôts de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du Chiffre d'affaire HT.

Comment soutenir GoodPlanet ?

Vous pouvez soutenir la fondation GoodPlanet de trois façons :

Devenez donateur bienfaiteur : Signez une convention avec la Fondation pour un engagement de 3 ans minimum, et soutenez l'ensemble des activités de la fondation.

Devenez donateur programme : Apportez un don dédié à un programme spécifique de la Fondation.

Devenez mécène de moyen et de compétence : Mettez des moyens et du personnel à disposition de la fondation.

Contact :

M. Médéric JACOTTIN

Responsable des Relations Extérieures

Tél. : 01 48 42 76 03

mederic@goodplanet.org

Fondation Lemarchand pour l'Équilibre entre les Hommes et la Terre

2 avenue de l'Europe - 78117 Toussus-Le-Noble

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Lemarchand pour l'Équilibre entre les Hommes et la Terre a pour objet essentiel de rééquilibrer les relations entre l'Homme et la terre en soutenant des projets de communautés humaines en France et en Afrique favorisant :

Le maintien et le développement de modes de vie écologiques – soutien à l'agrobiologie, sauvegarde de zones rurales délaissées, artisanat naturel...,

Une meilleure prise en compte de la nature dans les modes de vie humains - alimentation, santé, bien-être...,

La solidarité sociale intergénérationnelle avec les groupements fragilisés (maladies, handicaps, exclusion) à travers des actions liées à la nature - jardins partagés dans les villes, les maisons de retraite, les hôpitaux, les écoles ; les jardins d'insertion, les jardins thérapeutiques...,

L'initiative entrepreneuriale sociale et écologique,

La recherche et le transfert de nouvelles technologies écologiques vers les pays du sud - agriculture, assainissement, gestion de l'eau, énergie, stratégies de développement,

L'éducation et la sensibilisation à la nature à travers des bourses de projets et de formation, des événements culturels écologiques engagés – festivals, produits audiovisuels et d'éditions,

Le dialogue entre les acteurs du monde de la nature et la société civile, l'initiation de réseaux de fondations agissant pour le même objet, le lobbying, la médiation.

Contact :

M. Jean-Baptiste DUMOND

Délégué général

Tél. : 01 39 56 75 22

jbdumond@nature-et-decouvertes.com

Fondation Nature et Découvertes

1 avenue de l'Europe 78117 Toussus-Le-Noble

www.fondation-natureetdecouvertes.com

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Natures & Découvertes, est un acteur expérimenté né en 1994 de la volonté de Nature & Découvertes de s'engager sur le terrain avec les associations qui agissent pour la protection de la nature en France métropolitaine, en Outre mer et en Afrique francophone. Elle reçoit 10% des bénéfices nets de l'entreprise Nature & Découvertes et jouit de la double expertise de son comité de spécialistes et des experts de Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) dont elle est membre depuis le 15 février 2005, en tant qu'Organisation Non Gouvernementale. Ce comité décide des appels à projets lancés régulièrement par la Fondation Nature & Découvertes en direction des associations candidates.

A ce jour, la Fondation Nature & Découvertes a financé plus de 1200 projets associatifs pour un montant supérieur à 7 M€ ce qui en fait le partenaire privilégié des associations de protection de la nature en France.

Depuis avril 2008, la Fondation Nature & Découvertes reçoit annuellement 1€ par adhérent à son club, soit environ 350 000 € supplémentaires en 2009, de la part de l'entreprise. Cet argent sert à financer des projets « coup de main » (dotations limitées à 3000 €) tout au long de l'année en complément des 2 comités semestriels initiaux.

Contact :

M. David SEVE

Directeur

Tél. : 01 39 56 70 22

dseve@nature-et-decouvertes.com

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

6, rue de l'Est – 92100 Boulogne-Billancourt

www.fondation-nicolas-hulot.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Modifier les comportements individuels et collectifs pour préserver notre planète, telle est la vocation, depuis près de 20 ans, de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Créée en 1990 et reconnue d'utilité publique en 1996, cette ONG dédiée à l'écologie est apolitique et non-confessionnelle.

Toutes ses actions sont guidées par la volonté de créer une convergence avec l'ensemble des parties prenantes de la société. Depuis 2005, ce sont ainsi plus de 850 000 personnes qui ont manifesté leur volonté d'agir avec la Fondation en participant à la campagne éco-citoyenne du Défi pour la Terre ou en signant le Pacte écologique, qu'elle a proposé lors des élections présidentielles de 2007.

Si les débats qui ont suivi, notamment dans le cadre du Grenelle de l'environnement, vont dans le bon sens, la Fondation Nicolas Hulot pense qu'il faut amplifier la démarche engagée vers la définition d'un autre modèle de société, compatible avec les capacités de régénération de la planète et reposant sur une nécessaire solidarité entre tous les êtres vivants.

Un nouveau chapitre de l'histoire de notre évolution est à écrire. Pour apporter sa contribution, la Fondation a lancé en juin 2009 ÉVOLUTION : CHAPITRE 2. Plus qu'une campagne, il s'agit d'une nouvelle dynamique qui va désormais orienter l'ensemble de sa démarche. Être force de propositions, susciter la prise de conscience, mobiliser le plus grand nombre, exercer un lobbying d'intérêt général, soutenir et démultiplier des projets exemplaires, tels sont les moyens que la Fondation développe pour poursuivre son action. Son ambition : impulser une mutation profonde de nos sociétés dans une optique de justice sociale et de solidarité planétaire.

Contact :

M^{me} Fabienne PLANÈS

Responsable des Partenariats

Tél. : 01 41 22 10 92

f.planes@fnh.org

Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité

195 rue Saint-Jacques - 75005 Paris

www.fondationbiodiversite.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Lancée officiellement par les ministres de l'Écologie et de la Recherche en février 2008 comme outil du Grenelle de l'environnement, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) unit l'ensemble des porteurs d'enjeux autour d'un but : relever les défis de la biodiversité. La FRB favorise le développement, le soutien, l'animation et la valorisation des activités de recherche sur la biodiversité et promeut des activités associées de formation, de sensibilisation et de diffusion des résultats.

La FRB constitue chaque année un portefeuille de projets éligibles au partenariat : projets de recherche, conférences et séminaires, constitution de réseaux d'acteurs... Ces projets, définis par l'équipe de la FRB en étroite collaboration avec le Conseil Scientifique et le Conseil d'Orientation Stratégique, reflètent les priorités de la société française sur les questions de biodiversité et sont pour les entreprises une opportunité unique de se positionner sur des enjeux majeurs en tant qu'acteurs responsables de la société civile. Le partenariat est ouvert à toute entreprise qui souhaite s'investir durablement auprès de la FRB et s'engage à respecter les principes contenus dans la charte FRB d'éthique du partenariat.

Contact :

M^{me} Cécile ADDA

Responsable du pôle communication, diffusion et partenariats

Tél. : 01 80 05 89 20

cecile.adda@fondationbiodiversite.fr

Fondation Yves Rocher – Institut de France

3, allée de Grenelle - 92444 Issy les Moulineaux

www.yves-rocher-fondation.org

Orientations générales en matière de mécénat :

La Fondation Yves Rocher – Institut de France a vu le jour à l'initiative de Jacques Rocher, fils d'Yves Rocher, le créateur de la Cosmétique Végétale®.

La Fondation Yves Rocher contribue à la conduite d'actions locales et globales de conservation de la nature, de solidarité et d'éducation à l'environnement dans plus de 50 pays.

Créée en 1991 et placée sous l'égide de l'Institut de France en 2001, la Fondation Yves Rocher œuvre pour un « monde plus vert » au travers de 2 actions phares :

le Prix « Terre de Femmes » : À ce jour, ce sont 200 femmes éco-citoyennes qui ont été récompensées pour leurs actions de protection et de valorisation du monde végétal dans plus de 50 pays du monde.

l'opération « Plantons pour la Planète » : Depuis mars 2007, la Fondation Yves Rocher s'engage auprès du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) à planter 50 millions d'arbres à travers des ONG spécialistes de la reforestation au Brésil, en Inde, à Madagascar, en France, en Éthiopie...

Contact :

M^{me} Aurélia CARRÉ

Directrice

Tél. : 01 41 08 51 63

aurelia.carre@yrnet.com

GERES (Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités)

2 cours Foch, 13400 Aubagne

www.geres.eu

Orientations générales en matière de mécénat :

Créé en 1976, à la suite du 1er choc pétrolier, le GERES - Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités - est une association à but non lucratif, dont les actions visent à améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres par la mise en œuvre de projets qui réduisent la précarité énergétique, préservent l'environnement et limitent les changements climatiques et leurs conséquences. L'association déploie une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux.

Techniques d'efficacité énergétique, extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, développement de filières énergies renouvelables ou de valorisation des déchets sont au centre de son activité.

Aujourd'hui plus de 185 collaborateurs conduisent près de 40 projets de développement durable innovants, en France et dans 12 pays du Sud.

4 volets afin de soutenir le GERES :

- les projets : toute entreprise qui développe et promeut une politique responsable, en accord avec les valeurs de l'association et qui souhaite s'impliquer encore plus pour un développement durable, peut collaborer avec le GERES en devenant partenaire d'un ou plusieurs projets menés sur le terrain (via du mécénat financier ou mécénat de compétences)
- le fonctionnement : le partenaire peut participer aux frais de fonctionnement du GERES contribuant à soutenir notre action
- les évènements : le partenaire soutient la participation du GERES aux évènements internationaux ou nationaux
- la compensation carbone volontaire avec CO2Solidaire : La prise en compte des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le climat devient un axe déterminant des stratégies d'entreprise en matière de d'environnement. Une action de réduction des émissions de GES à la source constitue donc l'étape prioritaire. Afin de poursuivre les efforts de l'entreprise en faveur du climat, elle peut compenser les émissions résiduelles en cofinçant un projet du GERES via son compensateur CO2 Solidaire. Pour plus d'informations : www.co2solidaire.org

Contact :

M. Antoine MARTIN-CHAVE

Service Communication/Recherche de Fonds du GERES

Tél. : 04 42 18 55 88

a.martin-chave@geres.eu

Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB)

Site Agroparc – BP 1222 – 84911 Avignon cedex 9

www.grab.fr / www.grab.fr/innovabio

Orientations générales en matière de mécénat :

Le GRAB a été créé en 1979, pour contribuer au développement de l'Agriculture biologique, en fournissant aux agriculteurs les moyens techniques de progresser dans leurs pratiques. Fort de 10 ingénieurs de terrain, le GRAB travaille avec de nombreux partenaires techniques et scientifiques, et directement chez les producteurs de fruits, légumes, et raisins biologiques, pour une parfaite adéquation des travaux avec la réalité de la production et de ses aléas.

Les contextes et contraintes socio-environnementales évoluant fortement ces dernières années, il apparaît essentiel d'adapter la recherche à la demande sociétale, c'est pourquoi nous faisons évoluer nos projets de recherche vers des travaux plus intégratifs et systémiques, qui requièrent une approche de long terme, et des compétences étendues.

Nous développons ainsi un projet ambitieux de ferme agroécologique, sur Avignon, dont l'objectif est de montrer les marges de progrès possibles dans la conception des itinéraires techniques et la réduction des intrants, sources de pollution et freins à la compétitivité.

Ce projet nécessite un partenariat multidisciplinaire et une réalisation progressive sur le long terme. Ses objectifs primaires, à la fois scientifiques, pédagogiques, économiques et environnementaux, en font un projet remarquable dans le contexte agricole actuel.

Contact :

M. Vianney LE PICHON

Directeur

Tél. : 04 90 84 01 70

direction@grab.fr

Indibio, Institut pour la diversité biologique Jérôme Pasteur

11 rue Bayen - 75017 Paris

www.indibio.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Indibio, l'Institut pour la diversité biologique, a été créé par l'exploratrice et écrivain Jérôme Pasteur pour prolonger les engagements qui sont les siens depuis plus de 20 ans. Indibio agit « ici et là bas », en France et dans le monde, pour la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des peuples autochtones.

Nos actions sont principalement axées sur 3 domaines :

La préservation des espaces naturels en France (programme Biodiversiterre)
contribution à la « trame verte » inscrite dans le Grenelle de l'environnement
création de fermes exemplaires en agriculture biologique

La préservation de la forêt amazonienne et des peuples autochtones (programme Chaveta)

La sensibilisation et l'information du grand public et des entreprises

Recherche et publications

Création de la Maison de la biodiversité

Films, programmes TV, conférences, programmes pédagogiques

Nous proposons aux entreprises et mécènes de s'associer financièrement à l'un ou plusieurs de ces programmes.

Contact :

M. Gilles VANDERPOOTEN

Responsable de la communication et des partenariats

Tél. : 06 84 03 63 08

gilles@indibio.org

Institut Océanographique Paul Ricard

Île des Embiez - 83140 Six-Fours-les-Plages

www.institut-paul-ricard.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Mécénat privé et public sur la recherche en biologie marine, sensibilisation du grand public et pédagogie des scolaires.

Depuis 1966, la société Ricard SA est le mécène principal de l'Institut océanographique Paul Ricard

Contact :

M. Éric BELLION

Tél. : 06 77 69 31 29

ebellion@gmail.com

Les Plus Belles Baies du Monde

Maison du Tourisme - Quai Tabarly - 56000 Vannes

www.world-bays.com

Orientations générales en matière de mécénat :

- soutien biodiversité dans les baies membres
- réflexion et échange de bonnes pratiques en matière de gestion environnementale et Éco tourisme
- création de maisons de la baie pour l'éducation à l'environnement : vulgarisation scientifique et sensibilisation des publics, pour les baies de Diego Suarez (Madagascar), Siné Saloum (Sénégal), Mindelo (Cap-Vert), Pemba Mozambique), Puerto Galera (Philippines), Halong (Vietnam) et Péninsule Valdes (Argentine)

Contacts :

M. Bruno BODARD

Manager

Tél. : 06 12 58 27 64

world-bays@world-bays.com

M. Stéphane TAUPIN

Chargé du mécénat et partenariats

Tél. : 06 60 96 29 30

stephane.taupin@world-bays.com

LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

Fonderies Royales - 8 rue du Docteur Pujos BP - 90263 17305 Rochefort cedex

Pôle Communication et Partenariat LPO France

22 boulevard Pasteur

75015 Paris

www.lpo.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) agit au quotidien pour la sauvegarde de la biodiversité, à partir de sa vocation de protection des oiseaux.

L'entreprise constitue un partenaire naturel et indispensable de la LPO pour autant qu'elle inscrive son action dans une démarche fondée sur des valeurs cohérentes et complémentaires de l'association, tant vis-à-vis du domaine de ses activités que sur le plan environnemental et social. La LPO sélectionne attentivement ses partenaires par respect pour ses 45 000 adhérents et en accord avec ses convictions. La communication autour du partenariat s'établit en fonction du niveau de transfert d'expertises et d'engagements passé avec l'entreprise.

Les partenariats se composent d'une part, des mécénats (dons pour des missions d'intérêt général de l'association) et d'autre part, des activités de parrainage (programme d'actions communes à partir des expertises de l'association).

La présence de la LPO sur 72 départements permet de mener de telles actions concrètes avec les correspondants des entreprises au niveau régional et de devenir le partenaire biodiversité de la politique développement durable de l'entreprise. Au total le financement de la part des fondations et des entreprises représente un résultat de l'ordre de 700 000€.

Contact :

M. Thierry DUTERTRE

Directeur du Pôle Communication et Partenariat

Tél. : 01 42 73 56 12 / 06 30 52 70 62

thierry.dutertre@lpo.fr

OPIE (Office pour les Insectes et leur Environnement)

BP30 - Chemin rural n°7 - 78041 Guyancourt cedex

www.insectes.org

Orientations générales en matière de mécénat :

L'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) est une association nationale, créée il y a 40 ans, qui occupe une place privilégiée au carrefour de l'ensemble des activités entomologiques en France. L'Opie compte 18 salariés, 16 administrateurs, plus de 2000 adhérents et est représenté en région par 1 antenne et 5 associations. L'Office est agréé par le MEEDDM. Il est membre de FNE, de l'UICN, de Natureparif, du Graine Île-de-France et de la Fête de la Nature, mais aussi de nombreux comités scientifiques (CNPN, CSRPN, parcs et réserves, etc.). L'Opie est également partenaire de l'INRA, de l'ONF, du MNHN, de la Région Île-de-France, etc.

Ses actions s'articulent autour de 4 grands axes :

- éducation à l'environnement vers un développement durable
- études et conservation
- formation professionnelle
- édition et publications

Le développement de programmes de grande envergure permet actuellement à l'Opie de prendre un réel essor (l'effectif de l'association a doublé en deux ans) :

- plans nationaux d'actions en faveur des Odonates et des Maculinea
- suivi photographique des insectes pollinisateurs (SPIPOLL)
- programmes pollinisateurs sauvages
- programmes insectes aquatiques (www.opie-benthos.fr), etc

L'enjeu des prochaines années sera également de concevoir et de construire la nouvelle Maison des insectes, qui deviendra un pôle incontournable au niveau local mais aussi national, regroupant l'ensemble des activités de l'Opie :

- un pôle unique d'éducation à l'environnement vers un développement durable dédié à l'insecte
- un pôle d'excellence en formation, études et conseils entomologiques
- un bâtiment sur mesure de 1700 m²
- un bâtiment entièrement intégré à son environnement

Contact :

M. Samuel JOLIVET

Chargé de mission partenariat et développement associatif

Tél. : 01 30 44 51 33

samuel.jolivet@insectes.org

Planète Mer

14, avenue de Messine - 75008 Paris

www.planetemer.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 2006, Planète Mer est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui a pour objet la préservation de la vie marine et des activités humaines qui en dépendent. Planète Mer veut agir concrètement pour l'amélioration des connaissances, la protection des espèces et des milieux, la gestion des ressources exploitables. C'est pourquoi elle privilégie l'indispensable alliance entre protection des grands équilibres naturels et développement, redéploiement ou redéfinition des activités économiques, sociales et culturelles. L'association souhaite avant tout :

Placer l'Homme au cœur de tous ses programmes, afin qu'il soit le socle et l'allié de la protection de l'environnement marin. Lui seul est en mesure d'apporter ses propres remèdes et mieux encore d'anticiper ses propres impacts,

Dépasser les clivages et les conflits : Scientifiques, gestionnaires d'espaces protégés, exploitants, décideurs politiques, entreprises ou simples citoyens : parce qu'ils sont tous concernés, ils seront tous impliqués,

Innover, tester, évaluer et proposer de nouveaux modèles, de nouvelles voies pour la sauvegarde du monde marin, en menant des réflexions prospectives permanentes.

Considérant l'important territoire maritime français, non seulement en métropole mais aussi outremer, l'association privilégie les projets de cet espace géographique mais veut également intervenir en développant des synergies et des actions à l'international. Planète Mer a bâti trois programmes phares autour des problématiques de la pêche, de la restauration des milieux et de la protection de la biodiversité. Ils sont mis en œuvre par une équipe pluridisciplinaire :

Programme pêche responsable : Pêcheurs d'Avenir

Programme restauration des milieux : Mangroves forever

Programme sensibilisation et biodiversité : BioLit, programme citoyen de science participative

Pour asseoir la rigueur et la pertinence de ses programmes, elle noue des partenariats avec des institutions qui font autorité dans leur domaine : le MEEDDM, le MNHN, Nausicaà et les partenaires du Réseau Océan Mondial, l'Agence de l'Eau RMC, l'AGLIA (Association du Grand Littoral Atlantique). Depuis son origine, Planète Mer est soutenue par des philanthropes, des entreprises (Horus Finance) et des fondations (Lounsbery Foundation). Le changement ne pouvant venir que dans l'union de forces multiples et complémentaires, Planète Mer a lancé une démarche de recherche de partenaires qui partagent ses valeurs et ses motivations. Il peut s'agir de partenariat stratégique inscrit dans la durée et/ou de compétence (mise à disposition de collaborateurs, expertise en montage de projet, appui technique et technologique, don de matériel, etc.)

Contact :

M. Laurent DEBAS

Directeur général

Tél. : 06 14 35 72 61

laurent.debas@planetemer.org

Réseau des Grands Sites de France

9, rue Moncey - 75009 Paris

www.grandsitedefrance.com

Orientations générales en matière de mécénat :

Le Réseau des Grands Sites de France, association loi 1901, a été créé en l'an 2000 à l'initiative de collectivités locales gestionnaires de Grands Sites et grâce au soutien du ministère.

La Pointe du Raz, le Pont du Gard, les Gorges du Verdon, le Puy de Dôme... voici quelques-uns des Grands Sites, paysages les plus connus et les plus emblématiques de notre pays.. Ils accueillent annuellement près de 27 millions de visiteurs et sont des lieux privilégiés d'initiation à la nature et à l'éco-responsabilité.

L'action des gestionnaires de Grands Sites s'inscrit dans les principes du développement durable : protéger et restaurer ces sites fragiles en respectant « l'esprit des lieux », accueillir le public en favorisant un tourisme responsable, générer des retombées économiques pour les territoires proches.

Être partenaire du Réseau des Grands Sites de France c'est avoir une action tant nationale que locale au service de la protection et de l'ouverture au public d'un patrimoine qui touche personnellement chacun d'entre nous ; c'est s'associer à une réflexion contemporaine qui trouve sa traduction dans les multiples actions menées sur le terrain pour préserver et valoriser des lieux mythiques mais également vivants.

Contact :

M^{me} Anne VOURC'H

Directrice

Tél. : 01 48 74 39 29

annevourch@grandsitedefrance.com

Réseau École et Nature

474, allée Henri II de Montmorency - 34000 Montpellier

www.reseaeucoleetnature.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Le réseau de l'éducation à l'environnement a commencé à se constituer dans les années 70. La date des premières rencontres École et Nature (1983) marque le début d'une dynamique sociale de dimension nationale reposant sur l'action, la diversité, le dialogue, l'aptitude au « faire ensemble ». Impliquant l'ensemble des réseaux territoriaux d'EEDD (GRAINE...), le REN s'est donné pour finalité de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ceci en donnant de la vitalité au tissu constitué par les acteurs quelque soit leur origine, associations, services de l'État, collectivités, entreprises.... Quatre chemins sont privilégiés :

1. La mise en relation des acteurs, par l'organisation de rencontres, la circulation de l'information
2. La mise au point d'ouvrages, d'outils et de dispositifs pédagogiques « par des acteurs de terrain, pour des acteurs de terrain » (Rouletaboule, Ricochets...)
3. La représentation des acteurs auprès des pouvoirs publics
4. L'innovation. On compte environ 1000 personnes morales membres et autant de personnes physiques en consolidant l'ensemble des adhérents des réseaux territoriaux se reconnaissant du REN

Le REN pratique le partenariat avec le secteur privé depuis 1993. Un ouvrage est consacré au sujet <http://reseaeucoleetnature.org/fiche-ressource/associations-et-entreprises-regards-crois-s-sur-le-partenariat-29-07-2010.html>

Contact :

M. Roland GÉRARD

Tél. : 04 67 06 18 70

roland.gerard@ecole-et-nature.org

Réserves Naturelles de France

6 bis, rue de la Gouge - B.P. 100 - 21803 Quetigny cedex

www.reserves-naturelles.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Un réseau national, un sens commun : Réserves Naturelles de France (RNF), association loi 1901, rassemble les organismes gestionnaires des réserves naturelles, les professionnels et les bénévoles en charge de la protection et de la gestion de ces espaces, des experts et organismes de la protection de la nature ainsi que les autorités de classement des réserves naturelles

Les réserves naturelles, « cœurs de nature » : Les réserves naturelles sont des territoires où les éléments les plus remarquables du patrimoine naturel français sont protégés par une réglementation adaptée et une gestion locale pérenne. Abrisant des espèces et des milieux rares, elles font partie des « cœurs de nature » du pays, des sommets alpins aux forêts tropicales guyanaises, des espaces périurbains aux confins d'îles inhabitées dans les terres australes. 250 sites et près de 3 millions d'hectares. Chaque Français vit à moins de 30 km d'une ou plusieurs réserves naturelles !

Vous, chefs d'entreprises et responsables de fondations, pouvez aujourd'hui connecter votre réseau à celui des réserves naturelles de France, suivant l'orientation de votre choix. Si vous vous sentez en phase avec le développement durable et que vous portez avec fierté des valeurs fortes, si vous croyez qu'il est urgent que chacun fasse un geste en faveur de la biodiversité, y compris les entreprises, et que vous connaissez l'importance du temps, vous trouverez chez RNF et dans son réseau des projets dans lesquels vous investir.

Contact :

M. Jean-Philippe GRILLET

Directeur

Tél. : 03 80 48 91 00

jph.grillet-rnf@espaces-naturels.fr

Rivages de France

1 bis, rue Pémagnie - 14000 Caen

www.rivagesdefrance.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 1990, Rivages de France est une association nationale qui rassemble les acteurs impliqués dans la protection et le devenir des espaces naturels littoraux et lacustres : collectivités territoriales, associations nationales et régionales, établissements publics, mais encore les personnes physiques proches du terrain comme les gardes du littoral ou les agriculteurs. Tous ces acteurs trouvent auprès de Rivages de France un outil d'appui technique et méthodologique ainsi qu'un lieu de réflexion et d'échanges d'expériences.

Depuis novembre 2007, Rivages de France anime un club mécénat, présidé par Dominique Legrain, où se rencontrent régulièrement fondations d'entreprises, établissements publics, gestionnaires d'espaces naturels, association de protection de l'environnement et professionnels du mécénat (avocat spécialisé, consultants...).

Rivages de France publie régulièrement des informations sur le mécénat dans sa lettre d'information électronique mensuelle, diffusée à plus de 1 500 destinataires intéressés par l'actualité des espaces naturels littoraux (collectivités, parlementaires, associations, chercheurs...).

En partenariat avec le Conservatoire du littoral, Rivages de France travaille actuellement avec deux partenaires privés, Veolia Environnement, sur le thème des zones humides, et la fondation Procter et Gamble, pour l'édition d'un guide d'accueil des personnes handicapées dans les espaces naturels littoraux.

Contact :

M. Vincent JOLIVET

Directeur

Tél. : 01 44 24 00 81

v.jolivet@rivagesdefrance.org

Séminaire Robert AUZELLE

Siège social : S.R.A. Arche de la Défense - 92055 La Défense cedex

www.arturbain.fr

Président Fondateur : Robert-Max ANTONI, Inspecteur Général de l'Équipement (H)

Orientations générales en matière de mécénat :

Promouvoir l'Art Urbain par la mise en œuvre d'actions pédagogiques et culturelles avec la participation des membres : personnes physiques, étudiants, enseignants, professionnels et élus, ainsi que des personnes morales : sociétés, associations et organismes publics et privés concernés par la qualité du cadre de vie.

Actions à soutenir :

- Concours international arturbain.fr (bourses de voyages pour les équipes lauréates enseignants et étudiants)
- Prix National arturbain.fr (Participation à la médiation)
- Bourses à de jeunes talents de l'Art urbain (étudiants en Master sur projet de fin d'études noté 15 et au delà)
- vocabulaire français de l'Art urbain (conférences pour présenter celui-ci et initier les acteurs et utilisateurs à un langage commun)
- journées de e-sensibilisation et modules de e-formation à l'Art Urbain
- modalités de participation
- chaque projet fera l'objet d'une convention telle que préconisée par la mission de mécénat d'entreprise du ministère chargé de l'écologie , à hauteur de 15 000 € annuels sur une période de trois ans

Rappel : Nos actions bénéficient des dispositions de l'article 238 bis du CGI qui permet une réduction d'impôts de 60% du don.

Contact :

M^{me} Françoise ORIOL

Consultante mécénat

Tél. : 01 30 22 14 54 - portable 06 83 25 01 84

francoiseoriol@wanadoo.fr

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL)

35, rue Duris - 75020 Paris

www.snl-union.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) agit depuis plus de 20 ans en faveur de l'insertion par le logement.

SNL met en œuvre un accompagnement social de proximité car il ne s'agit pas seulement de « bien loger ». Chacun doit être aidé à retrouver ses marques pour une insertion réussie.

SNL soutient les personnes à adopter au fur et à mesure les « bons gestes pour habiter ». L'association est engagée dans la lutte contre la précarité énergétique.

Contact :

M. Vincent PAGE

Tél. : 01 75 43 42 80

v.page.snl@gmail.com

Tara Expéditions

12 rue Dieu - 75010 Paris

www.taraexpeditions.org

Orientations générales en matière de mécénat :

Programmes de recherche scientifique d'envergure relatifs à l'impact du réchauffement climatique sur les écosystèmes marins, sensibilisation aux questions environnementales et diffusion de données scientifiques à des fins éducatives.

Contact :

M^{me} Magali PUISEUX

Tél. : 01 53 38 44 89

magali@taraexpeditions.org

Unis-Cité

16, place des Abbesses - 75018 Paris

www.uniscite.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

L'association Unis-Cité, qui fait figure de pionnier sur les questions d'engagement des jeunes, est convaincue que les entreprises ont un rôle clé à jouer dans ce projet de société. Unis-Cité développe donc des relations fortes avec le secteur privé.

Considérant que les entreprises ont, en complément des pouvoirs publics, une responsabilité envers la société qui les entoure, et qu'elles sont par ailleurs source d'apprentissage important pour les jeunes volontaires en service civique, Unis-Cité développe avec elles des relations partenariales dépassant le cadre d'une simple relation financière. Unis-Cité cherche à développer une relation fondée sur les principes de réciprocité, d'information transparente et régulière, d'implication, de reconnaissance et de valorisation.

On peut distinguer différents types de partenariats :

1. les entreprises qui apportent un soutien à des missions cohérentes vis-à-vis de leurs métiers (EDF, Malakoff Médéric, Veolia Environnement...)
2. les entreprises qui soutiennent l'engagement citoyen des jeunes et la promotion de la diversité
3. les entreprises qui apportent une contribution à l'insertion professionnelle des jeunes notamment par le soutien aux programmes de formation, la découverte de métiers de l'entreprise, et la promotion du service civique dans leurs processus de recrutement (tels que la Fondation Vinci pour la Cité)

La particularité d'Unis-Cité est d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise dans les projets soutenus et de donner une dimension humaine au mécénat.

Contact :

M. Manuel POMAR

Responsable des Partenariats Privés

Tél. : 01 53 81 41 43

national@uniscite.fr

WWF-France

1 Carrefour de Longchamp - 75016 Paris

www.wwf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Le WWF-France développe, depuis plus de 10 ans, des « mécénats engagés » (mécénat impliquant une démarche de progrès écologique coordonnée et suivie par les équipes du WWF, ainsi qu'un volet de sensibilisation des salariés et des clients au enjeux environnementaux) et des « produits partage » conçus dans un esprit écologique prouvé.

Début 2011, 13 mécènes engagés soutiennent le WWF-France (Arjowiggins, Audencia, Carrefour, Castorama, Crédit Agricole, Ikea, La Poste, Lafuma, Orange, Pierre & Vacances, Rainett, Lafarge, Tetra Pak), et 40 partenaires produit contribuent au financement de ses missions et à la sensibilisation des consommateurs à la consommation responsable.

Une équipe de 11 personnes est dédiée au sein du WWF aux partenariats avec les entreprises.

Contact :

M^{me} Julia HAAKE

Directrice des Partenariats Entreprises

Tél. : 01 55 25 84 81

jhaake@wwf.fr

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DREAL, DEAL, DRIEA,
DRIIE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondations d'entreprise



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

**Correspondants
mécénat dans
les institutions
et organismes
professionnels**

Correspondants mécénat
dans les autres ministères,
les collectivités et
groupements

ADMICAL

26 ter rue Ordener - 75018 Paris

www.admical.org

Orientations générales en matière de mécénat :

ADMICAL, association pour le développement du mécénat industriel et commercial, fondée en 1979, a pour vocation de promouvoir le mécénat d'entreprise. Ses travaux sont à l'origine de la loi du 1er août 2003 qui favorise le développement du mécénat.

ADMICAL est un observatoire et un centre d'information sur le mécénat. Elle organise les Assises et les Oscar du mécénat et publie des ouvrages destinés aux praticiens du mécénat ou à ceux qui veulent le devenir : le Répertoire du mécénat, Le mécénat valeur actuelle, le revue Entreprises & mécénat...

ADMICAL est un organisme de référence en matière de formation au mécénat, à destination des porteurs de projets, pour leur permettre de professionnaliser leur recherche de fonds, mais aussi à destination des entreprises.

ADMICAL anime un réseau de 170 entreprises de toutes tailles et secteurs économiques qui interviennent dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarité, culture, environnement, recherche et sport. Elle accompagne ses adhérents dans la gestion et l'évolution de leur politique de mécénat sur le plan stratégique, juridique et fiscal.

Contact :

M^{me} Bénédicte MENANTEAU

Déléguée générale

Tél. : 01 42 55 20 01

contact@admical.org

Entreprises pour l'Environnement

50, rue de la Chaussée d'Antin – 75009 Paris

www.epe-asso.org

Orientations générales en matière de mécénat :

EpE est une association de grandes entreprises qui considèrent l'environnement comme source de progrès et d'opportunités, et travaillent ensemble à mieux l'intégrer dans leur stratégie et leur gestion courante.

Quoique ne pouvant être elle-même un mécène, EpE peut servir de relais vers ses membres dans le cas de projets environnementaux transverses ou emblématiques.

Contact :

M^{me} Cécile JOUCAN

Responsable du pôle Environnement

Tél. : 01 49 70 98 53

cjoucan@epe-asso.org

Contact au ministère

Correspondants mécénat
des services déconcentrés
(DREAL, DEAL, DRIEA,
DRIEE)

Correspondants mécénat
dans les établissements
publics

Correspondants mécénat
dans les entreprises et
fondations d'entreprise



Correspondants mécénat
dans les associations,
fédérations, fondations,
ONG

Correspondants mécénat
dans les institutions et
organismes professionnels

**Correspondants
mécénat dans les
autres ministères,
les collectivités et
groupements**

Ministère de la Culture et de la Communication

3 rue de Valois - 75001 Paris

www.mecenat.culture.gouv.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Créée en 2003, la mission du mécénat du ministère de la Culture et de la Communication coordonne et professionnalise l'action du ministère et des acteurs culturels en matière du mécénat, diffuse les nouvelles dispositions législatives et réglementaires auprès de ses partenaires, propose des évolutions de la loi dans le cadre de l'harmonisation européenne des législations, développe et anime le « cercle des mécènes et donateurs » du ministère, suscite et aide à la création de fondations.

Dans ce cadre, elle a mis en place et anime un réseau de « correspondants mécénat » dans les directions et établissements du ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'emploie à faire fructifier les accords passés par le ministère pour le développement du mécénat culturel des entreprises et des particuliers avec différentes instances professionnelles : charte signée en 2005 et en 2010 avec l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), protocole national signé en 2005 et en 2010 avec le Conseil supérieur du notariat, protocole national signé en 2006 et en 2010 avec le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables, etc.

A travers ses programmes de rencontres (les « Jeudis du mécénat » ouverts au public sur inscription et les « Ateliers du mécénat » destinés aux correspondants), la mission du mécénat poursuit un travail d'information et de formation, en faisant appel au témoignage de professionnels, d'entreprises mécènes et de porteurs de projets, en France et à l'étranger. La rencontre internationale « Le mécénat, acteur du développement culturel et artistique » organisée en 2006 en partenariat avec la Fondation Royaumont, à l'abbaye de Royaumont, ainsi que celle organisée à Paris en 2010 sur « Le mécénat et les fondations culturelles en France et en Suisse : convergences et spécificités » ont rassemblé chacune plus d'une centaine de représentants d'organismes culturels et d'entreprises français et étrangers. Elles ont permis un très riche partage d'expériences et contribué à l'émergence d'un réseau international.

La mission est à l'écoute des acteurs culturels, des entreprises, des professionnels et des particuliers pour toutes questions relatives au mécénat.

Enfin, la mission est associée à la recherche de mécènes - entreprises et particuliers - pour le financement de certains projets du ministère et de ses établissements.

Contact :

M. Robert FOHR

Chef de la mission

Tél. : 01 40 15 79 15 ou 83 97

mission-mecenat@culture.gouv.fr

Parc naturel régional de Camargue

Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles

www.parc-camargue.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

- environnement et développement durable
- protection des zones humides et des aires marines et littorales

Contact :

M. Didier OLIVRY

Tél. : 04 90 97 10 40

direction@parc-camargue.fr

Roseraie du Val-de-Marne

Rue Albert Watel - 94240 L'Haÿ-les-Roses

www.roseraieduvaldemarne.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Dans le cadre de son développement, la Roseraie du Val-de-Marne initie différents projets. Certains d'entre eux peuvent induire un partenariat financier privé complémentaire aux financements publics. C'est pourquoi la Roseraie du Val-de-Marne fait appel au mécénat d'entreprises pour l'aider à continuer de préserver et mettre en valeur son site exceptionnel.

Contact :

M^{me} Caroline POTEZ-DELPUECH

Tél. : 01 43 99 80 84

caroline.potez-delpuech@cg94.fr

Terres australes et antarctiques françaises (Taaf)

Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre Cedex la Réunion (siège)

34, bd Sébastopol - 75004 Paris

www.taaf.fr

Orientations générales en matière de mécénat :

Les Terres australes et antarctiques françaises, collectivité française d'Outre-mer, sont formées par la terre Adélie en Antarctique, les archipels Kerguelen, Crozet, les îles Saint-Paul et Amsterdam pour la partie subantarctique et les îles Éparses situées dans le canal du Mozambique pour Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India, Europa, et au nord de la Réunion pour Tromelin.

Peu d'endroits du globe abritent encore des populations animales si abondantes : manchots, albatros, éléphants de mer, etc. dans la zone australe ; tortues marines, sternes, frégates, récifs coralliens, etc. dans les îles Éparses sont des exemples emblématiques de la faune des Taaf. Certaines des espèces sont cependant en danger d'extinction : c'est le cas de l'albatros d'Amsterdam dont il ne reste que 25 à 30 couples reproducteurs mais aussi des tortues marines ou des requins. La volonté de protéger ces territoires est forte ; c'est pourquoi, depuis 2006, les îles australes sont classées Réserve Naturelle Nationale. Avec plus de 2.2 millions d'hectares, elles forment la plus grande Réserve Naturelle de France. C'est également le plus grand site Ramsar relevant d'un pays européen, ce qui atteste de l'importance de ses zones humides. Ce patrimoine naturel remarquable représente, pour les nombreux scientifiques qui y séjournent, un laboratoire à ciel ouvert, notamment sur les thématiques du changement climatique et de la biodiversité.

Europa, Bassas da India, Glorieuses et Tromelin bénéficient d'une protection fondée sur un arrêté préfectoral de 1975. Actuellement, les Taaf mènent en collaboration étroite avec l'agence des Aires Marines Protégées une étude visant à renforcer le statut de protection de ces îles.

Les Taaf sont également la porte d'entrée française au continent Antarctique ; une région administrée selon les principes du Traité sur l'Antarctique, signé à Washington le 1^{er} décembre 1959. L'administration des Taaf est la seule compétente, en France, pour instruire les demandes d'activité sur l'ensemble du continent.

Seules quelques activités économiques compatibles avec les finalités du Territoire, se déroulent dans les Taaf ; ce sont les pêcheries gérées durablement grâce à un partenariat dynamique entre l'administration, les scientifiques et les pêcheurs ainsi que le tourisme qui reste limité et strictement encadré. Les Taaf s'ouvrent aux fondations et aux entreprises qui souhaitent s'investir à leur côté pour soutenir des actions concrètes permettant d'agir, ponctuellement ou sur le long terme, sur la protection des écosystèmes naturels encore quasi vierges et la recherche fondamentale tout en limitant au maximum l'impact de l'Homme.

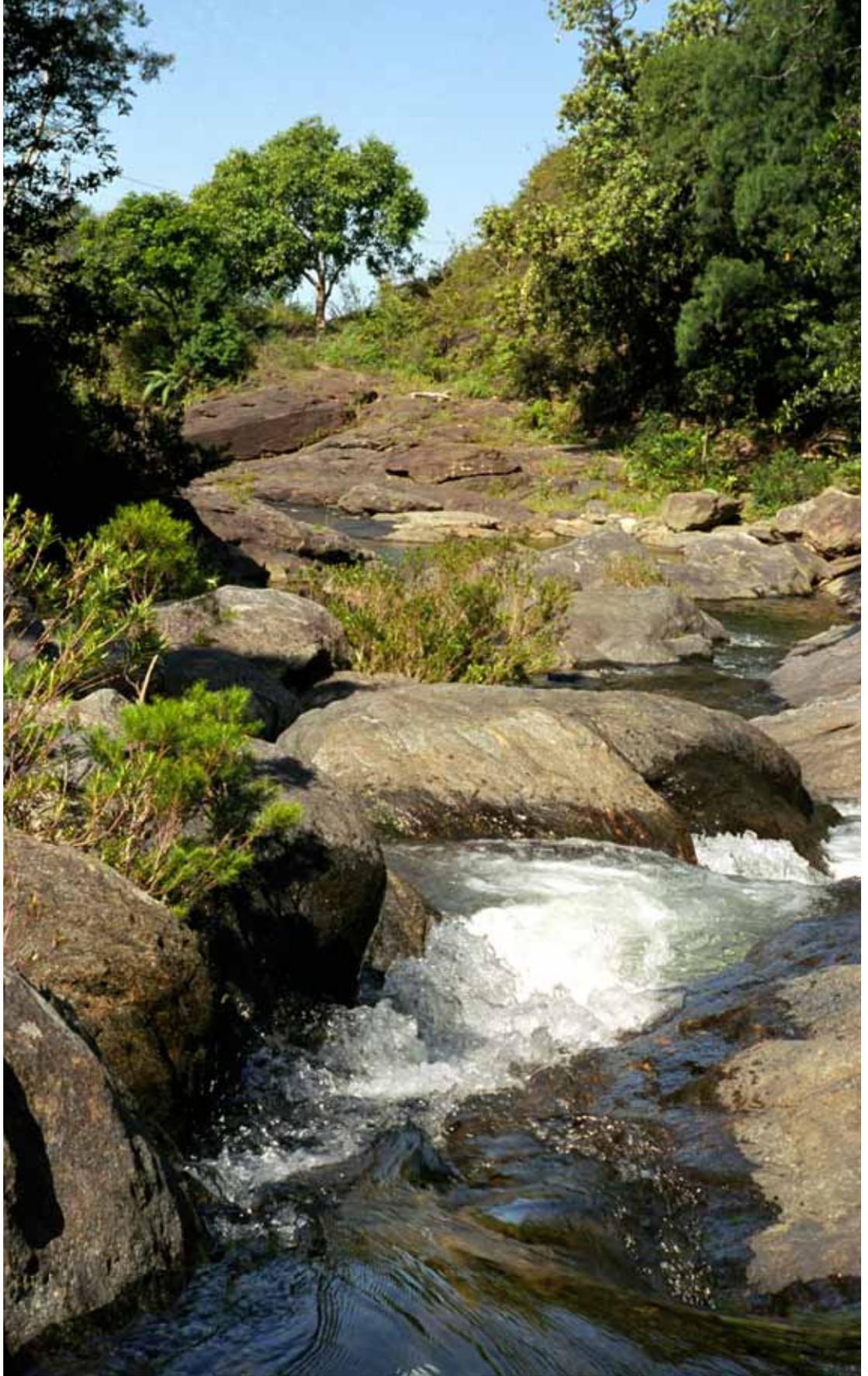
Contact :

M. Cédric MARTEAU

Directeur de la Conservation du Patrimoine Naturel

Tél. : 02 62 96 78 68

cedric.marteau@taaf.fr



Crédits photos :

MEDDTL

photo de la page 3 : Gérard Crossay/MEDDTL/SG/DICOM

Photos des Trophées du mécénat pages 28 à 31 :

Laurent Mignaux/MEDDTL/SG/DICOM

Conception et Impression :

MEDDTL/SG/SPSSI/ATL2 - imprimé sur du papier certifié ecolabel européen



Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

Commissariat général
au Développement durable
Délégation au Développement durable

3, place de Fontenoy
75007 PARIS

Tel. : +33 (0)1.40.81.21.22

